



CCAS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LUCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SEANCE DU 28 AVRIL 2026

Délibération n°CCAS.2026.00005

DATE
CONVOCAATION
24 avril 2026

NOMBRE DE
MEMBRES

Le mardi 28 avril 2026 à 14 heures 30

Le conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Florent GAUTHIER, Président.

EN EXERCICE

13

M. Florent GAUTHIER, Mme Badiha BOUNOUADAR, Mme Doris SÉJOURNÉ,
Mme Françoise HANOT, M. Farid KASMI, M. Albert TRÉPY, Mme Josiane POTTIER,
M. Julien ROULEAU, Mme Michelle BELLANGER, Mme Michelle CRESPEAU.

PRÉSENTS

10

Formant la majorité des membres en exercice.

VOTANTS

12

Étaient absents représentés :

Objet : Election d'un
Vice-Président

Mme Chantal ROCHERIEUX donne pouvoir à Mme Josiane POTTIER,
M. Vincent VERRIER donne pouvoir à M. Florent GAUTHIER.

Était absent :

M. Philippe DEREZ.

Secrétaire de séance :

M. Albert TRÉPY.

ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT

Vu les articles L 123-4, L.123-6, R 123-10, R.123-18 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF),

Vu la délibération n° 2026.00011 de la séance du conseil municipal du 20 mars 2026 portant élection de Monsieur Florent GAUTHIER en qualité de Maire de la commune de Lucé,

Vu la délibération n° 2026.00017 de la séance du conseil municipal du 7 avril 2026 portant fixation du nombre de sièges au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.),

Vu la délibération n° 2026.00018 de la séance du conseil municipal du 7 avril 2026 procédant à la désignation des « membres élus » au sein du conseil d'administration du C.C.A.S.,

Vu l'arrêté municipal n° A.2026.00145 du 17 avril 2026 portant désignation des « membres nommés » au sein du conseil d'administration du CCAS de Lucé,

Vu le procès-verbal du 15 mars 2026 portant élection des conseillers municipaux et communautaires de la commune de Lucé,

Considérant que Monsieur le Maire de la commune de Lucé est Président de droit du CCAS, établissement public administratif communal ; que dès son renouvellement, le conseil municipal de la commune procède, dans un délai maximum de deux mois, à l'élection des nouveaux membres du conseil d'administration,

Considérant que les procédures concernant l'élection et les désignations des membres du conseil d'administration du CCAS ont été réalisées sur la base des actes susmentionnés,

Considérant que dès qu'il est constitué, le conseil d'administration élit en son sein un Vice-Président qui est notamment chargé de présider le conseil en l'absence du Président,

Considérant que conformément à l'article R 123-18 du CASF le vote au scrutin secret intervient lorsqu'il s'agit de procéder à une nomination,

Considérant que Monsieur le Président, d'une part a fait appel à candidatures auprès des membres du conseil d'administration pour désigner un Vice-Président ; que seule Madame Badiha BOUNOUADAR a déposé sa candidature,

Considérant qu'après l'appel à candidatures, un bureau de vote, composé de deux assesseurs chargés de procéder au dépouillement du scrutin, a été désigné à main levée au sein du conseil d'administration ; que les candidatures de Madame Françoise HANOT et de Madame Josiane POTTIER ont été retenues,

Considérant que pour garantir le scrutin secret, du matériel électoral a été distribué à chacun des membres du conseil d'administration ; qu'à l'appel de son nom, chacun des administrateurs a été invité à déposer son enveloppe dans l'urne et le cas échéant, celle de son mandant,

Considérant qu'après les opérations de dépouillement les résultats du premier tour de scrutin ont été constatés comme suit par les membres du bureau de vote, à savoir :

Nombre total d'administrateurs	13
Nombre d'administrateurs présents	10
a) Nombre d'administrateurs présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	00
b) Nombre de votants (enveloppes déposées)	12
c) Nombre de suffrage déclarés nuls par le bureau (art L.66 du code électoral)	00
d) Nombre de suffrages blancs (art. L.65 du code électoral)	00
e) Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	12
f) Majorité absolue*	7

*La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair.

CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Badiha BOUNOUADAR	12	Douze

Le conseil d'administration,
Après en avoir délibéré,
À L'UNANIMITE de ses membres présents et représentés,

- **DÉCIDE** à l'unanimité de désigner deux assesseurs pour permettre les opérations électorales liées à l'élection du vice-président.

Le conseil d'administration,
Après en avoir délibéré,
À L'UNANIMITE de ses membres présents et représentés,

- **DÉCIDE** de désigner comme assesseurs en charge des opérations électorales susmentionnées Madame Françoise HANOT et Madame Josiane POTTIER.
- **PROCÈDE** aux opérations de vote au scrutin secret pour la désignation du vice-président conformément à l'article R 123-18 du CASF.

Le conseil d'administration,
Après avoir voté,

- **DÉCLARE** que la candidate, Madame Badiha BOUNOUADAR, a obtenu 12 suffrages. Madame Badiha BOUNOUADAR a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés dès le premier tour de scrutin.

Monsieur le Président déclare élue au premier tour de scrutin Madame Badiha BOUNOUADAR Vice-Présidente du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Lucé.

Lucé, le 12 MAI 2026

Florent GAUTHIER
Président



ACTE EXECUTOIRE

- Transmis en Préfecture le 12 MAI 2026
- Publié sur www.luce.fr le 12 MAI 2026
- Notifié le



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, qui peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente notification :
- d'un recours gracieux devant le Président.
- d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif d'Orléans, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » (<http://www.telerecours.fr>)."



CCAS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LUCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SEANCE DU 28 AVRIL 2026

Délibération n°CCAS.2026.00006

DATE
CONVOCACTION
24 avril 2026

NOMBRE DE
MEMBRES

Le mardi 28 avril 2026 à 14 heures 30

Le conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Florent GAUTHIER, Président.

EN EXERCICE

M. Florent GAUTHIER, Mme Badiha BOUNOUADAR, Mme Doris SÉJOURNÉ,
Mme Françoise HANOT, M. Farid KASMI, M. Albert TRÉPY, Mme Josiane POTTIER,
M. Julien ROULEAU, Mme Michelle BELLANGER, Mme Michelle CRESPEAU.

PRÉSENTS

Formant la majorité des membres en exercice.

VOTANTS

Étaient absents représentés :

Objet : Election d'un
Vice-Président
délégué

Mme Chantal ROCHERIEUX donne pouvoir à Mme Josiane POTTIER,
M. Vincent VERRIER donne pouvoir à M. Florent GAUTHIER.

Était absent :

M. Philippe DEREZ.

Secrétaire de séance :

M. Albert TRÉPY.

ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT DELEGUE

Vu les articles L 123-4, L.123-6, R 123-10, R.123-18 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF),

Vu la délibération n° 2026.00011 de la séance du conseil municipal du 20 mars 2026 portant élection de Monsieur Florent GAUTHIER en qualité de Maire de la commune de Lucé,

Vu la délibération n° 2026.00017 de la séance du conseil municipal du 7 avril 2026 portant fixation du nombre de sièges au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.),

Vu la délibération n° 2026.00018 de la séance du conseil municipal du 7 avril 2026 procédant à la désignation des « membres élus » au sein du conseil d'administration du C.C.A.S,

Vu la délibération n° 2026.00005 de la séance du conseil d'administration du CCAS du 28 avril 2026 portant élection d'un Vice-Président,

Vu l'arrêté municipal n° A.2026.00145 du 17 avril 2026 portant désignation des « membres nommés » au sein du conseil d'administration du CCAS de Lucé,

Vu le procès-verbal du 15 mars 2026 portant élection des conseillers municipaux et communautaires de la commune de Lucé,

Considérant que Monsieur le Maire de la commune de Lucé est Président de droit du CCAS, établissement public administratif communal ; que dès son renouvellement, le conseil municipal de la commune procède, dans un délai maximum de deux mois, à l'élection des nouveaux membres du conseil d'administration,

Considérant que les procédures concernant l'élection et les désignations des membres du conseil d'administration du CCAS ont été réalisées sur la base des actes susmentionnés,

Considérant que dès qu'il est constitué, le conseil d'administration élit en son sein un Vice-Président délégué qui est notamment chargé de présider le conseil en l'absence du Président et du Vice-Président,

Considérant que conformément à l'article R 123-8 du CASF le vote au scrutin secret intervient lorsqu'il s'agit de procéder à une nomination,

Considérant que Monsieur le Président, d'une part a fait appel à candidatures auprès des membres du conseil d'administration pour désigner un Vice-Président délégué ; que seule Madame Doris SÉJOURNÉ a déposé sa candidature,

Considérant qu'après l'appel à candidatures, un bureau de vote, composé de deux assesseurs chargés de procéder au dépouillement du scrutin, a été désigné à main levée au sein du conseil d'administration ; que les candidatures de Madame Françoise HANOT et de Madame Josiane POTTIER ont été retenues,

Considérant que pour garantir le scrutin secret, du matériel électoral a été distribué à chacun des membres du conseil d'administration ; qu'à l'appel de son nom, chacun des administrateurs a été invité à déposer son enveloppe dans l'urne et le cas échéant, celle de son mandant,

Considérant qu'après les opérations de dépouillement les résultats du premier tour de scrutin ont été constatés comme suit par les membres du bureau de vote, à savoir :

Nombre total d'administrateurs	13
Nombre d'administrateurs présents	10
a) Nombre d'administrateurs présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	00
b) Nombre de votants (enveloppes déposées)	12
c) Nombre de suffrage déclarés nuls par le bureau (art L.66 du code électoral)	00
d) Nombre de suffrages blancs (art. L.65 du code électoral)	00
e) Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	12
f) Majorité absolue*	7

*La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair.

CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Doris SÉJOURNÉ	12	Douze

Le conseil d'administration,
Après en avoir délibéré,
À L'UNANIMITE de ses membres présents et représentés,

- **DÉCIDE** à l'unanimité de désigner deux assesseurs pour permettre les opérations électorales liées à l'élection du vice-président délégué.

Le conseil d'administration,
Après en avoir délibéré,
À L'UNANIMITE de ses membres présents et représentés,

- **DÉCIDE** de désigner comme assesseurs en charge des opérations électorales susmentionnées Madame Françoise HANOT et Madame Josiane POTTIER.
- **PROCÈDE** aux opérations de vote au scrutin secret pour la désignation du vice-président délégué conformément à l'article R 123-18 du CASF.

Le conseil d'administration,
Après avoir voté,

- **DÉCLARE** que la candidate, Madame Doris SÉJOURNÉ, a obtenu 12 suffrages. Madame Doris SÉJOURNÉ a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés dès le premier tour de scrutin.

Monsieur le Président déclare élue au premier tour de scrutin Madame Doris SÉJOURNÉ Vice-Présidente déléguée du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Lucé.



Lucé, le 12 MAI 2026
Florent GAUTHIER
Président



ACTE EXECUTOIRE

- Transmis en Préfecture le 12 MAI 2026
- Publié sur www.luce.fr le 12 MAI 2026
- Notifié le



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, qui peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente notification :

- d'un recours gracieux devant le Président.
- d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif d'Orléans, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » (<http://www.telerecours.fr>)."



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LUCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SEANCE DU 28 AVRIL 2026

Délibération n°CCAS.2026.00007

DATE
CONVOCAION
24 avril 2026

NOMBRE DE
MEMBRES

Le mardi 28 avril 2026 à 14 heures 30

Le conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Florent GAUTHIER, Président.

EN EXERCICE 13

M. Florent GAUTHIER, Mme Badiha BOUNOUADAR, Mme Doris SÉJOURNÉ,
Mme Françoise HANOT, M. Farid KASMI, M. Albert TRÉPY, Mme Josiane POTTIER,
M. Julien ROULEAU, Mme Michelle BELLANGER, Mme Michelle CRESPEAU

PRÉSENTS 10

Formant la majorité des membres en exercice.

VOTANTS 12

Étaient absents représentés :

Objet : Délégation de pouvoir du conseil d'administration au titre de l'article R 123-21 du Code de l'Action Sociale et des Familles

Mme Chantal ROCHERIEUX donne pouvoir à Mme Josiane POTTIER,
M. Vincent VERRIER donne pouvoir à M. Florent GAUTHIER.

Était absent :

M. Philippe DEREZ.

Secrétaire de séance :

M. Albert TRÉPY.

**DELEGATION DE POUVOIR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU TITRE DE L'ARTICLE R 123-21 DU
CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

Vu les articles R 123-21, R 123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF),

Vu la délibération n° 2026.00011 de la séance du conseil municipal du 20 mars 2026 portant élection de Monsieur Florent GAUTHIER en qualité de Maire de la commune de Lucé,

Vu la délibération n° 2026.00005 de la séance du conseil d'administration du 28 avril 2026 portant élection du Vice-Président,

Vu la délibération n° 2026.00006 de la séance du conseil d'administration du 28 avril 2026 portant élection du Vice-Président délégué,

Considérant que sur le fondement de l'article R 123-21 du CASF, le conseil d'administration peut donner délégation de pouvoirs à son Président, à son Vice-Président ou à son Vice-Président délégué,

Considérant que les décisions prises par le Président, le Vice-Président ou le Vice-Président délégué dans les matières mentionnées à l'article R. 123-21 sont soumises aux mêmes règles que celles qui sont applicables aux délibérations du conseil d'administration portant sur les mêmes objets,

Considérant que sur le fondement de l'article R 123-21 du même code, les décisions prises en application de la présente délibération doivent être signées personnellement par le Président, le Vice-Président ou le Vice-Président délégué ; les décisions relatives aux matières ayant fait l'objet de la délégation sont prises, en cas d'absence ou d'empêchement du Président, du Vice-Président ou du Vice-Président délégué, par le conseil d'administration,

Le conseil d'administration

Après en avoir délibéré

À l'UNANIMITE de ses membres présents et représentés,

- **DÉLÈGUE** à son Président, sur les fondements de l'article R 123-21 de l'Action Sociale et des Familles, les pouvoirs suivants :
 - 1° Attribution des prestations de secours en urgence ou de faibles montants dans les limites le cas échéant fixées par le ou les règlements en vigueur et des barèmes applicables.
 - 2° Préparation, passation, exécution et règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services passés selon la procédure adaptée conformément au Code de la Commande Publique.
 - 3° Conclusion et révision des contrats de louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans.
 - 4° Conclusion de contrats d'assurance.

- 5° Création des régies comptables nécessaires au fonctionnement du centre d'action sociale et des services qu'il gère.
 - 6° Fixation des rémunérations et règlement des frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts.
 - 7° Exercice au nom du CCAS des actions en justice ou défense du centre dans les actions intentées contre lui, dans les cas définis ci-après :
 - Toutes actions en justice, de même que défendre le CCAS dans les actions intentées contre lui, de se désister au nom du CCAS, devant tous les ordres de juridictions, et ce, pour l'ensemble des contentieux, en première instance, en appel ou en cassation, y compris devant le Tribunal des Conflits, les juridictions communautaires européennes, les juridictions internationales, les autorités administratives indépendantes ou encore les autorités publiques indépendantes.
 - Déposer plainte devant toutes les instances pénales et se constituer partie civile principale ou intervenante, agir par voie de citation directe, de représenter le CCAS lors d'une comparution immédiate ou d'une composition pénale et aux fins d'obtenir réparation des conséquences que le CCAS peut subir de tout délit, contravention ou crime dont il a connaissance et/ou dont il a été victime.
 - 8° Délivrance, refus de délivrance et résiliation des élections de domicile mentionnées à l'article L. 264-2 du CASF.
- **PRÉCISE** qu'en cas absence ou d'empêchement du Président, l'ensemble des pouvoirs susmentionnés peuvent être exercés par le Vice-Président.
 - **PRÉCISE** qu'en cas absence ou d'empêchement du Président et du Vice-Président, l'ensemble des pouvoirs susmentionnés peuvent être exercés par le Vice-Président délégué.
 - **DIT** que le Président, le cas échéant, le Vice-Président ou le Vice-Président délégué doit rendre compte, à chacune des réunions du conseil d'administration, des décisions qu'il a prises en vertu de la délégation qu'il a reçue.

Lucé, le 12 MAI 2026

Florent GAUTHIER
Président



ACTE EXECUTOIRE

- Transmis en Préfecture le
- Publié sur www.luce.fr le

12 MAI 2026

12 MAI 2026



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, qui peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente notification :
 - d'un recours gracieux devant le Président.
 - d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif d'Orléans, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » (<http://www.telerecours.fr>)."



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LUCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SEANCE DU 28 AVRIL 2026

Délibération n°CCAS.2026.00008

DATE
CONVOCACTION
24 avril 2026

NOMBRE DE
MEMBRES

EN EXERCICE 13

PRÉSENTS 10

VOTANTS 12

Objet : Composition
d'une commission
permanente et
désignation de ses
membres

Le mardi 28 avril 2026 à 14 heures 30

Le conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Florent GAUTHIER, Président.

M. Florent GAUTHIER, Mme Badiha BOUNOUADAR, Mme Doris SÉJOURNÉ,
Mme Françoise HANOT, M. Farid KASMI, M. Albert TRÉPY, Mme Josiane POTTIER,
M. Julien ROULEAU, Mme Michelle BELLANGER, Mme Michelle CRESPEAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents représentés :

Mme Chantal ROCHERIEUX donne pouvoir à Mme Josiane POTTIER,
M. Vincent VERRIER donne pouvoir à M. Florent GAUTHIER.

Était absent :

M. Philippe DEREZ.

Secrétaire de séance :

M. Albert TRÉPY.

COMPOSITION D'UNE COMMISSION PERMANENTE ET DESIGNATION DE SES MEMBRES

Vu l'article R 123-19 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF),

Vu la délibération n° 2026.00011 de la séance du conseil municipal du 20 mars 2026 portant élection de Monsieur Florent GAUTHIER en qualité de Maire de la commune de Lucé,

Vu la délibération n° 2026.00017 de la séance du conseil municipal du 7 avril 2026 portant fixation du nombre de sièges au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Vu la délibération n° 2026.00018 de la séance du conseil municipal du 7 avril 2026 procédant à la désignation des « membres élus » au sein du conseil d'administration du CCAS,

Vu la délibération n° 2020.00020 de la séance du conseil d'administration du CCAS du 25 novembre 2020 portant approbation du règlement intérieur du conseil d'administration,

Vu la délibération n° 2026.00005 de la séance du conseil d'administration du CCAS du 28 avril 2026 portant élection d'un Vice-Président,

Vu la délibération n° 2026.00006 de la séance du conseil d'administration du CCAS du 28 avril 2026 portant élection d'un Vice-Président délégué,

Vu l'arrêté municipal n° A.2026.00145 du 17 avril 2026 portant désignation des « membres nommés » au sein du conseil d'administration du CCAS de Lucé,

Considérant que suivant les dispositions de l'article R 123-19 du CASF, le règlement intérieur peut prévoir la désignation au sein du conseil d'administration d'une commission permanente dont il détermine le fonctionnement et les attributions,

Considérant que cette commission est présidée de droit par Monsieur le Maire, ou par un conseiller municipal désigné par lui ; que ladite commission est composée pour moitié de membres émanant du conseil municipal et pour moitié de membres nommés par arrêté municipal ; que le conseil d'administration désigne les uns et les autres en son sein,

Considérant que les dispositions de l'article 24 du règlement intérieur susmentionné dispose qu'une commission permanente est créée par le conseil d'administration ; que l'article 25 fixe le nombre de membres de la commission permanente, à parité, issus du conseil municipal et nommés par arrêté, à 4 sièges titulaires et 4 sièges suppléants,

Considérant qu'une série de candidats s'est proposée pour faire partie de la commission permanente ; que le Conseil d'administration a demandé à procéder à une désignation à main levée,

Le conseil d'administration

Après en avoir délibéré,

À l'UNANIMITE de ses membres présents et représentés,

- **RETIENT** le principe du vote à main levée pour procéder aux désignations susmentionnées.

- **DÉSIGNE les membres de la commission permanente suivants :**
 - o **Membres titulaires :** Madame Badiha BOUNOUADAR, Madame Françoise HANOT, Madame Michelle CRESPEAU, Madame Chantal ROCHERIEUX.
 - o **Membres suppléants :** Madame Doris SÉJOURNÉ, Monsieur Farid KASMI, Monsieur Julien ROULEAU, Madame Michelle BELLANGER.

- **DIT** que le règlement intérieur annexé à la délibération n° 2020.00020 détermine le fonctionnement de la commission permanente.

Lucé, le 12 MAI 2026

Florent GAUTHIER
Président



ACTE EXECUTOIRE

- Transmis en Préfecture le
- Publié sur www.luce.fr le
- Notifié le



12 MAI 2026

12 MAI 2026

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, qui peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente notification :

- d'un recours gracieux devant le Président.
- d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif d'Orléans, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » (<http://www.telerecours.fr>)."



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LUCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SEANCE DU 28 AVRIL 2026

Délibération n°CCAS.2026.00009

DATE
CONVOCACTION
24 avril 2026

NOMBRE DE
MEMBRES

Le mardi 28 avril 2026 à 14 heures 30

Le conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Florent GAUTHIER, Président.

EN EXERCICE 13

M. Florent GAUTHIER, Mme Badiha BOUNOUADAR, Mme Doris SÉJOURNÉ,
Mme Françoise HANOT, M. Farid KASMI, M. Albert TRÉPY, Mme Josiane POTTIER,
M. Julien ROULEAU, Mme Michelle BELLANGER, Mme Michelle CRESPEAU.

PRÉSENTS 10

Formant la majorité des membres en exercice.

VOTANTS 12

Étaient absents représentés :

Objet : Groupement
d'Intérêt Public (GIP)
Chartres Métropole
Restauration –
désignation

Mme Chantal ROCHERIEUX donne pouvoir à Mme Josiane POTTIER,
M. Vincent VERRIER donne pouvoir à M. Florent GAUTHIER.

Était absent :

M. Philippe DEREZ.

Secrétaire de séance :

M. Albert TRÉPY

GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC (GIP) CHARTRES METROPOLE RESTAURATION – DESIGNATION

Vu les articles L 1111-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL-BLE-2024278-0002 du 4 octobre 2024 portant approbation de la modification de la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public Chartres Métropole Restauration (GIP – CMR),

Vu la délibération n° 2024.00004 de la séance du conseil d'administration du CCAS du 26 mars 2024 portant approbation de la convention constitutive modificative du GIP-CMR,

Considérant qu'à l'issue du renouvellement du conseil municipal de la commune de Lucé, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale a également été renouvelé,

Considérant que suivant l'article 13 de la convention constitutive modificative du groupement, le Centre Communal d'Action Sociale de Lucé dispose d'un représentant au sein de l'assemblée générale,

Considérant que suivant l'article 14 de la même convention susmentionnée, le CCAS fait partie des membres du GIP-CMR commandant moins de 150 000 repas à l'année ; que les membres de ce groupement sont tous représentés au sein du conseil d'administration par 3 administrateurs désignés en assemblée générale,

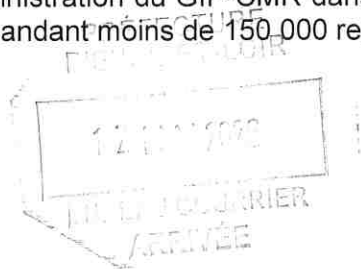
Considérant que suite au renouvellement du Conseil d'administration, il convient de procéder à la désignation susmentionnée ; que seule Madame Josiane POTTIER a déposé sa candidature,

Le conseil d'administration

Après en avoir délibéré,

À l'UNANIMITE de ses membres présents et représentés

- **ABROGE** les dispositions de désignation de la délibération n° 2024.00004 du 26 mars 2024.
- **RETIENT** le principe du vote à main levée pour permettre la désignation susmentionnée.
- **DÉSIGNE** Madame Josiane POTTIER comme représentante au sein de l'assemblée générale du Groupement d'Intérêt Public Chartres Métropole Restauration conformément aux modalités retenues ci-dessus.
- **AUTORISE** le cas échéant, Madame Josiane POTTIER représentante à l'assemblée générale à présenter sa candidature au poste d'administrateur au sein du conseil d'administration du GIP-CMR dans l'objectif de représenter l'ensemble des membres commandant moins de 150.000 repas à l'année.



Lucé, le 12 MAI 2026

Florent GAUTHIER
Président



ACTE EXECUTOIRE

- Transmis en Préfecture le
- Publié sur www.luce.fr le
- Notifié le



12 MAI 2026
12 MAI 2026

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, qui peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente notification :
- d'un recours gracieux devant le Président.
- d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif d'Orléans, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » (<http://www.telerecours.fr>).

Conseil d'Administration du 28 avril 2026
Délibération n°CCAS.2026.00009



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LUCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SEANCE DU 28 AVRIL 2026

Délibération n°CCAS.2026.00010

DATE
CONVOCACTION
24 avril 2026

NOMBRE DE
MEMBRES

EN EXERCICE 13

PRÉSENTS 10

VOTANTS 12

Objet : Règlement
Budgétaire et
Financier (RBF) -
approbation

Le mardi 28 avril 2026 à 14 heures 30

Le conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Florent GAUTHIER, Président.

M. Florent GAUTHIER, Mme Badiha BOUNOUADAR, Mme Doris SÉJOURNÉ,
Mme Françoise HANOT, M. Farid KASMI, M. Albert TRÉPY, Mme Josiane POTTIER,
M. Julien ROULEAU, Mme Michelle BELLANGER, Mme Michelle CRESPEAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents représentés :

Mme Chantal ROCHERIEUX donne pouvoir à Mme Josiane POTTIER,
M. Vincent VERRIER donne pouvoir à M. Florent GAUTHIER

Était absent :

M. Philippe DEREZ.

Secrétaire de séance :

M. Albert TRÉPY.

REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER (RBF) - APPROBATION

Vu l'ordonnance n° 2025-526 du 12 juin 2025 relative à la généralisation du compte financier unique et plus particulièrement son article 1^{er},

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et en particulier ses articles 53 à 57,

Vu l'article L 1612-30 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu la délibération n° 2022.00018 de la séance du conseil d'administration du 6 septembre 2022 portant adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2023,

Vu la délibération n° 2023.00004 de la séance du conseil d'administration du 29 mars 2023 portant adoption du Règlement Budgétaire et Financier (RBF),

Considérant que le basculement en M57 s'accompagne pour les collectivités supérieures à 3 500 habitants de l'adoption d'un règlement budgétaire et financier (RBF) ; que le CCAS de Lucé est appelée à adopter le présent règlement qui fixe les règles de gestion applicables à la commune pour la préparation et l'exécution du budget, la gestion pluriannuelle et financière des crédits et l'information des élus,

Considérant qu'à la suite du renouvellement du conseil d'administration et avant le vote de la première délibération budgétaire de l'établissement, l'assemblée délibérante doit établir son Règlement Budgétaire et Financier (RBF),

Le conseil d'administration

Après en avoir délibéré,

À l'UNANIMITE de ses membres présents et représentés,

- **ABROGE** la délibération n° 2023.00004.
- **ADOpte** le Règlement Budgétaire et Financier joint en annexe A.



Lucé, le 12 MAI 2026

Florent GAUTHIER
Président



ACTE EXECUTOIRE

- Transmis en Préfecture le 12 MAI 2026
- Publié sur www.luce.fr le 12 MAI 2026

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, qui peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente notification :
- d'un recours gracieux devant le Président.
- d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif d'Orléans, qui peut être saisi par l'application informatique « Télécours citoyens » (<http://www.telerecours.fr>)."





REGLEMENT BUDGÉTAIRE ET FINANCIER

CCAS DE LUCE

Version adoptée lors du Conseil d'Administration du 28 avril 2026





SOMMAIRE

Introduction	3
I. Le budget, un acte politique	5
A. L'arborescence budgétaire	5
B. Le cycle budgétaire	5
1. Les orientations budgétaires	5
2. Le budget primitif	6
3. Les décisions modificatives	6
4. Le budget supplémentaire et l'affectation des résultats	7
II. L'exécution budgétaire	7
A. L'engagement comptable	7
1. Définition	7
2. Procédures d'engagement	8
B. Liquidation et mandatement	9
III. Les opérations financières particulières et opérations de fin d'année	10
A. Gestion du patrimoine	10
B. Les provisions	11
C. Les règles	11
D. Le rattachement des charges et des produits	12
E. La journée complémentaire	13
IV. La gestion de la dette	13
1. Gestion de la dette	13
2. Gestion de la trésorerie	14



INTRODUCTION

Le présent Règlement Budgétaire et Financier (RBF) du CCAS de Lucé formalise et précise les règles de gestion budgétaire et comptable applicables au CCAS.

Ce règlement définit les règles de gestion internes propres au CCAS, dans le respect du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'instruction budgétaire et comptable applicable, soit la M57 depuis le 1^{er} janvier 2023.

Il traite des concepts de base mis en œuvre par la collectivité au travers notamment de l'utilisation du logiciel de gestion financière :

- La présentation budgétaire par le biais d'une segmentation hiérarchisée ;
- La comptabilité d'engagement.

Les principaux objectifs de ces règles de gestion sont les suivants :

1. Harmoniser les règles de fonctionnement et la terminologie utilisées ;
2. Anticiper l'impact des actions du CCAS sur les exercices futurs ;
3. Réguler les flux financiers du CCAS en améliorant le processus de préparation budgétaire et en fiabilisant le suivi de la consommation des crédits.

Le présent règlement ne constitue pas un manuel d'utilisation du logiciel financier ni un guide interne des procédures comptables mais a pour ambition de servir de référence à l'ensemble des questionnements émanant des agents du CCAS et des élus du Conseil d'Administration dans l'exercice de leurs missions respectives.

Dans ce cadre, il convient de rappeler que les instructions budgétaires et comptables applicables aux CCAS permettent de disposer d'un cadre garant de la sincérité et de la fiabilité des comptes.

De plus, le budget du CCAS doit respecter les cinq grands principes des finances publiques que sont l'annualité, l'unité, l'universalité, la spécialité et l'équilibre.

L'annualité budgétaire

Le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées, par l'assemblée délibérante, les recettes et les dépenses d'un exercice (article L2311-1 du CGCT). Cet exercice est annuel et il couvre l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre. Il existe des dérogations à ce principe d'annualité tel que la journée complémentaire (journée dite " complémentaire " du 1^{er} janvier au 31 janvier de N + 1) ou encore les autorisations de programme.

L'unité budgétaire

La totalité des recettes et des dépenses doit normalement figurer dans un document unique, c'est le principe d'unité budgétaire. Par exception, le budget principal et les budgets annexes forment le budget du CCAS dans son ensemble. Ce principe a pour objectif de donner une vision d'ensemble des ressources et des charges du CCAS.

Le budget du CCAS de Lucé ne comprend qu'un budget principal.



L'universalité budgétaire

L'ensemble des recettes et des dépenses doivent figurer dans les documents budgétaires. De ce fait, il est interdit de contracter des recettes et des dépenses, c'est-à-dire de compenser une écriture en recette par une dépense ou inversement. De plus, il n'est pas possible d'affecter des recettes à des dépenses précises. L'ensemble des recettes doit financer l'ensemble des dépenses prévues au budget.

La spécialité budgétaire

Les crédits doivent être affectés à des dépenses ou des catégories de dépenses définies dans l'autorisation budgétaire. Ce principe de spécialité ne doit pas être confondu avec la règle de non-affectation car si les recettes ne doivent pas être affectées, les crédits doivent au contraire l'être avec précision.

L'équilibre budgétaire

La loi du 22 juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux collectivités locales, proclame les principes de sincérité et d'équilibre pour permettre une meilleure transparence dans la gestion financière des communes.

Il est défini par l'article L1612-4 du CGCT et est soumis à trois conditions.

« Le budget de la collectivité territoriale est en équilibre réel lorsque la section de fonctionnement et la section d'investissement sont respectivement votées en équilibre, les recettes et les dépenses ayant été évaluées de façon sincère, et lorsque le prélèvement sur les recettes de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement, ajouté aux recettes propres de cette section, à l'exclusion du produit des emprunts, et éventuellement aux dotations des comptes d'amortissements et de provisions, fournit des ressources suffisantes pour couvrir le remboursement en capital des annuités d'emprunt à échoir au cours de l'exercice. »

Le principe de sincérité a un lien direct avec le principe d'équilibre car le budget est en équilibre réel si les recettes et les dépenses sont évaluées de façon sincère.

En effet, le budget doit être sincère dans sa prévision ce qui signifie que la collectivité doit inscrire l'ensemble des recettes et des dépenses qu'elle compte réaliser selon une estimation aussi fiable que possible.

L'exigence de sincérité relève du réalisme ainsi que du principe de transparence financière. Il est lié à d'autres principes comme la prudence que traduisent notamment les mécanismes de provisions et d'amortissement qui contribue à la maîtrise du risque financier du CCAS.



I. LE BUDGET, UN ACTE POLITIQUE

Le budget est l'acte par lequel l'assemblée délibérante (c'est-à-dire le Conseil d'Administration) prévoit et autorise les dépenses et les recettes d'un exercice.

Il s'exécute selon un calendrier précis et se compose de différents documents budgétaires.

Cet acte de prévision est soumis à des règles de gestion et de présentation issues du Code Général des Collectivités Territoriales et de la nomenclature comptable applicable.

A. L'ARBORESCENCE BUDGETAIRE, DECLINAISON DES POLITIQUES MUNICIPALES

La présentation de l'ensemble des documents budgétaires officiels faisant l'objet d'un vote en assemblée délibérante et d'une transmission au contrôle de légalité doit répondre à un formalisme précis, tant sur la forme que sur le fond.

En effet, le budget se présente sous la forme de deux sections (fonctionnement/investissement) et le montant des dépenses et des recettes de chacune des deux sections doit être équilibré.

Les dépenses et les recettes sont regroupées par chapitre budgétaire, ventilé chacun par article comptable et par fonction.

B. LE CYCLE BUDGETAIRE

Le budget est prévu pour la durée d'un exercice, débutant le 1er janvier et prenant fin le 31 décembre.

Son élaboration ainsi que les différentes décisions qui le font évoluer au cours de l'année sont encadrées par des échéances légales.

Ainsi, comme pour toutes les CCAS des communes de plus de 3.500 habitants, l'élaboration proprement dite du budget est précédée d'une étape préalable obligatoire constituée par le débat d'orientations budgétaires.

1. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Conformément à l'article L2312-1 du CGCT, le CCAS de Lucé organise en Conseil d'Administration un rapport sur les orientations budgétaires générales de l'exercice et les engagements pluriannuels ainsi qu'une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Ce rapport précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail dans un délai de dix semaines précédant l'examen du budget.

Le CCAS structure notamment son rapport d'orientation budgétaire autour d'un rappel du contexte dans lequel se déroule l'élaboration budgétaire (conjuncture économique, projet de loi de finances) et d'une présentation de la situation spécifique du CCAS.



Ce débat de portée générale permet aux élus municipaux d'exprimer leur opinion sur le projet budgétaire d'ensemble et permet au Président de présenter les choix budgétaires prioritaires pour l'année à venir ainsi que les engagements pluriannuels envisagés.

Il a lieu au plus tôt dix semaines avant le vote du budget primitif.

2. LE BUDGET PRIMITIF

Le budget de la collectivité est préparé selon un calendrier annuel structuré.

A titre indicatif, les principales étapes sont les suivantes :

- **Juin N-1** : validation des hypothèses de « cadrage » du budget primitif (BP) de l'année N, notamment concernant la masse salariale, l'évolution globale des autres dépenses de fonctionnement général, les tarifs de prestations et le volume global de crédits consacrés à l'investissement (hors crédits dévolus au remboursement en capital de la dette).
- **Juillet-Août N-1** : préparation par les services des propositions budgétaires de l'exercice à venir. Dans ce cadre, les services rédigent, en respectant un cadre fourni par la Direction des Finances, une note budgétaire de présentation détaillée de leurs propositions. Ce support revêt une importance déterminante puisqu'il sert de document de référence lors des conférences budgétaires.
- **Septembre à Novembre N-1** : tenue des arbitrages administratifs (Direction Générale/Services opérationnels/Direction des Finances) puis politiques (impliquant les élus de secteur et l'élu(e) en charge des finances).

A l'issue de ces conférences budgétaires, l'équilibre général du budget N est présenté au Maire, qui rend ses arbitrages finaux.

- **Février-Mars N** : tenue du Débat d'Orientation Budgétaire en Conseil d'Administration.
- **Au plus tard le 15 avril N** : vote du budget primitif de l'année N en Conseil d'Administration.

Ce calendrier peut être adapté en fonction des contraintes réglementaires et des besoins de la collectivité.

Conformément à l'exigence de présentation croisée de l'article L2312-3 du CGCT, le budget primitif et le compte administratif ou compte financier unique sont présentés par fonction et sous fonction. La nomenclature fonctionnelle a été conçue comme un instrument d'information destiné à faire apparaître, par domaines de compétences, les dépenses et les recettes de la commune.

Le CCAS de Lucé a fait le choix d'un vote par nature. Le budget est ainsi présenté par chapitres et par articles budgétaires. Il est voté au niveau du chapitre.

3. LES DÉCISIONS MODIFICATIVES

Au cours de l'exercice budgétaire, les prévisions de dépenses et de recettes formulées au sein du budget primitif peuvent être amenées à évoluer et être revues lors d'une étape budgétaire spécifique dénommée « décision modificative ».

Cette décision, partie intégrante du budget de l'exercice, doit respecter les mêmes règles de présentation et d'adoption que le budget primitif.



4. LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE ET L'AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le « budget supplémentaire » constitue une décision modificative ayant pour particularité de reprendre les résultats comptables de l'exercice précédent.

Le budget supplémentaire ne peut être adopté par l'Assemblée délibérante qu'après le vote du compte administratif et compte de gestion, ou du compte financier unique de l'exercice clos.

II. L'EXECUTION BUDGETAIRE

Le budget voté s'exécute du 1er janvier au 31 décembre de l'année.

Le cycle de l'exécution budgétaire comporte différentes étapes, de la réservation des crédits lorsque la décision de financer une action ou un projet est prise par la collectivité jusqu'à la prise en charge des mandats et titres émis par le Comptable public.

Chacune de ces étapes peut comporter des spécificités de gestion mises en place par le CCAS dans le respect des règles de la comptabilité publique et plus particulièrement des modalités précisées par la nomenclature budgétaire et comptable applicable.

A. L'ENGAGEMENT COMPTABLE

1. DÉFINITION

L'article 1612-38 de l'ordonnance n°2025-526 du 12 juin 2025 relative à la généralisation du compte financier unique codifiée en termes identiques aux articles L. 2342-2, L. 3341-1 et L. 4341-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) oblige l'ordonnateur à tenir une comptabilité des dépenses engagées.

La notion d'engagement comptable permet de garantir qu'aucune décision de nature financière n'est autorisée en l'absence de crédits budgétaires et ainsi d'assurer le respect par la collectivité de ses engagements auprès des tiers.

La tenue d'une comptabilité d'engagement est une obligation qui incombe à l'ordonnateur de la collectivité.

Cette comptabilité d'engagement doit permettre à tout moment de connaître :

- Les crédits ouverts en dépenses et en recettes ;
- Les crédits disponibles à l'engagement,
- Les crédits disponibles au mandatement,
- Les dépenses et recettes réalisées.



D'un point de vue juridique, un engagement est l'acte par lequel le CCAS crée ou constate à son encontre une obligation qui entraînera une charge (engagement juridique). Il résulte de la signature d'un contrat, d'une convention, d'un bon de commande...

Il est constitué des trois éléments suivants : un montant prévisionnel de dépenses, un tiers concerné par la prestation et une imputation budgétaire (chapitre et article, fonction). L'engagement comptable est préalable (ou concomitant) à l'engagement juridique afin de garantir la disponibilité des crédits.

2. PROCÉDURES D'ENGAGEMENT

Tout engagement se matérialise dans l'outil de gestion financière par le choix d'une procédure d'engagement, portant chacune des règles de gestion spécifiques.

Ce choix de procédure dépend notamment du support juridique accompagnant l'engagement comptable.

Les règles de gestion seront en effet différentes selon que l'engagement concerne un accord cadre à bons de commande, des travaux de construction, une subvention à verser à un partenaire extérieur, ou encore le règlement des intérêts de la dette.

P1 – « un engagement pour une commande »

Cette procédure d'engagement est celle à retenir dans le cadre des commandes passées par la collectivité sans s'appuyer sur un marché « formalisé » et s'appuyant sur un bon de commande unique.

Cette procédure d'engagement peut également être utilisée pour les commandes passées par la collectivité à partir de marchés à bons de commande, et pour lesquels les services souhaitent assurer un suivi financier par le biais de la correspondance exacte entre un bon de commande et un seul et unique engagement.

Les engagements générés à partir de cette procédure ne nécessitent pas la validation préalable de l'engagement par la Direction des Finances.

Un bon de commande, visé par le Responsable du Service, puis par l'élu délégué, puis vérifié par la Direction des finances et enfin signé par l'Adjoint délégué aux Finances, est nécessaire à la validation de l'engagement créé à partir de cette procédure.

En l'absence de bon de commande signé, l'engagement n'est pas validé et ne peut donc pas être utilisé pour liquider des factures.

P2 – « un engagement pour plusieurs commandes »

Cette procédure permet la création d'un engagement global correspondant au montant du marché ou à un montant prévisionnel établi par le service gestionnaire.

Plusieurs commandes peuvent être effectuées à partir de cet engagement, dans la limite du montant engagé. L'engagement est au préalable validé par la Direction des Finances avant de pouvoir être utilisé pour effectuer des commandes.



Les bons de commande sont rattachés au fur et à mesure de leur création à l'engagement correspondant.

Pour être valides, ces bons de commande doivent être visés par le Responsable du Service, puis par l'élu délégué, puis vérifiés par la Direction des finances et enfin signés par l'Adjoint délégué aux Finances, ce circuit est nécessaire à la validation de l'engagement créé à partir de cette procédure.

P3 – « un engagement sans bon de commande »

Cette procédure permet la création d'un engagement qui ne nécessite pas la production d'un bon de commande en parallèle pour permettre l'exécution des prestations.

L'engagement est créé par la Direction des Finances et peut ensuite faire l'objet de liquidations sans émission d'un bon de commande.

Sont concernés par cette procédure l'ensemble des subventions versées par la collectivité.

Cette procédure s'applique également pour les dépenses liées au paiement des fluides (électricité, eau, gaz...), des loyers et charges de copropriété dus par la commune, pour le paiement des sous-traitants dans les marchés publics, des taxes et impôts réglés par elle ainsi que pour l'ensemble des recettes à rattacher en fonctionnement ou à reporter en investissement.

Des types d'engagements sont associés à ces procédures et doivent faire l'objet d'un choix lors de la création de l'engagement comptable par la Direction des Finances. Ces types d'engagement sont à utiliser en fonction des caractéristiques des dépenses et recettes concernées, notamment en fonction de la procédure de marché public utilisée, de la présence d'émissions de factures ou encore le renseignement de références CMP.

B. LIQUIDATION ET MANDATEMENT

Après avoir fait l'objet d'un engagement comptable et juridique, les obligations de payer doivent être liquidées puis mandatées.

- La liquidation : elle a pour objet de vérifier la réalité de la dette de la collectivité et d'arrêter le montant de la dépense. Elle comporte deux opérations étroitement liées :
 - ✓ La constatation du service fait : consiste à vérifier la réalité de la dette. Il s'agit de s'assurer que le prestataire retenu par la collectivité a bien accompli les obligations lui incombant. Le service fait doit ainsi être certifié. La constatation et la certification du service fait sont effectuées par les services gestionnaires au sein de l'outil de gestion financière. Une adaptation des procédures peut être mise en place. D'une façon générale, le circuit de constatation du service fait est le suivant : La constatation du service fait est effectuée par l'agent ayant effectivement suivi la réalisation de la prestation, ou son supérieur hiérarchique (chef de service généralement). La certification du service fait est ensuite réalisée par le chef de service concerné ou le directeur (lorsque la constatation a été faite par le chef de service).
 - ✓ La liquidation proprement dite qui consiste, avant l'ordonnancement de la dépense, à contrôler tous les éléments conduisant au paiement. Elle est effectuée par le service des



Finances après réception de tous les éléments visés et conduit à proposer le mandat ou le titre de recette après certification du service fait.

Le mandatement/ordonnancement est assuré par la Direction des Finances.

Elle procède pour cela à la vérification de la cohérence et de l'exhaustivité des pièces justificatives obligatoires. L'ordonnancement de la dépense/recette se matérialise par un mandat/titre établi pour le montant de la liquidation.

Il donne l'ordre au comptable public de payer la dette de la collectivité (dépense – mandat) ou de recouvrer les sommes dues à la collectivité (recette – titre). Chaque mandat/titre doit être accompagné des pièces justificatives dont la liste est fixée au Code général des Collectivités Territoriales. Les mandats, titres et bordereaux sont numérotés par ordre chronologique.

- Le paiement est ensuite effectué par le Service de Gestion Comptable. Le Chef du Service de Gestion Comptable effectue les contrôles de régularité suivants :
 - Qualité de l'ordonnateur ;
 - Disponibilité des crédits ;
 - Imputation comptable ;
 - Validité de la dépense ;
 - Caractère libératoire du règlement.

III. LES OPÉRATIONS FINANCIÈRES PARTICULIÈRES ET OPÉRATIONS DE FIN D'ANNÉE

A. GESTION DU PATRIMOINE

Le patrimoine de la collectivité regroupe l'ensemble des biens meubles, immeubles, matériels, immatériels et financiers, en cours de production ou achevés, qui appartiennent au CCAS.

Ces biens ont été acquis en section d'investissement (comptes de classe 2 du bilan).

Ces éléments de patrimoine font l'objet d'une valorisation comptable et sont inscrits à l'inventaire comptable de la collectivité.

Ce suivi des immobilisations, constituant le patrimoine du CCAS, incombe aussi bien à l'ordonnateur (chargé du recensement des biens et de leur identification par n° d'inventaire) qu'au Comptable public (chargé de la bonne tenue de l'état de l'actif de la collectivité).

D'une manière générale, chaque immobilisation acquise par le CCAS connaît le cycle comptable suivant :

- ✓ Entrée de l'immobilisation dans le patrimoine du CCAS : cette entrée est constatée au moment de la liquidation liée à l'acquisition de l'immobilisation. Chaque immobilisation est référencée sous un n° d'inventaire unique, transmis au Comptable public. Ce rattachement de la liquidation à un élément du patrimoine (n° d'inventaire) est obligatoire.



- ✓ Amortissement : il permet de constater la baisse de la valeur comptable de l'immobilisation, consécutive à l'usage, au temps, à son obsolescence ou à toute autre cause dont les effets sont jugés irréversibles. La durée d'amortissement propre à chaque catégorie de bien est fixée par délibération du Conseil d'Administration et fait l'objet d'une annexe aux documents budgétaires. A chaque immobilisation (disposant d'un n° d'inventaire spécifique) correspond un tableau d'amortissement.

L'amortissement se traduit budgétairement par une écriture d'ordre donnant lieu :

– A une dépense de fonctionnement pour constater la dépréciation du bien par la dotation aux amortissements ;
– A une recette d'investissement pour provisionner l'éventuel remplacement du bien. Ces deux mouvements (dépense de fonctionnement/recette d'investissement) sont de même montant. La dotation aux amortissements constitue une dépense obligatoire.

- ✓ La sortie de l'immobilisation du patrimoine qui fait suite à une cession de l'immobilisation (à titre gratuit ou onéreux) ou à une destruction partielle ou totale (mise au rebut ou sinistre). Lors d'une cession d'un bien mobilier ou immobilier, des opérations d'ordre budgétaire (avec constatation d'une plus ou moins-value traduisant l'écart entre la valeur nette comptable du bien et sa valeur de marché) doivent être comptabilisées.

B. LES PROVISIONS

Le provisionnement constitue l'une des applications du principe de prudence contenu dans le plan comptable général. Il s'agit d'une technique comptable qui permet de constater une dépréciation ou un risque ou bien encore d'étaler une charge.

Les provisions constituent une opération d'ordre semi-budgétaire comprenant au budget une dépense de fonctionnement à un compte 68X, dont le montant dépend du risque encouru. Elles seront inscrites par le Service de Gestion comptable à un compte 151X pour le même montant sans opération budgétaire.

Les provisions doivent être constituées dès l'apparition d'un risque ou d'une dépréciation. Dans tous les cas, les provisions doivent figurer au budget primitif (au titre de la section de fonctionnement) et lorsque la provision concerne un risque nouveau, elle doit être inscrite dès la plus proche décision budgétaire suivant la connaissance du risque.

Une fois le risque écarté ou réalisé, le plus souvent sur un exercice ultérieur, une reprise sur provision sera effectuée par une recette à un compte 78X selon la provision constituée à l'origine.

C. LES RÉGIES

Seuls les comptables de la direction générale des Finances publiques (chefs des Services de Gestion Comptable) sont habilités à régler les dépenses et encaisser les recettes des collectivités et établissements publics dont ils ont la charge (décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique).



Ce principe connaît une exception avec les régies d'avances et de recettes qui permettent, pour des raisons de commodité, à des agents placés sous l'autorité de l'ordonnateur et la responsabilité du trésorier, d'exécuter de manière limitative et contrôlée, un certain nombre d'opérations.

Cette procédure est notamment destinée à faciliter l'encaissement de recettes et le paiement de dépenses. Les personnes pouvant être autorisées à manier des fonds publics ont la qualité de régisseur(s) ou de mandataire(s) avec différentes catégories, selon la nature ou la durée de leur intervention.

Les régisseurs et leur(s) mandataire(s) sont nommés par décision de l'ordonnateur de la collectivité territoriale auprès duquel la régie est instituée sur avis conforme du comptable public assignataire des opérations de la régie.

Le régisseur nommé est responsable :

- de l'encaissement des recettes dont il a la charge et des contrôles qu'il est tenu d'exercer à cette occasion (régie de recettes) ;
- du paiement des dépenses dont il a la charge et des contrôles qu'il est tenu d'exercer à cette occasion (régie d'avances) ;
- de la garde et de la conservation des fonds et valeurs qu'il gère (responsabilité en cas de perte ou de vol) ;
- de la conservation des pièces justificatives ;
- de la tenue de la comptabilité. Il tient une comptabilité exhaustive de l'ensemble de ses opérations qu'il doit justifier périodiquement auprès de l'ordonnateur et du comptable public.

Le Service de Gestion Comptable a pour rôle de :

- contrôler et viser les arrêtés et décisions adressés par la Direction Générale des Services ;
- procéder au suivi comptable et administratif des régies de recettes et d'avances ;
- contrôler les régies. Le régisseur et le mandataire suppléant peuvent voir leur responsabilité engagée sous la forme administrative, pénale, personnelle et pécuniaire.

○ Responsabilité administrative : Le régisseur est responsable de ses actes conformément aux dispositions des lois et règlements qui fixent son statut. Il est ainsi soumis à l'ensemble des devoirs qui s'imposent aux agents territoriaux.

Cependant, sa responsabilité pénale devant un préjudice financier prévaut.

Ainsi, par exemple, s'il lui a été ordonné par un supérieur hiérarchique d'engager une dépense non prévue dans l'acte constitutif d'une régie d'avance, le refus d'obéissance d'un régisseur ne pourra pas être sanctionné, puisque l'obéissance à cet ordre exposerait ce dernier à engager sa responsabilité pénale.

○ Responsabilité pénale : Le régisseur peut faire l'objet de poursuites judiciaires s'il commet des infractions d'ordre pénal à la loi. En particulier, si le régisseur perçoit ou manie irrégulièrement des fonds publics.

Le juge des comptes peut en effet déclarer comptable de fait le régisseur, régulièrement nommé, lorsqu'il exécute des opérations pour lesquelles il n'est pas habilité ainsi que toute personne, qui sans être régulièrement nommée, exerce les fonctions de régisseur.

D. LE RATTACHEMENT DES CHARGES ET DES PRODUITS

Les instructions budgétaires et comptables imposent le respect de la règle de l'annualité budgétaire et du principe de l'indépendance comptable des exercices. Celui-ci correspond à l'introduction du



rattachement des charges et de produits dès lors que leur montant peut avoir un impact significatif sur le résultat. **Cette obligation concerne la seule section de fonctionnement.**

De ce fait, le rattachement suppose trois conditions :

- Le service doit être fait au 31 décembre de l'année n.
- Les sommes en cause doivent être significatives.
- La dépense doit être non récurrente d'une année sur l'autre.

E. LA JOURNÉE COMPLÉMENTAIRE

La journée complémentaire autorise jusqu'au 31 janvier de l'année n+1 l'émission en section de fonctionnement des titres et des mandats correspondant aux services faits et aux droits acquis au 31 décembre de l'année n.

La période de la journée complémentaire est une dérogation au principe de l'annualité budgétaire.

IV. LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRÉSORERIE

1. GESTION DE LA DETTE

Aux termes de l'article L.2337 – 3 du Code Général des Collectivités Territoriales, les CCAS peuvent recourir à l'emprunt.

Le recours à l'emprunt est destiné exclusivement au financement des investissements, qu'il s'agisse d'un équipement spécifique, d'un ensemble de travaux relatifs à cet équipement ou encore d'acquisitions de biens durables considérés comme des immobilisations.

Les emprunts peuvent être globalisés et correspondre à l'ensemble du besoin en financement de la section d'investissement.

En aucun cas l'emprunt ne doit combler un déficit de la section de fonctionnement ou une insuffisance des ressources propres pour financer le remboursement en capital de la dette. Le recours à l'emprunt relève en principe de la compétence de l'Assemblée délibérante.

Toutefois, cette compétence peut être déléguée au Président (selon l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales).

La délégation de cette compétence est encadrée.

Le Président du CCAS peut ainsi :

- lancer des consultations auprès de plusieurs établissements financiers dont la compétence est reconnue pour ce type d'opérations ;
- retenir les meilleures offres au regard des possibilités que présente le marché à un instant donné, du gain espéré et des primes et commissions à verser ;
- passer les ordres pour effectuer l'opération arrêtée ;
- résilier l'opération arrêtée ;
- signer les contrats répondant aux conditions posées ;
- définir le type d'amortissement et procéder à un différé d'amortissement ;
- recourir, pour les réaménagements de dette, à la faculté de passer du taux variable au taux fixe ou du taux fixe au taux variable, de modifier une ou plusieurs fois l'index relatif au calcul



- du ou des taux d'intérêt, d'allonger la durée du prêt, de modifier la périodicité et le profil de remboursement ;
- conclure tout avenant destiné à introduire dans le contrat initial une ou plusieurs des caractéristiques ci-dessus.

Le Conseil d'Administration est tenu informé des emprunts contractés dans le cadre de cette délégation. Un rapport annuel est rédigé et présenté au Conseil d'Administration. Il retrace l'évolution de l'encours de dette et les opérations réalisées au cours de l'année passée.

Ce rapport est présenté au moment de la présentation du compte administratif ou compte financier unique de l'année écoulée.

2. GESTION DE LA TRÉSORERIE

Chaque collectivité territoriale dispose d'un compte au Trésor Public. Ses fonds y sont obligatoirement déposés.

Des disponibilités peuvent apparaître (excédents de trésorerie). Il est interdit de les placer sur un compte bancaire, y compris de la Caisse des Dépôts.

A l'inverse, des besoins de trésorerie peuvent apparaître. Il revient alors à la collectivité de se doter d'outils de gestion de sa trésorerie, afin d'optimiser au mieux l'évolution de celle-ci (son compte au Trésor ne pouvant être déficitaire).

Des lignes de trésorerie permettent de financer le décalage dans le temps entre le paiement des dépenses et l'encaissement des recettes.

Les crédits concernés par ces outils de gestion de trésorerie ne procurent aucune ressource budgétaire. Ils n'ont pas vocation à financer l'investissement. Ils ne sont donc pas inscrits dans le budget de la collectivité et gérés par le Comptable public sur des comptes financiers de classe 5.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LUCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SEANCE DU 28 AVRIL 2026

Délibération n°CCAS.2026.00011

DATE
CONVOCACTION
24 avril 2026

Le mardi 28 avril 2026 à 14 heures 30

Le conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Florent GAUTHIER, Président.

NOMBRE DE
MEMBRES

EN EXERCICE

13

M. Florent GAUTHIER, Mme Badiha BOUNOUADAR, Mme Doris SÉJOURNÉ,
Mme Françoise HANOT, M. Farid KASMI, M. Albert TRÉPY, Mme Josiane POTTIER,
M. Julien ROULEAU, Mme Michelle BELLANGER, Mme Michelle CRESPEAU.

PRÉSENTS

10

Formant la majorité des membres en exercice.

VOTANTS

12

Étaient absents représentés :

Mme Chantal ROCHERIEUX donne pouvoir à Mme Josiane POTTIER,
M. Vincent VERRIER donne pouvoir à M. Florent GAUTHIER.

Objet : Exercice 2025-
Compte de Gestion
(CG)

Était absent :

M. Philippe DEREZ.

Secrétaire de séance :

M. Albert TRÉPY.

EXERCICE 2025- COMPTE DE GESTION (CG)

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, et notamment son article R 314-73,

Vu le Compte de Gestion de l'exercice 2025 présenté par le responsable du Service de Gestion Comptable,

Vu l'extrait du résultat budgétaire – état II-1 et II-2 - de l'exercice 2025 du Compte de Gestion joint en annexe A,

Considérant la nécessité d'approuver le Compte de Gestion préalablement au vote du Compte Administratif,

Considérant que le Compte de Gestion et ses annexes constituent un document de référence pour réaliser l'analyse financière des comptes du budget,

Considérant que le Compte de Gestion reprend dans ses écritures, le montant des soldes figurant au bilan de l'exercice 2025, tous les titres de recettes émis et tous les mandats de paiement ordonnancés, ainsi que toutes les opérations d'ordre,

Considérant qu'après s'être assuré que l'ensemble des écritures effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2025 ont bien été reprises par le responsable du Service de Gestion Comptable, les résultats, conformes à ceux du compte administratif 2025, sont les suivants :

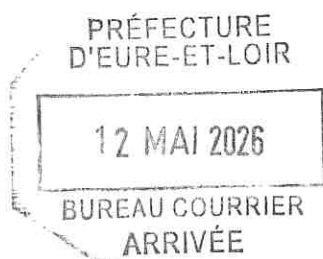
Section	Résultat clôture 2024	Résultat 2025	Résultat clôture 2025
Investissement	299 033,22 €	14 576,05 €	313 609,27 €
Fonctionnement	181 360,31 €	- 69 576,77 €	111 783,54 €
TOTAL	480 393,53 €	- 55 000,72 €	425 392,81 €

Le conseil d'administration

Après en avoir délibéré,

À l'UNANIMITE de ses membres présents et représentés,

- **DÉCLARE** que le Compte de Gestion (CG) 2025 établi par le responsable du Service de Gestion Comptable, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part et présente une parfaite conformité avec le Compte Administratif 2025 du budget de l'établissement public.



Lucé, le 12 MAI 2026

Florent GAUTHIER
Président



ACTE EXECUTOIRE

- Transmis en Préfecture le 12 MAI 2026
- Publié sur www.luce.fr le 12 MAI 2026



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, qui peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente notification :
- d'un recours gracieux devant le Président.
- d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif d'Orléans, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » (<http://www.telerecours.fr>)."

Résultats budgétaires de l'exercice

36400 - LUCE CCAS

Exercice 2025

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	326 929,44	1 049 969,00	1 376 898,44
Titres de recette émis (b)	15 332,02	744 028,49	759 360,51
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	15 332,02	744 028,49	759 360,51
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	326 929,44	1 049 969,00	1 376 898,44
Mandats émis (f)	755,97	839 168,70	839 924,67
Annulations de mandats (g)		25 563,44	25 563,44
Dépenses nettes (h = f - g)	755,97	813 605,26	814 361,23
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	14 576,05	69 576,77	55 000,72
(h - d) Déficit			

PRÉFECTURE
 D'EURE-ET-LOIR
 12 MAI 2026
 BUREAU COURRIER
 ARRIVÉE

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

36400 - LUCE CCAS

Exercice 2025

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2024	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2025	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025
I - Budget principal					
Investissement	299 033,22		14 576,05		313 609,27
Fonctionnement	181 360,31		-69 576,77		111 783,54
TOTAL I	480 393,53		-55 000,72		425 392,81
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	480 393,53		-55 000,72		425 392,81



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LUCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SEANCE DU 28 AVRIL 2026

Délibération n°CCAS.2026.00012

DATE
CONVOCACTION
24 avril 2026

NOMBRE DE
MEMBRES

EN EXERCICE 13

PRÉSENTS 9

VOTANTS 10

Le mardi 28 avril 2026 à 14 heures 30

Le conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Florent GAUTHIER, Président.

Pour ce point, Mme Badiha BOUNOUADAR a été désignée Présidente de séance conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. Florent GAUTHIER, Mme Badiha BOUNOUADAR, Mme Doris SÉJOURNÉ,
Mme Françoise HANOT, M. Farid KASMI, M. Albert TRÉPY, Mme Josiane POTTIER,
M. Julien ROULEAU, Mme Michelle BELLANGER, Mme Michelle CRESPEAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

Objet : Exercice 2025
- Compte Administratif
(CA)

Était absente représentée :

Mme Chantal ROCHERIEUX donne pouvoir à Mme Josiane POTTIER.

Était absent non représenté :

M. Florent GAUTHIER est sorti de la salle conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient absents :

M. Philippe DEREZ et M. Vincent VERRIER.

Secrétaire de séance :

M. Albert TRÉPY.

EXERCICE 2025 - COMPTE ADMINISTRATIF (CA)

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment son article R 314-49,

Vu la délibération n° CCAS.2025.00008 de la séance du conseil d'administration du 3 avril 2025 portant approbation du budget primitif de l'exercice 2025 du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS),

Vu la délibération n° CCAS.2026.00012 de la séance du conseil d'administration du 28 avril 2026 portant approbation du Compte de Gestion (CG) pour l'exercice 2025,

Vu le rapport de présentation ci-joint en annexe A et le tableau des effectifs de l'établissement joint en annexe B,

Considérant que le conseil d'administration a approuvé le Compte de Gestion de l'exercice 2025 ; que l'ordonnateur se doit de présenter devant son assemblée le Compte Administratif de l'exercice 2025,

Considérant que, conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, un élu du conseil d'administration sera désigné président de séance pour procéder au vote du Compte Administratif 2025 ; que Monsieur le Président, après présentation du rapport dudit compte devra quitter la salle pour permettre au conseil d'administration de procéder aux opérations de vote,

Le conseil d'administration,

Après en avoir délibéré,

À l'UNANIMITE de ses membres présents et représentés,

- **PREND ACTE** de la transmission du rapport de présentation du Compte Administratif de l'exercice 2025 joint en annexe A, ainsi que le tableau des effectifs en annexe B.
- **DÉSIGNE** conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Badiha BOUNOUADAR comme présidente de séance pour procéder au vote du compte administratif du budget principal du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de l'exercice 2025.

Le conseil d'administration,

Après en avoir délibéré,

À l'UNANIMITE de ses membres présents et représentés,

- **APPROUVE** le Compte Administratif de l'exercice 2025 tel que présenté en annexe C.
- **ARRÊTE** le résultat de clôture de l'exercice 2025 à 111 783,54 euros en section de fonctionnement et à 313 609,27 euros en section d'investissement, au regard de l'exécution budgétaire ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
RECETTES		RECETTES	
Réalisations	744 028,49 €	Réalisations	15 332,02 €
DEPENSES		DEPENSES	
Réalisations	813 602,26 €	Réalisations	755,97 €
RESULTATS	-69 576,77 €	RESULTATS	14 576,05 €

Lucé, le 12 MAI 2026

Florent GAUTHIER
Président



En vertu de l'article L2121-26 du Code Général des Collectivités Territoriales, toute personne physique ou morale peut demander communication du compte administratif du budget principal de l'exercice 2025 du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Conformément à l'article L311-9 du Code des Relations entre le Public et l'Administration, la consultation peut se faire sur place auprès des services de l'Hôtel de Ville, 05 rue Jules Ferry, 28110 LUCÉ, Département d'Eure-et-Loir, aux heures d'ouvertures au public. En cas de reprographies, les frais de reproduction seront à la charge du demandeur dans les limites fixées par la réglementation applicable.

Les demandes de communication peuvent également être présentées par courriel à l'adresse suivante : mairie@ville-luce.fr. Les documents demandés seront transmis gratuitement sur la boîte courriel fournie par l'expéditeur.

ACTE EXECUTOIRE

- Transmis en Préfecture le 12 MAI 2026
- Publié sur www.luce.fr le 12 MAI 2026



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, qui peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente notification :

- d'un recours gracieux devant le Président.
- d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif d'Orléans, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » (<http://www.telerecours.fr>).



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LUCE

RAPPORT DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Le budget primitif 2025 a été voté par le Conseil d'administration le 3 avril 2025.

L'ensemble des inscriptions constitue les crédits ouverts sur lesquels porte l'exécution des dépenses et des recettes de l'exercice 2025.

Le compte administratif 2025 est un document de synthèse qui clôture le cycle annuel budgétaire et présente l'exécution comptable de l'année écoulée, tant en dépenses qu'en recettes. Il est en concordance avec le compte de gestion 2025 établi par le comptable public.

Ce rapport aborde successivement les résultats dégagés en 2025, puis le détail des différents chapitres de la section de fonctionnement ainsi que ceux de la section d'investissement.



PARTIE 1 : **RESULTATS 2025**

I. RESULTATS D'EXECUTION

Libellés	Réalizations		Restes à réaliser	Total
	Fonctionnement	Investissement	Investissement	
RECETTES	744 028,49 €	15 332,02 €	- €	759 360,51 €
DEPENSES	813 605,26 €	755,97 €	56 384,94 €	870 746,17 €
DEFICIT REPORTE				
EXCEDENT REPORTE	181 360,31 €	299 033,22 €		480 393,53 €
DEFICIT CLOTURE				
EXCEDENT CLOTURE	111 783,54 €	313 609,27 €		
<i>Résultat reporté sur 2026</i>	<i>111 783,54 €</i>	<i>313 609,27 €</i>		
RESULTAT GLOBAL	425 392,81 €		- 56 384,94 €	369 007,87 €

Le résultat 2025 est excédentaire de 425 392.81 € compte tenu des résultats par section, soit :

- Un excédent de 111 783,54 € de la section de fonctionnement
- Un excédent de 313 609,27 € de la section d'investissement

II. TAUX DE REALISATION

	DEPENSES			RECETTES		
	Prévision	Réalisation	% de réalisation	Prévision	Réalisation	% de réalisation
Fonctionnement	1 049 969,00 €	813 605,26 €	77,49%	1 049 969,00 €	744 028,49 €	70,86%
Investissement	326 929,44 €	755,97 €	0,23%	326 929,44 €	15 332,02 €	4,69%

III. SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

L'épargne nette de l'exercice 2025 est négative, elle s'élève à -58 761,97 €.

	2024	2025
Produits de fonctionnement courant	283 606,58 €	744 028,49 €
Charges de fonctionnement courant	755 454,60 €	802 790,46 €
EXCEDENT BRUT DE FONCTIONNEMENT	-471 848,02 €	-58 761,97 €

Produits financiers	0,00 €	0,00 €
Charges financières	0,00 €	0,00 €
Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €
Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €
EPARGNE DE GESTION	-471 848,02 €	-58 761,97 €

Intérêts de la dette	0,00 €	0,00 €
EPARGNE BRUTE	-471 848,02 €	-58 761,97 €

Capital de la dette	0,00 €	0,00 €
EPARGNE NETTE	-471 848,02 €	-58 761,97 €

L'épargne nette 2025 est en hausse par rapport à 2024.

PARTIE 2 : SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement présente un résultat de clôture négatif de 69 576,77 €.

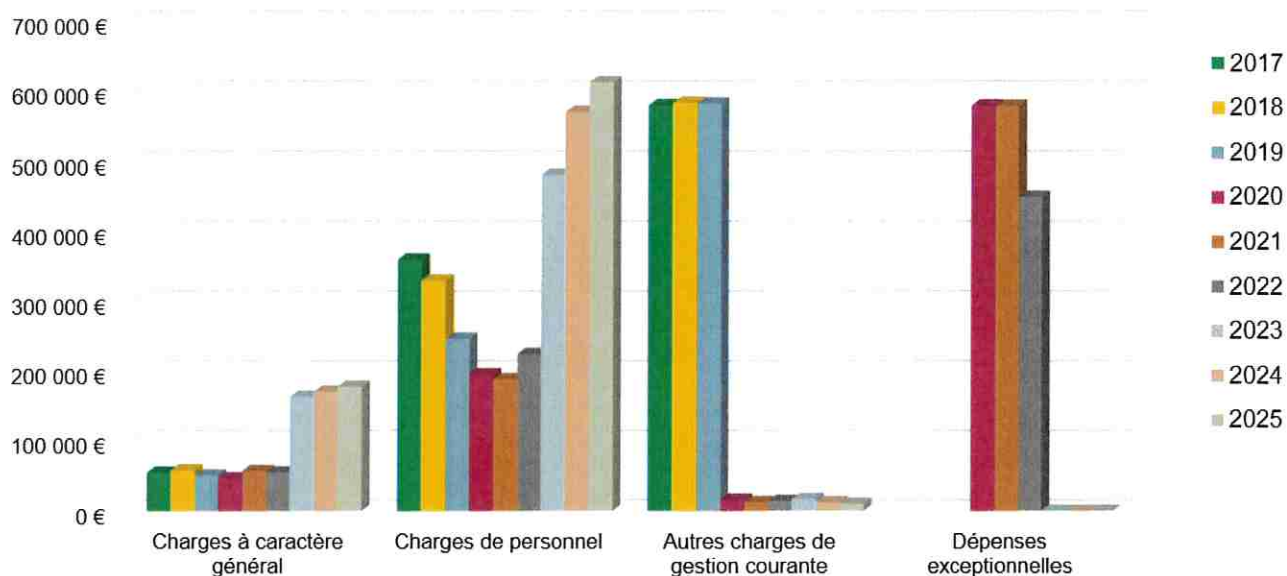
I. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 802 790,46 € en réalisation, pour une prévision de 1 026 590 €, soit un taux de réalisation de 78,20 %.

Elles se répartissent de la manière suivante :

CHAPITRES	BP + DM	CA	% d'exécution
011 - Charges à caractère général	277 740,00 €	178 740,22 €	64,36%
012 - Charges de personnel	729 250,00 €	613 791,29 €	84,17%
65 - Autres charges de gestion courante	19 100,00 €	10 258,95 €	53,71%
67 - Charges exceptionnelles	500,00 €	- €	
Dépenses réelles de fonctionnement 2025	1 026 590,00 €	802 790,46 €	78,20%
023-Virement à la section d'investissement			
042 - Opérations d'ordre de transferts	23 379,00 €	10 814,80 €	46,26%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025	1 049 969,00 €	813 605,26 €	77,49%

Evolution des charges réelles de fonctionnement



1.1 CHAPITRE 011 – CHARGES A CARACTERE GENERAL

Les charges à caractère général de la commune s'élèvent à 178 740,22 €, soit une hausse de 4,32 % par rapport à 2024. Elles représentent 22,26 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Ce chapitre regroupe toutes les dépenses annuelles et récurrentes nécessaires au fonctionnement des services telles que les dépenses de fluides, d'alimentation pour l'Épicerie sociale, de fournitures, de maintenance, d'entretien des bâtiments communaux ou encore d'adhésion à la Banque Alimentaire.

Il comprend en particulier les principaux postes de dépenses suivants :

Poste de dépenses	CA 2024	CA 2025	2025/2024
Fluides (60611/60612)	25 774,03 €	27 226,54 €	5.64 %
Alimentation (60623)	4 184,30 €	3 262,61 €	28,25 %
Maintenance (6156)	18 395,35 €	16 536,21 €	- 10.11 %
Frais de télécommunication (6262)	1 725,61 €	1 550,00 €	-10.18 %
Concours divers (6281)	6 094,21 €	5 561,64 €	-8,74 %
Frais de nettoyage des locaux (6283)	7 578,72 €	6 579,12 €	-13,19 %

La baisse de la maintenance s'explique par un cumul en 2024 des factures 2023 non réglées et celles de 2024.

La baisse de la téléphonie s'explique par les modifications des abonnements pour passer sur des formules illimitées et réduire les coûts.

1.2 CHAPITRE 012 – CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel s'élèvent à 613 791,29 €, et représentent 76,46 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Elles connaissent une hausse de 7,40 % par rapport à l'exercice précédent, du fait notamment des éléments suivants :

- A L'augmentation du SMIC de 2 % au 01/11/2024, répercutée en année pleine sur 2025,
- Au Glissement/Vieillesse/Technicité (GVT) : avancements d'échelons, de grade et promotion interne,
- A la volonté d'augmenter en 2025 la participation employeur pour la garantie maintien de salaire/Prévoyance (4€ à 7€ par mois et par agent), le ticket d'entrée et les frais annuels de gestion payés au Centre de Gestion 28,

- Aux frais engendrés par l'adhésion au dispositif du Centre de Gestion de recueil des signalements des actes de violence, discrimination, harcèlement et agissements sexistes,
- Au remboursement des salaires par le CCAS des deux agents VILLE en charge du PRE qui a été rattaché au CCAS fin 2024, donc sur toute l'année en 2025.

Enfin, on peut noter une augmentation significative de la cotisation employeur CNRACL qui passe de 31,65 à 34,65 % applicable depuis le 1er janvier 2025.

1.3 CHAPITRE 65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

Les autres charges de gestion courante s'élèvent à 10 258,95 € et représentent 1,28 % des dépenses réelles de fonctionnement. Ce chapitre se compose notamment :

- Des aides financières versées aux lucéens (Pôle social et PRE) : 7 807,64 €,
- Des droits d'utilisation du logiciel de facturation : 264,00 €.

1.4 CHAPITRE 67 – CHARGES EXCEPTIONNELLES

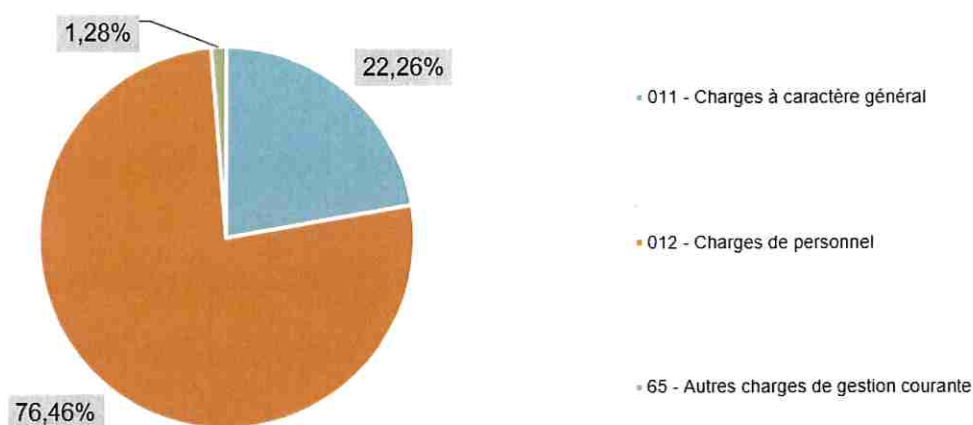
Il n'y a eu aucune exécution en 2025.

1.5 CHAPITRE 042 – OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS

Ce chapitre regroupe l'ensemble des opérations d'ordre qui se traduisent par une dépense de fonctionnement et une recette d'investissement au chapitre 040. Ces chapitres n'affectent pas l'équilibre global du budget.

Il comprend les dotations d'amortissement pour 10 814.80 €.

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement 2025

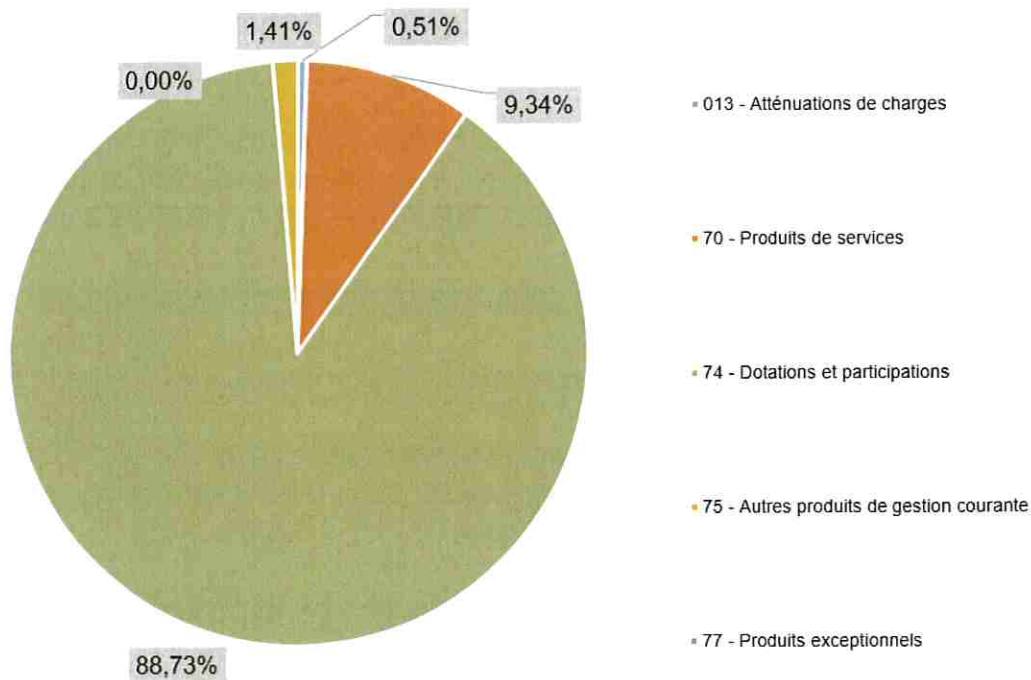


II. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de la section de fonctionnement s'élèvent à 744 028,49 €, soit un taux de réalisation de 85,95 %.

CHAPITRES	BP + DM	CA	% d'exécution
013 - Atténuations de charges		3 792,49 €	
70 - Produits de services	64 000,00 €	69 521,36 €	108,63%
74 - Dotations et participations	795 038,69 €	660 190,00 €	83,04%
75 - Autres produits de gestion courante	6 570,00 €	10 524,64 €	160,19%
77 - Produits exceptionnels		- €	
Recettes réelles de fonctionnement 2025	865 608,69 €	744 028,49 €	85,95%
042 - Opérations d'ordre de transferts	3 000,00 €	- €	
002 - Résultat reporté de fonctionnement	181 360,31 €		
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025	1 049 969,00 €	744 028,49 €	70,86%

Répartition des recettes réelles de fonctionnement 2025



2.1. CHAPITRE 013 – ATTENUATIONS DE CHARGES

Ce chapitre comptabilise l'ensemble des remboursements en matière de gestion des personnels. Il se compose des remboursements sur rémunérations effectués par les organismes sociaux, notamment le remboursement des indemnités journalières de maladie que la collectivité a payé à son personnel, les remboursements sur rémunérations en provenance du personnel, les remboursements liés aux prises en charge des arrêts de longue durée, de longue maladie et d'accident du travail, etc.

En 2024, le montant de ces remboursements s'élève à de 3 772,49 €, soit une baisse de 35.60 % par rapport à 2024, à la suite d'une compensation financière exceptionnelle reçue en 2024 lié au transfert d'un agent.

2.2. CHAPITRE 70 – PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES

Ce chapitre correspond au montant des ventes, prestations de services et produits afférents aux activités annexes. Il enregistre un total de 69 521,36 €, soit une baisse de 6,96 % par rapport à 2024, et représente 9,34 % des recettes réelles de fonctionnement pour l'exercice 2025.

Les recettes tarifaires du chapitre 70 correspondent aux participations des usagers de l'Épicerie sociale. En effet, chaque personne doit s'acquitter du paiement de ses achats à hauteur de 10 % pour les produits de la Banque Alimentaire, et de 20 à 30 % pour les autres produits. Elles s'élèvent à 2 393,91 € pour 2025, en baisse de 5,67 % par rapport à 2024.

Elles proviennent également des recettes liées aux animations et activités organisées sur le Pôle Séniors. Elles s'élèvent à 8 519 € pour 2025, en hausse de 17,15 % par rapport à 2024. Elles proviennent également des recettes liées au service de portage de repas, géré par le Pôle Séniors. Elles s'élèvent à 58 608,45 € pour 2025, en hausse de 83,88 % par rapport à 2024.

Une recette de 33 042,19 € existait en 2024 pour remboursement par la Ville de la mise à disposition d'un agent du CCAS. Cette mise à disposition n'existe plus en 2025, ce qui explique la baisse générale des recettes, malgré la hausse des recettes du Pôle Seniors.

2.3. CHAPITRE 74 – DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

Ce chapitre s'élève à 660 190 € et représente 88,73 % des recettes réelles de fonctionnement pour l'exercice 2025.

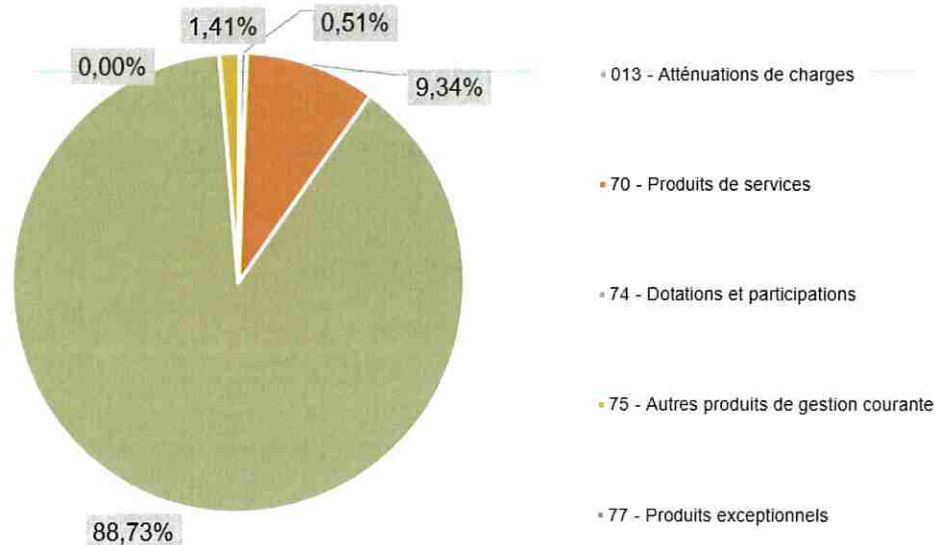
Il se compose de la subvention de fonctionnement versée par la Ville de Lucé pour un montant de 575 190 €, de 83 000 € de participation de l'État pour le PRE (Programme de Réussite Éducative) et 2 000 € de Chartres Métropole.

2.4. CHAPITRE 75 – AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

Les produits de gestion courante s'élèvent à 10 524,64 € et correspondent essentiellement aux participations des usagers bénéficiaires de la téléassistance, aux fermages, aux dons, ils représentent 1,41 % des recettes réelles de fonctionnement pour l'exercice 2025.

Ce chapitre est en hausse de 50,46 % en raison, notamment, de recettes exceptionnelles par suite d'une vente abandonnée et de régularisations de charges 2024 non avérées, et de la hausse des recettes liées à la téléassistance.

Répartition des recettes réelles de fonctionnement 2025



PARTIE 3 : SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement présente un résultat de clôture positif de 14 576,05 €.

I. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 11 717,03 €, soit un taux de réalisation de 1,32 %.

CHAPITRES	BP + DM	CA	% d'exécution	RAR	% d'exécution
16 - Dépôts et cautionnements	- €				
20 - Immobilisations incorporelles	15 270,00 €	270,00 €	1,77%	- €	1,77%
21 - Immobilisations corporelles	308 659,44 €	485,97 €	0,16%	56 384,94 €	18,43%
Dépenses réelles d'investissement 2025	323 929,44 €	755,97 €	0,23%	56 384,94 €	17,64%
040 - Opérations d'ordre de transferts	3 000,00 €	- €		- €	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2025	326 929,44 €	755,97 €	0,23%	56 384,94 €	17,48%

1.1. CHAPITRE 16 – DEPOTS ET CAUTIONNEMENT

Il n'y a eu aucune exécution en 2025.

1.2. CHAPITRE 20 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Ce chapitre regroupe principalement les frais d'études et les acquisitions de licences, brevets, concessions, droits et valeur similaire. La dépense de 270 € correspond à l'interface comptable Ciril pour le service de portage de repas, module de facturation SONATE.

1.3. CHAPITRE 21 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La dépense de 485,97 € correspond à l'acquisition d'une enceinte JBL, d'un robot multifonctions, d'un gaufrier et d'une crêpière pour le Pôle Seniors, ainsi que le remplacement d'une balance pour le Pôle Social.

1.4. CHAPITRE 040 – LES DEPENSES D'ORDRE

Il n'y a eu aucune exécution en 2025.

1.5. LES RESTES A REALISER 2025

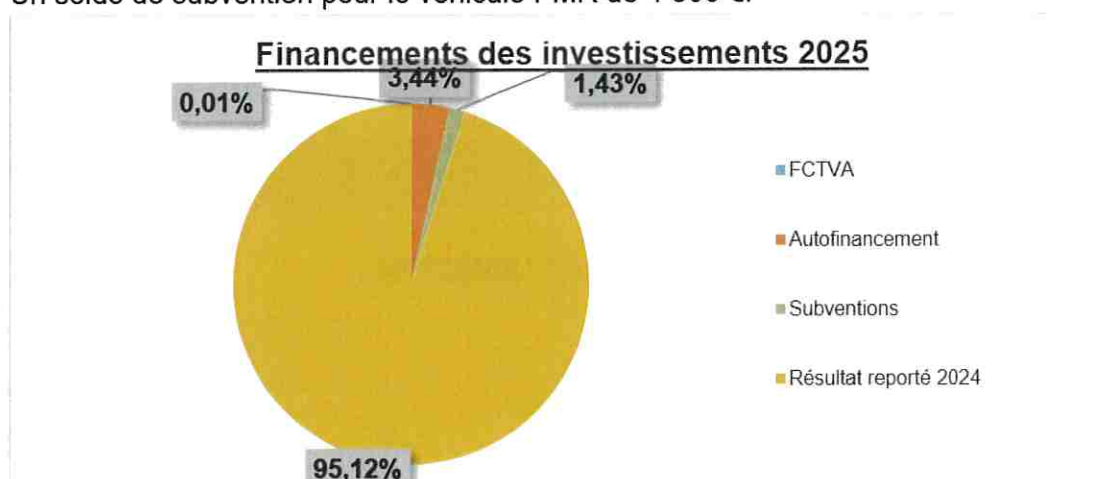
Les restes à réaliser s'élèvent à 56 384,94 € et correspondent au véhicule PMR commandé pour le service Mobilités du Pôle Seniors.

II. RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRES	BP + DM	CA	% d'exécution	RAR	% d'exécution
10 - Dotations et fonds divers	17,22 €	17,22 €	100,00%	- €	100,00%
13 - Subventions	4 500,00 €	4 500,00 €	100,00%	- €	100,00%
Recettes réelles d'investissement 2025	4 517,22 €	4 517,22 €	100,00%	0,00 €	100,00%
021-Virement à la section d'investissement					
040 - Opérations d'ordre de transferts	23 379,00 €	10 814,80 €	46,26%		
001 - Résultat reporté d'investissement	299 033,22 €				
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT 2025	326 929,44 €	15 332,02 €	4,69%	0,00 €	4,69%

Les recettes de la section d'investissement s'élèvent à 15 332,02 € et sont composées :

- Des dotations aux amortissements des biens à hauteur de 10 814,80 €,
- Du Fonds de Compensation à la TVA (FCTVA) pour 17,22 €,
- Un solde de subvention pour le véhicule PMR de 4 500 €.



PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	CA 2025
013	Atténuation de charges	3 792,49 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	69 521,36 €
74	Dotations, subventions, participations	660 190,00 €
75	Autres produits de gestion courante	10 524,64 €
77	Produits exceptionnels	- €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
002	Résultat reporté de fonctionnement	181 360,31 €
TOTAL		925 388,80 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	CA 2025
011	Charges à caractère général	178 740,22 €
012	Charges de personnel	613 791,29 €
65	Autres charges de gestion courante	10 258,95 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 814,80 €
TOTAL		813 605,26 €

Résultat fonctionnement	111 783,54 €
--------------------------------	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	CA 2025
10	Dotations, fonds divers et réserves	17,22 €
13	Subventions	4 500,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	
021	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
40	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 814,80 €
001	Résultat reporté d'investissement	299 033,22 €
TOTAL		314 365,24 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	CA 2025
16	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	- €
20	Immobilisations incorporelles	270,00 €
21	Immobilisations corporelles	485,97 €
40	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	
TOTAL		755,97 €

Résultat investissement	313 609,27 €
--------------------------------	---------------------

GRADES	Catégorie	T.C.			T.N.C.		
		Effectifs Théoriques	Postes pourvus		Effectifs Théoriques	Postes pourvus	
			Titulaire	Non Titul.		Titulaire	Non Titulaire
FILIERE ADMINISTRATIVE							
D.G.S. de 10 000 à 20 000 Habitants	A						
Directeur	A	1	1				
Attaché Hors Classe	A	1					
Attaché Principal	A	2					
Attaché	A	2					
Rédacteur Principal 1ère classe	B						
Rédacteur Principal 2ème classe	B						
Rédacteur	B						
Adjoint Administratif Pal 1ère classe	C	2	2				
Adjoint Administratif Pal 2ème classe	C	3	1				
Adjoint Administratif	C	2					
TOTAL (Filière Administrative)		13	4	0	0	0	0
FILIERE SOCIALE - SECTEUR SOCIAL							
Assistant Socio Educatif de classe exceptionnelle	A	1	1				
Assistant Socio Educatif	A	1					
Educateur de Jeunes Enfants	A						
ASEM Principal 1ère classe	C						
ASEM Principal 2ème classe	C						
Agent Social Principal 1ère cl	C	1					
Agent Social Principal 2ème cl	C	1					
Agent Social	C	1					
TOTAL (Filière Sociale - Secteur Social)		5	1	0	0	0	0
FILIERE SOCIALE - SECTEUR MEDICO-SOCIAL							
Psychologue de Classe Normale	A						
Puéricultrice Hors Classe	A						
Puéricultrice	A						
Infirmier en soins généraux	A	1					
Auxiliaire de Puériculture de Classe supérieure	B						
Auxiliaire de Puériculture de Classe Normale	B						
Auxiliaire de soins principal de 1ère Classe	C	2	0				
Auxiliaire de soins principal de 2ème Classe	C	2	0				
TOTAL (Filière Sociale - Secteur Médico Social)		5	0	0	0	0	0
FILIERE ANIMATION							
Animateur Principal de 1ère classe	B						
Animateur Principal de 2ème classe	B						
Animateur	B						
Adjoint d'Animation principal de 1ère cl	C	1	1				
Adjoint d'Animation principal de 2ème cl	C						
Adjoint d'Animation	C						
TOTAL (Filière Animation)		1	1	0	0	0	0



GRADES	Catégorie	T.C.			T.N.C.		
		Effectifs Théoriques	Postes pourvus		Effectifs Théoriques	Postes pourvus	
			Titulaire	Non Titul.		Titulaire	Non Titulaire
FILIERE TECHNIQUE							
Directeur des Services Techniques de 20 à 40 000 Hab.	A						
Ingénieur Principal	A						
Ingénieur	A						
Technicien Principal 1ère classe	B						
Technicien Principal 2ème Classe	B						
Technicien	B						
Agent de Maîtrise Principal	C						
Agent de Maîtrise	C	2	2				
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	3					
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	6	1				
Adjoint Technique	C	3		1			
TOTAL (Filière Technique)		14	3	1	0	0	0
TOTAL		38	9	1	0	0	0

10

0

Total effectif théoriques : 38

Total effectif pourvus : 10

Dont congés parentaux : 0 agent

GRADES	Catégorie	T.C.			T.N.C.		
		Effectifs Théoriques	Postes pourvus		Effectifs Théoriques	Postes pourvus	
			Titulaire	Non Titul.		Titulaire	Non Titulaire
NON PERMANENTS							
CAE - CUI Activité accessoire sur Attaché 5H				1 20h 1 5H		1 5H	
TOTAL NON PERMANENTS		0	0	0	2	1	0

38	9	1	2	1	0
----	---	---	---	---	---

ANNEXE C

CCAS DE LUCE - BUDGET PRINCIPAL CCAS (36400) - CA - 2025
REPUBLIQUE FRANÇAISE

CCAS dont la population est de 3500 habitants et plus : CCAS DE LUCE (1)
(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 26280047700107

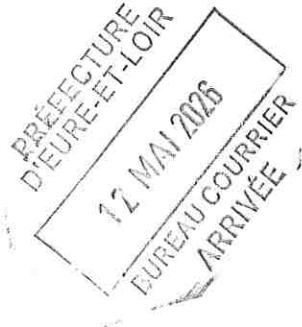
POSTE COMPTABLE : CHARTRES METROPOLE - 028013

M. 57

Compte administratif
Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL CCAS (36400) (3)

ANNEE 2025



(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 572-2 du CGCT.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	26
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	28
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	32
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	36

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	38
A1.01 - Opérations non ventilables	40
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	41
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	44
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	45
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	48
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	51
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	54
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	57
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	59
A1.908 - Fonction 8 - Transports	62
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	66
A2.01 - Opérations non ventilables	68
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	69
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	72
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	73
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	76
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	79
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	85
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	88
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	90
A2.938 - Fonction 8 - Transports	93

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet

CCAS DE LUCE - BUDGET PRINCIPAL CCAS (36400) - CA - 2025

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	97
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	98
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	101
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	102
B13 - Opérations liées aux cessions	103
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	104
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	106
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	107
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	109
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	116
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	123
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	124
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	126
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	128
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	130
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	131
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	15848

Informations fiscales (N-2)	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	Collectivité
	0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.00
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0.00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I

B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N° ... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	814 361,23	759 360,51	480 393,53	425 392,81
Investissement	755,97	15 332,02 (2)	299 033,22	313 609,27
Dont 1068		0,00		
Fonctionnement	813 605,26	744 028,49 (3)	181 360,31	111 783,54

RESTES A REALISER (4)				
	Dépenses		Recettes	Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II	56 384,94	III + IV	0,00
Investissement	I	56 384,94	III	0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00
				B1
				B2
				B3
				-56 384,94
				-56 384,94
				0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)	
TOTAL	A1 + B1
Investissement	A2 + B2
Fonctionnement	A3 + B3
	369 007,87
	257 224,33
	111 783,54

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 56 384,94
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	56 384,94
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	813 605,26	G	744 028,49
	Section d'investissement	B	755,97	H	15 332,02

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	181 360,31
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	299 033,22

=

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	814 361,23	= G + H + I + J	1 239 754,04
--	-----------------	------------	-----------------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	56 384,94	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	56 384,94	= K + L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	813 605,26	= G + I + K	925 388,80
	Section d'investissement	= B + D + F	57 140,91	= H + J + L	314 365,24
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	870 746,17	= G + H + I + J + K + L	1 239 754,04

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		4 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	270,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	485,97	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		755,97	4 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	17,22
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		0,00	17,22
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		755,97	4 517,22
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	10 814,80
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		0,00	10 814,80

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	755,97	II + IV	15 332,02
--------------	---------	---------------	---------	------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	299 033,22
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	755,97	II + IV + VI + VII	314 365,24
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		313 609,27		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	178 740,22	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	69 521,36
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	613 791,29	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	10 258,95	74 Dotations et participations (1)	660 190,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	10 524,64
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	3 792,49
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	802 790,46	Total recettes de gestion des services	744 028,49
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 802 790,46	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 744 028,49

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	10 814,80	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 10 814,80	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 813 605,26	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 744 028,49
---	---------------------------	---	---------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 181 360,31

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 813 605,26	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 925 388,80
---	-------------------------------	---	--------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	111 783,54
--	-------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

CCAS DE LUCE - BUDGET PRINCIPAL CCAS (36400) - CA - 2025

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	270,00	0,00	270,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	485,97	0,00	485,97
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		755,97	0,00	755,97

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté			0,00
---	--	--	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	178 740,22		178 740,22
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	613 791,29		613 791,29
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	10 258,95	0,00	10 258,95
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	10 814,80	10 814,80
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		802 790,46	10 814,80	813 605,26

Pour information D 002 Résultat négatif reporté			0,00
--	--	--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

CCAS DE LUCE - BUDGET PRINCIPAL CCAS (36400) - CA - 2025

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	17,22	0,00	17,22
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	4 500,00	0,00	4 500,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		10 814,80	10 814,80
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		4 517,22	10 814,80	15 332,02

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	0,00
---	-------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	299 033,22
--	-------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	3 792,49		3 792,49
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	69 521,36		69 521,36
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	660 190,00		660 190,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	10 524,64	0,00	10 524,64
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		744 028,49	0,00	744 028,49

Pour information R002 Résultat positif reporté	181 360,31
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	326 929,44	755,97	56 384,94	269 788,53	0,00	755,97
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 270,00	270,00	0,00	15 000,00	0,00	270,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	308 659,44	485,97	56 384,94	251 788,53	0,00	485,97
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	323 929,44	755,97	56 384,94	266 788,53	0,00	755,97
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	323 929,44	755,97	56 384,94	266 788,53	0,00	755,97
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	3 000,00	0,00		3 000,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	3 000,00	0,00		3 000,00		0,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées	326 929,44	755,97	56 384,94	269 788,53	0,00	755,97

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III

A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL	27 896,22	15 332,02	0,00	12 564,20
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	4 500,00	4 500,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	4 500,00	4 500,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	17,22	17,22	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	17,22	17,22	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	4 517,22	4 517,22	0,00	0,00
021 <i>Virement de la section de fonctionnement (4)</i>	0,00			
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)</i>	23 379,00	10 814,80		12 564,20
041 <i>Opérations patrimoniales (8)</i>	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre	23 379,00	10 814,80		12 564,20
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté	299 033,22			
Total des recettes d'investissement cumulées	326 929,44	314 365,24	0,00	12 564,20

(1) Recettes justifiées non litrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

A1

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	326 929,44	755,97	56 384,94	269 788,53	0,00	755,97
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 270,00	0,00	15 000,00	0,00	270,00
2051	Concessions, droits similaires	15 270,00	0,00	15 000,00	0,00	270,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	308 659,44	56 384,94	251 788,53	0,00	485,97
21351	Bâtiments publics	235 519,47	1 727,00	233 792,47	0,00	0,00
21745	Sol autre - Instal. gén. (mise à dispo	522,00	0,00	522,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	62 819,97	53 707,94	9 112,03	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	200,00	0,00	8,00	0,00	192,00
2188	Autres immobilisations corporelles	9 598,00	950,00	8 354,03	0,00	293,97
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	323 929,44	755,97	56 384,94	266 788,53	0,00	755,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	323 929,44	755,97	56 384,94	266 788,53	0,00	755,97
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	3 000,00		3 000,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	3 000,00		3 000,00		0,00

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
13918	Autres subventions d'équipement transf.	0,00		3 000,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	3 000,00	0,00		3 000,00		0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DIM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL									
			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est affectée à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

A3

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL	27 896,22	15 332,02	0,00	12 564,20
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	4 500,00	4 500,00	0,00	0,00
1318 Autres subventions d'équipement transf.	4 500,00	4 500,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	4 500,00	4 500,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	17,22	17,22	0,00	0,00
10222 FCTVA	17,22	17,22	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	17,22	17,22	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	4 517,22	4 517,22	0,00	0,00
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00		
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)</i>	23 379,00	10 814,80		12 564,20
2805 <i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	3 950,00	3 950,00		0,00
281352 <i>Bâtiments privés</i>	49,00	49,00		0,00
28145 <i>Construct° sol autrui - Installat° généré.</i>	679,00	679,00		0,00
28181 <i>Installations générales, aménagements divers</i>	5 246,00	5 246,00		0,00
281828 <i>Autres matériels de transport</i>	12 564,00	0,00		12 564,00
281848 <i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	78,00	78,00		0,00
28188 <i>Autres immo. corporelles</i>	813,00	812,80		0,20

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		23 379,00	10 814,80		12 564,20

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non litrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	1 049 969,00	780 445,14	33 160,12	0,00	236 363,74	0,00	813 605,26
011	Charges à caractère général (3)	277 740,00	172 621,27	6 118,95	0,00	98 999,78	0,00	178 740,22
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	729 250,00	589 827,51	23 963,78	0,00	115 458,71		613 791,29
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	19 100,00	7 181,56	3 077,39	0,00	8 841,05		10 258,95
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 026 090,00	769 630,34	33 160,12	0,00	223 299,54	0,00	802 790,46
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses financières	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00		0,00
	Total des dépenses réelles	1 026 590,00	769 630,34	33 160,12	0,00	223 799,54	0,00	802 790,46
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	23 379,00	10 814,80			12 564,20		10 814,80
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre	23 379,00	10 814,80			12 564,20		10 814,80
	Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00						
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 049 969,00	780 445,14	33 160,12	0,00	236 363,74	0,00	813 605,26

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	868 608,69	743 403,49	625,00	0,00	124 580,20
013	Atténuations de charges (3)	0,00	3 792,49	0,00	0,00	-3 792,49
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	64 000,00	69 521,36	0,00	0,00	-5 521,36
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	795 038,69	660 190,00	0,00	0,00	134 848,69
75	Autres produits de gestion courante (3)	6 570,00	9 899,64	625,00	0,00	-3 954,64
	Total des recettes de gestion des services	865 608,69	743 403,49	625,00	0,00	121 580,20
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	865 608,69	743 403,49	625,00	0,00	121 580,20
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	3 000,00	0,00			3 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre	3 000,00	0,00			3 000,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	181 360,31		
---	-------------------	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 049 969,00	924 763,80	625,00	0,00	124 580,20
--	---------------------	-------------------	---------------	-------------	-------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	1 049 969,00	780 445,14	33 160,12	0,00	236 363,74	0,00	813 605,26
011	Charges à caractère général (4)	277 740,00	172 621,27	6 118,95	0,00	98 999,78	0,00	178 740,22
6042	Achats de prestations de services	44 600,00	37 615,79	0,00	0,00	6 984,21	0,00	37 615,79
60611	Eau et assainissement	2 000,00	542,36	0,00	0,00	1 457,64	0,00	542,36
60612	Energie - Electricité	51 500,00	26 684,18	0,00	0,00	24 815,82	0,00	26 684,18
60621	Combustibles	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
60622	Carburants	2 100,00	1 359,67	0,00	0,00	740,33	0,00	1 359,67
60623	Alimentation	8 400,00	1 976,22	2 208,08	0,00	4 215,70	0,00	4 184,30
60628	Autres fournitures non stockées	550,00	50,00	0,00	0,00	500,00	0,00	50,00
60631	Fournitures d'entretien	1 900,00	364,95	940,14	0,00	594,91	0,00	1 305,09
60632	Fournitures de petit équipement	3 800,00	1 426,44	0,00	0,00	2 373,56	0,00	1 426,44
60636	Habillement et vêtements de travail	330,00	0,00	0,00	0,00	330,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	150,00	81,29	0,00	0,00	68,71	0,00	81,29
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00	56,02	703,48	0,00	740,50	0,00	759,50
611	Contrats de prestations de services	4 611,00	663,20	0,00	0,00	3 947,80	0,00	663,20
6132	Locations immobilières	32 400,00	32 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 400,00
61351	Matériel roulant	10 100,00	8 258,96	0,00	0,00	1 841,04	0,00	8 258,96
61358	Autres	3 420,00	2 872,18	0,00	0,00	547,82	0,00	2 872,18
614	Charges locatives et de copropriété	3 600,00	1 888,70	0,00	0,00	1 711,30	0,00	1 888,70
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	26 329,00	16 314,58	221,63	0,00	9 792,79	0,00	16 536,21
6161	Multirisques	430,00	124,28	0,00	0,00	305,72	0,00	124,28
6168	Autres primes d'assurance	1 790,00	1 929,19	0,00	0,00	-139,19	0,00	1 929,19
6182	Documentation générale et technique	250,00	0,00	0,00	0,00	250,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 600,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	32 000,00	18 875,00	65,00	0,00	13 060,00	0,00	18 940,00
6228	Divers	500,00	132,00	0,00	0,00	368,00	0,00	132,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6232	Fêtes et cérémonies	4 200,00	2 468,06	0,00	0,00	1 731,94	0,00	2 468,06
6236	Catalogues et imprimés	570,00	0,00	0,00	0,00	570,00	0,00	0,00
6238	Divers	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	5 200,00	3 523,18	0,00	0,00	1 676,82	0,00	3 523,18
6262	Frais de télécommunications	2 750,00	199,12	1 350,88	0,00	1 200,00	0,00	1 550,00
627	Services bancaires et assimilés	10,00	15,53	0,00	0,00	-5,53	0,00	15,53
6281	Concours divers (cotisations)	7 650,00	5 551,64	0,00	0,00	2 098,36	0,00	5 551,64
6283	Frais de nettoyage des locaux	8 000,00	5 949,38	629,74	0,00	1 420,88	0,00	6 579,12
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	650,00	0,00	0,00	0,00	650,00	0,00	0,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	1 300,00	1 299,35	0,00	0,00	0,65	0,00	1 299,35
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	729 250,00	589 827,51	23 963,78	0,00	115 458,71		613 791,29
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	172 900,00	83 563,40	0,00	0,00	89 336,60		83 563,40
6218	Autre personnel extérieur	50 000,00	18 698,93	23 963,78	0,00	7 337,29		42 662,71
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	290,00	270,00	0,00	0,00	20,00		270,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 190,00	7 081,60	0,00	0,00	1 108,40		7 081,60
64111	Rémunération principale titulaires	251 140,00	245 637,38	0,00	0,00	5 502,62		245 637,38
64112	SFT, indemnité de résidence	5 010,00	4 999,03	0,00	0,00	10,97		4 999,03
64113	NBI	5 110,00	5 051,83	0,00	0,00	58,17		5 051,83
64118	Autres indemnités	42 600,00	41 296,66	0,00	0,00	1 303,34		41 296,66
64131	Rémunérations	27 650,00	25 725,67	0,00	0,00	1 924,33		25 725,67
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	190,00	0,00	0,00	0,00	190,00		0,00
64138	Primes et autres indemnités	2 250,00	1 902,65	0,00	0,00	347,35		1 902,65
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	47 580,00	46 381,00	0,00	0,00	1 199,00		46 381,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	90 390,00	89 566,79	0,00	0,00	823,21		89 566,79
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	1 200,00	1 095,00	0,00	0,00	105,00		1 095,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	15 480,00	13 310,22	0,00	0,00	2 169,78		13 310,22
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00		0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 460,00	2 373,71	0,00	0,00	86,29		2 373,71
6472	Prestations familiales directes	0,00	24,84	0,00	0,00	-24,84		24,84

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	60,00	0,00	0,00	140,00		60,00
6478	Autres charges sociales diverses	2 800,00	2 189,00	0,00	0,00	611,00		2 189,00
6488	Autres	1 810,00	599,80	0,00	0,00	1 210,20		599,80
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	19 100,00	7 181,56	3 077,39	0,00	8 841,05		10 258,95
65133	Secours d'urgence	3 000,00	229,95	0,00	0,00	2 770,05		229,95
65138	Autres secours	14 800,00	6 685,02	3 077,39	0,00	5 037,59		9 762,41
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00		0,00
6542	Créances éteintes	436,00	0,00	0,00	0,00	436,00		0,00
65818	Autres	264,00	264,00	0,00	0,00	0,00		264,00
65888	Autres	100,00	2,59	0,00	0,00	97,41		2,59
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 026 090,00	769 630,34	33 160,12	0,00	223 299,54	0,00	802 790,46
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00		0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des charges financières et spécifiques	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00		0,00
	Total des dépenses réelles	1 026 590,00	769 630,34	33 160,12	0,00	223 799,54	0,00	802 790,46
023	Virement à la section d'investissement	0,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	23 379,00	10 814,80			12 564,20		10 814,80
6811	Dot. amort. immos incorporelles	23 379,00	10 814,80			12 564,20		10 814,80
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre	23 379,00	10 814,80			12 564,20		10 814,80

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	868 608,69	743 403,49	625,00	0,00	124 580,20
013	Atténuations de charges (4)	0,00	3 792,49	0,00	0,00	-3 792,49
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	3 631,49	0,00	0,00	-3 631,49
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	161,00	0,00	0,00	-161,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	64 000,00	69 521,36	0,00	0,00	-5 521,36
7018	Autres ventes de produits finis	3 000,00	2 393,91	0,00	0,00	606,09
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	8 519,00	0,00	0,00	-8 519,00
7066	Redevances services à caractère social	61 000,00	58 608,45	0,00	0,00	2 391,55
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	795 038,69	660 190,00	0,00	0,00	134 848,69
74718	Autres participations Etat	60 000,00	83 000,00	0,00	0,00	-23 000,00
74741	Participation communes membres du GFP	735 038,69	575 190,00	0,00	0,00	159 848,69
74751	Participation GFP de rattachement	0,00	2 000,00	0,00	0,00	-2 000,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	6 570,00	9 899,64	625,00	0,00	-3 954,64
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	570,00	0,00	625,00	0,00	-55,00
75888	Autres	6 000,00	9 899,64	0,00	0,00	-3 899,64
	Total des recettes de gestion des services	865 608,69	743 403,49	625,00	0,00	121 580,20
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes réelles	865 608,69	743 403,49	625,00	0,00	121 580,20
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	3 000,00	0,00			3 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	3 000,00	0,00			3 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre	3 000,00	0,00			3 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non litrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DJ 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	0,00	270,00	0,00	0,00	0,00	0,00	485,97	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	270,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	485,97	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	17,22	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	17,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00		755,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		270,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		485,97
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00		4 517,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		17,22
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		4 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.01

Article / compte nature (1)	Libellé	01
		Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale					Autres moyens généraux 028
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funébres	026 Administration générale de l'Etat	028	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	03 Conseils							038 Autres instances
	031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éducat., env.	034		035 Conseil de territoire	036 Conseil éco.,culture,éduc.	
				0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports			
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop. décent., act* interrég., eur., intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs			21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés				
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	25 Formation professionnelle											258 Autres				
	Libellé	251					255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques			
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Formation des actifs occupés		2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques		2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES																

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26	27	28				29	TOTAL DU CHAPITRE
		Apprentissage	Formation sanitaire et sociale	Autres services périscolaires et annexes				Sécurité	
				281	282	283	284		
		Hébergement et restauration scolaires	Sport scolaire	Médecine scolaire	Classes de découverte	Autre service annexe de l'enseignement			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	31 Culture									
		30 Services communs	311	312	313	314	315	316	317	318	
		Activités artist.,actions et manif.cult.	Patrimoine	Bibliothèques, médiathèques	Musées	Services d'archives	Théâtres et spectacles vivants	Cinémas et autres salles de spectacles	Archéologie préventive		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)									
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs	3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne			39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres			
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES								

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	42 Action sociale									
	420 Services communs	421 Famille et enfance				4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	422 Petite enfance		4228 Autres actions pour la petite enfance
		4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4222 Multi accueil					
	0,00	192,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES										
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	192,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES										
1318 Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales		
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
	DEPENSES	0,00	0,00	293,97	0,00	0,00	0,00	485,97	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	192,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	293,97	0,00	0,00	0,00	293,97	
	RECETTES	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50		51					
		Services communs		Aménagement et services urbains					
		510	511	512	513	514	515	518	
		Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	55 Habitat (Logement)							
		52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs		61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles					
						631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat		633 Développement touristique	
							6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	70		71		72			
	Services communs		Actions transversales		Actions déchets et propreté urbaine			
	720	721	720	721	721	721	721	722
Libellé					Collecte et traitement des déchets	7213	Propreté urbaine	
					7211	7212	7221	7222
					Actions prévention et sensibilisation	Collecte des déchets	Actions prévention et sensibilisation	Action propreté urbaine et nettoyage
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux				74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie				76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique				
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES								

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	82 Transports publics de voyageurs									
		80 Services communs	81 Transports scolaires	820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		IV
		A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						838 Autres transports
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES							
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	0,00	217 808,87	0,00	0,00	0,00	0,00	584 981,59	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	4 619,26	0,00	0,00	0,00	0,00	174 120,96	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	212 925,61	0,00	0,00	0,00	0,00	400 865,68	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	264,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 994,95	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	664,20	504 417,49	0,00	0,00	0,00	0,00	238 946,80	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	3 792,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 521,36	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 190,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	664,20	625,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 235,44	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		802 790,46
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		178 740,22
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		613 791,29
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		10 258,95
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		744 028,49
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 792,49
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		69 521,36
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		660 190,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		10 524,64
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		01
Article / compte nature (1)	Libellé	Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
8811	Dot. amort. immos incorporelles	0,00
	RECETTES	664,20
75888	Autres	664,20

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale					Autres moyens généraux
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028	
	DEPENSES	217 808,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	484,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	3 523,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	611,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	126,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFP	3 199,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	99 027,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	592,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	9 570,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	25 725,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	1 902,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à I.U.R.S.A.F.	23 320,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	36 062,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	1 095,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	9 719,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 025,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 194,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres	364,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	264,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	504 417,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	3 631,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	161,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	625,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils							038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éducat., env.	034		035 Conseil de territoire	036 Autres instances	
					0341 Conseil éco., sociale et environnement.	0342 Section culture, éducation et sports			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (coalisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Coalisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Coalisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Coalisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Coalisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Coalisations aux A.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Coalisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Colis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act* interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	217 808,87
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	484,44
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 523,18
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	611,64
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	126,57
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 199,78
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 027,33
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	592,44
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 570,29
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 725,67
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 902,65
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 320,93
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 062,06
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 095,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 719,16
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 025,23
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 194,00
6488	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	364,50
65818	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	264,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	504 417,49
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 631,49
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	161,00
74741	Participation communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	625,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs			21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés				
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle										258 Autres			
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés						257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres		2571 Concours	2572 Missions administratives	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES														

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		IV
		A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26	27	28				29	TOTAL DU CHAPITRE
		Apprentissage	Formation sanitaire et sociale	Autres services périscolaires et annexes				Sécurité	
				281	282	283	284	288	
				Hébergement et restauration scolaires	Sport scolaire	Médecine scolaire	Classes de découverte	Autre service annexe de l'enseignement	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	30		31							
	Services communs	Libellé	311	312	313	314	315	316	317	318
			Activités artist.,actions et manif.cult.	Patrimoine	Bibliothèques, médiathèques	Musées	Services d'archives	Théâtres et spectacles vivants	Cinémas et autres salles de spectacles	Archéologie préventive
DEPENSES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		IV
		A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)										
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs				
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES											
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne			39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé						418 Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locales et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
6332	Coisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Coisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Coisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Coisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Coisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cois. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6472	Prestations familiales directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65133	Secours d'urgence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65138	Autres secours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7018	Autres ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participation GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	42 Action sociale									
	420 Services communs	421 Famille et enfance				4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	422 Petite enfance		4228 Autres actions pour la petite enfance
		4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4222 Multi accueil					
	104 814,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES										
6042 Achats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611 Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612 Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622 Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623 Alimentation	36,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628 Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631 Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632 Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668 Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668 Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611 Contrats de prestations de services	663,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132 Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351 Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358 Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614 Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156 Maintenance	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161 Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168 Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6215 Personnel affecté par la commune du GFP	83 563,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218 Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261 Honoraires médicaux et paramédicaux	18 940,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228 Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232 Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262 Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627 Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	42 Action sociale									
	420 Services communs	421 Famille et enfance					422 Petite enfance			
		4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance		
6281	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6378	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64113	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6472	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65133	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65138	411,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	158 190,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70632	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	83 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	75 190,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74751	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7018	Autres ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	83 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	75 190,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participation GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42. Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
		0,00	0,00	125 454,82	354 712,70	0,00	0,00	
	DEPENSES							
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00	37 615,79	0,00	0,00	0,00	37 615,79
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	316,65	225,71	0,00	0,00	542,36
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	22 416,98	4 267,20	0,00	0,00	26 684,18
60622	Carburants	0,00	0,00	1 286,76	72,91	0,00	0,00	1 359,67
60623	Alimentation	0,00	0,00	1 758,17	2 389,76	0,00	0,00	4 147,93
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	334,77	970,32	0,00	0,00	1 305,09
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	1 058,06	368,38	0,00	0,00	1 426,44
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	81,29	0,00	0,00	0,00	81,29
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	759,50	0,00	0,00	759,50
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	32 400,00	0,00	0,00	0,00	32 400,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	8 258,96	0,00	0,00	0,00	8 258,96
61358	Autres	0,00	0,00	1 111,82	1 760,36	0,00	0,00	2 872,18
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	1 888,70	0,00	0,00	0,00	1 888,70
6156	Maintenance	0,00	0,00	10 948,39	3 903,38	0,00	0,00	14 851,77
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	124,28	0,00	0,00	124,28
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	1 329,07	600,12	0,00	0,00	1 929,19
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	42 662,71	0,00	0,00	42 662,71
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	132,00	0,00	0,00	0,00	132,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	2 468,06	0,00	0,00	0,00	2 468,06
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	700,00	850,00	0,00	0,00	1 550,00
		0,00	0,00	0,00	15,53	0,00	0,00	15,53

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales		
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	4 940,00	0,00	0,00	0,00	4 940,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	6 579,12	0,00	0,00	0,00	6 579,12
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	143,43	0,00	0,00	0,00	143,43
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	3 881,82	0,00	0,00	0,00	3 881,82
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	0,00	0,00	1 299,35	0,00	0,00	0,00	0,00	1 299,35
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	146 610,05	0,00	0,00	0,00	146 610,05
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	4 999,03	0,00	0,00	0,00	4 999,03
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	4 459,39	0,00	0,00	0,00	4 459,39
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	31 726,37	0,00	0,00	0,00	31 726,37
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	23 060,07	0,00	0,00	0,00	23 060,07
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	53 504,73	0,00	0,00	0,00	53 504,73
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	3 591,06	0,00	0,00	0,00	3 591,06
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	1 348,48	0,00	0,00	0,00	1 348,48
6472	Prestations familiales directes	0,00	0,00	0,00	24,84	0,00	0,00	0,00	24,84
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	60,00	0,00	0,00	0,00	60,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	995,00	0,00	0,00	0,00	995,00
6488	Autres	0,00	0,00	0,00	235,30	0,00	0,00	0,00	235,30
65133	Secours d'urgence	0,00	0,00	0,00	229,95	0,00	0,00	0,00	229,95
65138	Autres secours	0,00	0,00	0,00	9 351,31	0,00	0,00	0,00	9 762,41
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	2,59	0,00	0,00	0,00	2,59
	RECETTES	0,00	0,00	80 754,86	1,94	0,00	0,00	0,00	238 946,80
7018	Autres ventes de produits finis	0,00	0,00	2 393,91	0,00	0,00	0,00	0,00	2 393,91
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	0,00	8 519,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 519,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	58 608,45	0,00	0,00	0,00	0,00	58 608,45
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 000,00
74741	Participation communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 190,00
74751	Participation GFP de rattachement	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
75888	Autres	0,00	0,00	9 233,50	1,94	0,00	0,00	0,00	9 235,44

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	51 Aménagement et services urbains							
		50 Services communs	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)					
				551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social	
LIBELLÉ									
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs			61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
		60	61	62			631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat		633 Développement touristique
							6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres	632	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		IV
		A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
			720 Services communs collecte et propreté		721 Collecte et traitement des déchets		722 Propreté urbaine	
			7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoyement	
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie				76 Préserv. patrim. naturel, risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique				
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	82 Transports publics de voyageurs									
		80 Services communs	81 Transports scolaires	820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises					838 Autres transports
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							849 Sécurité routière	
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie		848 Parkings
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	IV – ANNEXES
	IV
	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur. Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500,00 €		2022-09-06
	Catégories de biens amortis		
L	2031-Frais d'études	2	06/09/2022
L	2032-Frais de recherche et de développement	5	06/09/2022
L	2033-Frais d'insertion	5	06/09/2022
L	2051-Logiciels, systèmes et logiciels	2	06/09/2022
L	2121-Plantations d'arbres et d'arbustes	15	06/09/2022
L	21351-IGAAC-Bâtiments publics	20	06/09/2022
L	21352-IGAAC-Bâtiments privés	20	06/09/2022
L	CONSTRUCTION/SOL D AUTRUI - INSTAL GENERALE	0	06/09/2022
L	2158-Autres install, matériels et outilla technique	5	06/09/2022
L	2181-Instal. gén. agenc. et aménag. divers	0	06/09/2022
L	21828-Autres matériels de transport	5	06/09/2022
L	21838-Autre matériel informatique	8	06/09/2022
L	21848-Autres matériels de bureau et mobiliers	10	06/09/2022
L	2188-Gros matériel d'entretien	5	06/09/2022

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)				EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		13,00	0,00	13,00	3,80	0,00	3,80	
Adjoint administratif pal 1 cl	C	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80	
Adjoint administratif pal 2 cl	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00	
Adjoint administratif terr.	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	
Attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
FILIERE TECHNIQUE (c)		14,00	0,00	14,00	3,00	1,00	4,00	
Adjoint technique pal 1 cl	C	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00	
Adjoint technique pal 2 cl	C	6,00	0,00	6,00	1,00	0,00	1,00	
Adjoint technique territorial	C	3,00	0,00	3,00	0,00	1,00	1,00	
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	
FILIERE SOCIALE (d)		5,00	0,00	5,00	0,80	0,00	0,80	
Agent social	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	
Agent social principal 1 cl	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	
Agent social principal 2 cl	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	
Assistant socio-éducatif	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	
Assistant socio-éducatif cl ex	A	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80	
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		5,00	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00	
Auxiliaire de soins pal 1 cl	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	
Auxiliaire de soins pal 2 cl	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	
Infirmier en soins généraux	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation pal 1 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		38,00	0,00	38,00	8,60	1,00	9,60

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

	IV
	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Attaché	A	ADM	653	0,00	A	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
CL : Sportif.
ANIM : Culturel.
ADM : Administration.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non dits.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6* : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
328-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
343-1-343-3 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES

IV

B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			755,97	227,00	
Acquisitions à titre onéreux			755,97	227,00	
04/03/2025	1 Encéinte JBL Flip 6 Red (Conciergerie)	202502-00001	119,00	0,00	1
04/03/2025	Interface Comptable Titre avec Ciritl (Portage Repa	202502-00002	270,00	227,00	1
25/08/2025	Balance Pro 50Kg (Pôle Social)	202502-00003	192,00	0,00	1
27/11/2025	Robot multifonction Moulinex (Conciergerie)	202502-00004	84,99	0,00	1
27/11/2025	Gaufrier Moulinex (Conciergerie)	202502-00005	39,99	0,00	1
27/11/2025	Crépière (Conciergerie)	202502-00006	49,99	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES

B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS		B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	299 033,22
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-58 709,97
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	240 323,25

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	240 323,25
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	240 323,25

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	3 000,00	0,00	56 384,94	56 384,94
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	23 396,22	10 832,02	0,00	10 832,02
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	20 396,22	10 832,02	-56 384,94	-45 552,92
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	299 033,22			299 033,22
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	299 033,22			299 033,22
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				253 480,30

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		3 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		3 000,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	3 000,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		23 396,22	10 832,02
Ressources propres externes de l'année (a)		17,22	17,22
10222	FCTVA	17,22	17,22
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		23 379,00	10 814,80
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	3 950,00	3 950,00
281352	Bâtiments privés	49,00	49,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	679,00	679,00
28181	Installations générales, aménagt divers	5 246,00	5 246,00
281828	Autres matériels de transport	12 564,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	78,00	78,00
28188	Autres immo. corporelles	813,00	812,80
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 102226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un loissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	270,00	0,00	0,00	0,00	270,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	485,97	0,00	0,00	0,00	485,97	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		755,97	0,00	0,00	0,00	755,97	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	270,00	0,00	0,00	270,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	485,97	0,00	0,00	485,97	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		755,97	0,00	0,00	755,97	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	270,00	0,00	0,00	0,00	270,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	485,97	0,00	0,00	0,00	485,97
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		755,97	0,00	0,00	0,00	755,97

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	270,00	0,00	0,00	0,00	270,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	485,97	0,00	0,00	0,00	485,97
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		755,97	0,00	0,00	0,00	755,97

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	270,00	0,00	0,00	0,00	270,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	485,97	0,00	0,00	0,00	485,97
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		755,97	0,00	0,00	0,00	755,97

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	270,00	0,00	0,00	0,00	270,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	485,97	0,00	0,00	0,00	485,97
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		755,97	0,00	0,00	0,00	755,97

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	270,00	0,00	0,00	0,00	270,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	485,97	0,00	0,00	0,00	485,97
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		755,97	0,00	0,00	0,00	755,97

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	270,00	0,00	0,00	0,00	270,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	485,97	0,00	0,00	0,00	485,97	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		755,97	0,00	0,00	0,00	755,97	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	270,00	0,00	0,00	270,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	485,97	0,00	0,00	485,97	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		755,97	0,00	0,00	755,97	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	270,00	0,00	0,00	0,00	270,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	485,97	0,00	0,00	0,00	485,97
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		755,97	0,00	0,00	0,00	755,97

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	270,00	0,00	0,00	0,00	270,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	485,97	0,00	0,00	0,00	485,97
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		755,97	0,00	0,00	0,00	755,97

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	270,00	0,00	0,00	0,00	270,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	485,97	0,00	0,00	0,00	485,97
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		755,97	0,00	0,00	0,00	755,97

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	270,00	0,00	0,00	0,00	270,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	485,97	0,00	0,00	0,00	485,97
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		755,97	0,00	0,00	0,00	755,97

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	270,00	0,00	0,00	0,00	270,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	485,97	0,00	0,00	0,00	485,97
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		755,97	0,00	0,00	0,00	755,97

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE		D1.1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE		D1.2.1

PORT (1)

INVESTISSEMENT		TITRES EMIS	
MANDATS EMIS			
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	13 Subventions d'investissement	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	16 Emprunts et dettes assimilées	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (hors opération)	0,00	20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00
204 Subventions d'équipement versées (hors opération)	0,00	204 Subventions d'équipement versées	0,00
21 Immobilisations corporelles (hors opération)	0,00	21 Immobilisations corporelles	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (hors opération)	0,00	22 Immobilisations reçues en affectation	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (hors opération)	0,00	23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	26 Participations et créances rattachées	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	27 Autres immobilisations financières	0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		
45 Travaux pour le compte de tiers	0,00	45 Participations des tiers aux travaux faits pour leur compte	0,00
Total dépenses réelles et mixtes	0,00	Total recettes réelles et mixtes	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections	0,00	040 Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041 Opérations patrimoniales	0,00	041 Opérations patrimoniales	0,00
Total dépenses d'ordre	0,00	Total recettes d'ordre	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	0,00	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	0,00

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE		D1.2.1

PORT (1)

MANDATS EMIS		FONCTIONNEMENT		TITRES EMIS	
011	Charges à caractère général	45 095,08	70	Prod. services, domaine, ventes diverses	58 608,45
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	0,12	731	Fiscalité locale	0,00
			74	Dotations et participations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	75	Autres produits de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00	013	Atténuations de charges	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	76	Produits financiers	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	77	Produits spécifiques	0,00
		0,00	78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00
	Total dépenses réelles et mixtes	45 095,20		Total recettes réelles et mixtes	58 608,45
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
	Total dépenses d'ordre	0,00		Total recettes d'ordre	0,00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	45 095,20		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	58 608,45
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	45 095,20		TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	58 608,45

(1) Compléter par le nom du service assujéti à la TVA.

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT		
		D1.2.2

PORT (1)

INVESTISSEMENT DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (hors opération)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opération)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opération)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opération)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (hors opération)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL DEPENSES	0,00

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT		IV
		D1.2.2

PORT (1)

INVESTISSEMENT RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
Total des recettes réelles		0,00

040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00

TOTAL RECETTES		0,00
-----------------------	--	-------------

(1) Compléter par le nom du service assujéti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT	D1.2.3

PORT (1)

FONCTIONNEMENT DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	45 095,08
6042	Achats de prestations de services	36 078,13
60622	Carburants	757,99
61351	Location matériel roulant	8 258,96
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,12
65888	Autres dépenses	0,12
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		45 095,20

042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00

TOTAL DEPENSES		45 095,20
-----------------------	--	------------------

(1) Compléter par le nom du service assujéti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT		IV
		D1.2.3

PORT (1)

FONCTIONNEMENT RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	58 608,45
7066	Redevances et droits des services	58 608,45
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
	Total des recettes réelles	58 608,45

042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
	<i>Total des recettes d'ordre</i>	0,00

TOTAL RECETTES		58 608,45
-----------------------	--	------------------

(1) Compléter par le nom du service assujéti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES		D3.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES

IV
D3.2

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



28 DEPARTEMENT D'EURE ET LOIR
 TRESORERIE DE CHARTRES METROPOLE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LUCE
 BUDGET PRINCIPAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2025 CCAS

Nombre de membres en exercice : 13
 Nombre de membres présents : 09
 Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTES :
 - Pour 10
 - Contre 0
 - Abstentions 0

Date de convocation : 24 avril 2026

ARRETE – SIGNATURES

Présenté par le Président, Florent GAUTHIER A Lucé, le 28 avril 2026

Délibéré par le Conseil d'Administration réuni en session ordinaire à Lucé, le 28 avril 2026.

Les membres du Conseil d'Administration :

Florent GAUTHIER <i>Ne participe pas au vote.</i>	Badiha BOUNOUADAR 	Doris SÉJOURNÉ 
Françoise HANOT 	Farid KASMI 	Albert TRÉPY 
Josiane POTTIER 	Philippe DEREZ <i>Absent</i>	Julien ROULEAU 
Michelle BELLANGER 	Michelle CRESPEAU 	Vincent VERRIER <i>Non représenté</i>
	Chantal ROCHERIEUX <i>Absent représenté par Mme J. Pottier</i>	

PRÉFECTURE
 D'EURE-ET-LOIR
 12 MAI 2026
 BUREAU COURRIER
 ARRIVÉE

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le 12 MAI 2026 et de la publication le... 12 MAI 2026

A Lucé, le
 Le Président,  



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LUCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SEANCE DU 28 AVRIL 2026

Délibération n°CCAS.2026.00013

DATE
CONVOCACTION
24 avril 2026

NOMBRE DE
MEMBRES

EN EXERCICE

13

PRÉSENTS

10

VOTANTS

12

Le mardi 28 avril 2026 à 14 heures 30

Le conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Florent GAUTHIER, Président.

M. Florent GAUTHIER, Mme Badiha BOUNOUADAR, Mme Doris SÉJOURNÉ,
Mme Françoise HANOT, M. Farid KASMI, M. Albert TRÉPY, Mme Josiane POTTIER,
M. Julien ROULEAU, Mme Michelle BELLANGER, Mme Michelle CRESPEAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents représentés :

Mme Chantal ROCHERIEUX donne pouvoir à Mme Josiane POTTIER,
M. Vincent VERRIER donne pouvoir à M. Florent GAUTHIER.

Était absent :

M. Philippe DEREZ.

Secrétaire de séance :

M. Albert TRÉPY.

Objet : Exercice 2026
- Affectation des
résultats 2025

EXERCICE 2026 - AFFECTATION DES RESULTATS 2025

Vu l'article L 2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que les résultats de l'exécution budgétaire sont affectés par le conseil d'administration après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif,

Considérant que le conseil d'administration, après avoir voté le compte administratif de l'année 2025 du budget du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), conformément aux règles budgétaires applicables, doit se prononcer sur l'affectation des résultats constatés,

Considérant que le Compte Administratif fait apparaître un résultat de clôture déficitaire en fonctionnement d'un montant de 69 576,77 euros, ainsi qu'un résultat excédentaire en investissement d'un montant de 14 576,05 euros,

Libellés	Réalizations		Restes à réaliser	Total
	Fonctionnement	Investissement	Investissement	
RECETTES	744 028,49 €	15 332,02 €	- €	759 360,51 €
DEPENSES	813 605,26 €	755,97 €	56 384,94 €	870 746,17 €
DEFICIT REPORTE				
EXCEDENT REPORTE	181 360,31 €	299 033,22 €		480 393,53 €
DEFICIT CLOTURE				
EXCEDENT CLOTURE	111 783,54 €	313 609,27 €		
<i>Résultat reporté sur 2026</i>	<i>111 783,54 €</i>	<i>313 609,27 €</i>		
RESULTAT GLOBAL	425 392,81 €		- 56 384,94 €	369 007,87 €

Le conseil d'administration

Après en avoir délibéré,

À l'UNANIMITE de ses membres présents et représentés,

- **DÉCIDE** l'affectation des résultats 2025 comme suit :

Fonctionnement :

Compte 002 – Résultat de fonctionnement reporté : 111 783,54 euros.

Investissement

Compte 001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 313 609,27 euros.

PRÉFECTURE
D'EURE-ET-LOIR



Lucé, le 12 MAI 2026

Florent GAUTHIER
Président



ACTE EXECUTOIRE

- Transmis en Préfecture le 12 MAI 2026
- Publié sur www.lucé.fr 12 MAI 2026



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, qui peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente notification :

- d'un recours gracieux devant le Président.
- d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif d'Orléans, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » (<http://www.telerecours.fr>).



CCAS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LUCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SEANCE DU 28 AVRIL 2026

Délibération n°CCAS.2026.00014

DATE
CONVOCATION
24 avril 2026

Le mardi 28 avril 2026 à 14 heures 30

Le conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Florent GAUTHIER, Président.

NOMBRE DE
MEMBRES

EN EXERCICE

13

M. Florent GAUTHIER, Mme Badiha BOUNOUADAR, Mme Doris SÉJOURNÉ,
Mme Françoise HANOT, M. Farid KASMI, M. Albert TRÉPY, Mme Josiane POTTIER,
M. Julien ROULEAU, Mme Michelle BELLANGER, Mme Michelle CRESPEAU.

PRÉSENTS

10

Formant la majorité des membres en exercice.

VOTANTS

12

Étaient absents représentés :

Mme Chantal ROCHERIEUX donne pouvoir à Mme Josiane POTTIER,
M. Vincent VERRIER donne pouvoir à M. Florent GAUTHIER.

Objet : Exercice 2026
- Budget Primitif (BP)

Était absent :

M. Philippe DEREZ.

Secrétaire de séance :

M. Albert TRÉPY

EXERCICE 2026 - BUDGET PRIMITIF (BP)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2026.00002 de la séance du conseil d'administration du 17 février 2026 portant Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) pour l'exercice 2026,

Vu la délibération n° 2026.00010 de la séance du conseil d'administration du 28 avril 2026 portant approbation du Règlement Budgétaire et Financier (RBF),

Vu la délibération n° 2026.00013 de la séance du conseil d'administration du 28 avril 2026 portant affectation des résultats de l'exercice 2025,

Vu le projet de budget de l'exercice 2026 joint à la convocation de la présente séance du conseil d'administration,

Considérant que l'assemblée délibérante s'est vu présenter le DOB dans les conditions définies par la législation et la réglementation,

Considérant que l'assemblée délibérante est compétente pour adopter le budget primitif et que ce dernier s'équilibre par section en dépenses et en recettes pour 2026,

Le conseil d'administration

Après en avoir délibéré,

À l'UNANIMITE de ses membres présents et représentés,

- **PREND ACTE** de la transmission du rapport de présentation du budget primitif 2026 joint en annexe A, ainsi que le tableau des effectifs en annexe B.
- **ADOpte** le budget primitif 2026 tel que présenté en annexe C s'élevant à :

	Dépenses	Recettes
Section d'investissement	334 463,44 €	334 463,44 €
Section de fonctionnement	1 003 950,00 €	1 003 950,00 €



Lucé, le 12 MAI 2026

Florent GAUTHIER
Président



En vertu de l'article L2121-26 du Code Général des Collectivités Territoriales, toute personne physique ou morale peut demander communication du budget primitif de l'exercice 2026, du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Conformément à l'article L311-9 du Code des Relations entre le Public et l'Administration, la consultation peut se faire sur place auprès des services de l'Hôtel de Ville, 05 rue Jules Ferry, 28110 LUCÉ, Département d'Eure-Et-Loir, aux heures d'ouvertures au public. En cas de reprographiques, les frais de reproduction seront à la charge du demandeur dans les limites fixées par la réglementation applicable.

Les demandes de communication peuvent également être présentées par courriel à l'adresse suivante : mairie@ville-luce.fr. Les documents demandés seront transmis gratuitement sur la boîte courriel fourni par l'expéditeur.

ACTE EXECUTOIRE

- Transmis en Préfecture le 12 MAI 2026
- Publié sur www.luce.fr le 12 MAI 2026



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, qui peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente notification :

- d'un recours gracieux devant le Président.
- d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif d'Orléans, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » (<http://www.telerecours.fr>).



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LUCE

RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2026

Dans le cadre des dispositions de l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe), ce rapport de présentation a pour objet de présenter de façon synthétique les informations financières essentielles afin de permettre aux citoyens de saisir les enjeux du budget.

Le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 17 février 2026 a posé les bases sur lesquelles le budget primitif 2026 du CCAS de Lucé est construit.

Ce rapport aborde successivement l'équilibre budgétaire de l'exercice 2026, le détail des grandes masses de la section de fonctionnement ainsi que celui de la section d'investissement.

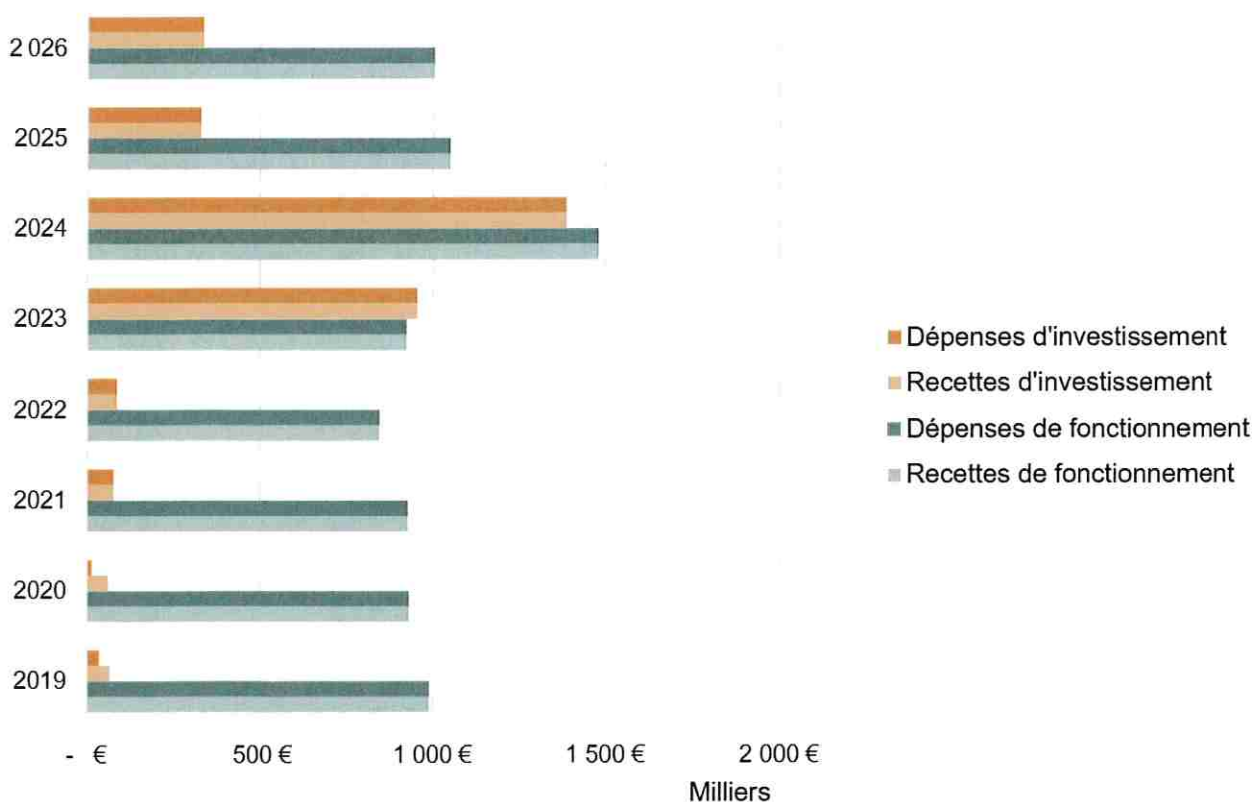


PARTIE 1 : **ÉQUILIBRE BUDGETAIRE**

Le budget primitif est présenté en équilibre en section de fonctionnement pour un montant de 1 003 950 €, en baisse de 4,38 % par rapport à 2025. En investissement, le budget est en équilibre à 334 463,94 € en recettes et en dépenses, restes à réaliser compris, en hausse de 2,30 % par rapport à 2025.

	BP 2025	BP 2026	Evolution 2025/2026
Recettes de fonctionnement	1 049 969,00 €	1 003 950,00 €	-4,38%
Dépenses de fonctionnement	1 049 969,00 €	1 003 950,00 €	-4,38%
Recettes d'investissement	326 929,44 €	334 463,94 €	2,30%
Dépenses d'investissement	326 929,44 €	334 463,94 €	2,30%

Evolution des masses



Le budget est composé d'opérations réelles (réel : encaissements et décaissements de flux financiers) et d'opérations d'ordre (simples mouvements comptables au sein du budget). Le montant total du budget 2026 se décompose de la manière suivante :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	983 950,00 €	889 166,46 €	331 463,94 €	854,67 €
Opérations d'ordre	20 000,00 €	114 783,54 €	3 000,00 €	333 609,27 €
TOTAL	1 003 950,00 €	1 003 950,00 €	334 463,94 €	334 463,94 €

LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	<u>CA 2025</u>	<u>BP 2026</u>
Produits de fonctionnement courant	744 028,49 €	879 166,46 €
Charges de fonctionnement courant	802 790,46 €	983 450,00 €
EXCEDENT BRUT DE FONCTIONNEMENT	-58 761,97 €	-104 283,54 €
Produits financiers	0,00 €	0,00 €
Charges financières	0,00 €	0,00 €
Produits exceptionnels		0,00 €
Charges exceptionnelles	0,00 €	500,00 €
EPARGNE DE GESTION	-58 761,97 €	-104 783,54 €
Intérêts de la dette	0,00 €	0,00 €
EPARGNE BRUTE	-58 761,97 €	-104 783,54 €
Capital de la dette	0,00 €	0,00 €
EPARGNE NETTE	-58 761,97 €	-104 783,54 €
Encours de la dette (au 31/12)	0,00 €	0,00 €
Encours de la dette/Epargne brute (années)	0,00 €	0,00 €
Besoin de financement	-58 761,97 €	-104 783,54 €

PARTIE 2 : **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

La section de fonctionnement s'équilibre à 1 003 950 € en dépenses et en recettes.

I. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 983 950 €, soit 4,15 % de moins qu'en 2025.

CHAPITRES	BP+DM 2025	BP 2026	Evolution 2025-2026
011 - Charges à caractère général	277 740,00 €	277 200,00 €	-0,19%
012 - Charges de personnel	729 250,00 €	688 100,00 €	-5,64%
65 - Autres charges de gestion courante	19 100,00 €	18 150,00 €	-4,97%
67 - Charges exceptionnelles	500,00 €	500,00 €	0,00%
Dépenses réelles de fonctionnement 2026	1 026 590,00 €	983 950,00 €	-4,15%
<i>023-Virement vers la section d'investissement</i>			
042 - Opérations d'ordre de transferts	23 379,00 €	20 000,00 €	-14,45%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2026	1 049 969,00 €	1 003 950,00 €	-4,38%

1.1. LES CHARGES A CARACTERE GENERAL

Les charges à caractère général s'élèvent à 277 200 € pour 2025, soit une baisse de 0,19 %.

Elles correspondent aux dépenses nécessaires au fonctionnement du CCAS, notamment :

- Les fluides (eau, électricité, carburants) ;
- L'achat de denrées alimentaires pour l'Épicerie sociale ;
- La participation de solidarité versée à la Banque alimentaire pour la fourniture de denrées ;
- Les prestations de services demandées à des organismes extérieurs telles que le nettoyage des locaux ou les frais de maintenance ;
- Les dépenses liées aux animations et services proposés par le Pôle seniors ;
- Les dépenses liées au Programme de Réussite Éducative (PRE).

1.2. LES CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel représentent 69,93 % des dépenses réelles de fonctionnement. Elles s'élèvent à 688 100 €, soit une baisse de 5,64 % par rapport au budget primitif 2025, en raison d'un doublon présent en 2025 sur le remboursement des salaires à la Ville des agents du PRE (prévu sur le service personnel et sur le service PRE).

Mais des augmentations sont budgétées principalement en raison des éléments ci-dessous :

- ✓ La hausse du taux de cotisation employeur à la CNRACL : le décret n° 2025-86 du 30 janvier 2025 prévoit une augmentation progressive, de 3 points par an de 2025 à 2028, du taux de cotisation vieillesse employeur des agents affiliés à la CNRACL, passant de ~ 31,65 % à ~ 43,65 %, ce qui crée une charge supplémentaire obligatoire.
- ✓ Une revalorisation en 2026 du SMIC pouvant entraîner l'augmentation du minimum du traitement dans la fonction publique.
- ✓ La participation obligatoire de l'employeur à la protection complémentaire santé (mutuelle) de 15 € par agent.
- ✓ Le Glissement/Vieillesse/Technicité (GVT) : avancements d'échelons, prévisions d'avancement de grade et de promotion interne.
- ✓ La hausse de certaines cotisations sociales possibles en cours d'exercice 2026.

1.3. LES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

Les autres charges de gestion courante s'élèvent à 18 150 €, soit une baisse de 4,97 % par rapport à 2025.

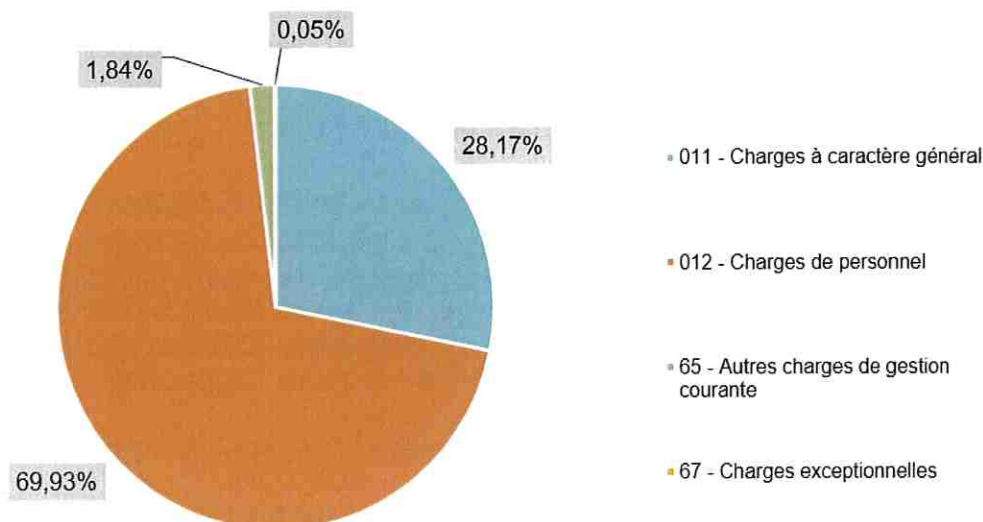
Ce chapitre regroupe les dépenses suivantes :

- Les aides financières versées soumises au barème voté en Conseil d'administration et celles soumises à la décision de la Commission permanente pour 15 000 € ;
- Les aides du PRE pour 1 700 € ;
- Les prévisions de crédits pour les créances irrécouvrables et éteintes pour 1 000 € ;
- Les autres dépenses pour 450 €.

1.4. LES OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS

Ce chapitre regroupe l'ensemble des opérations d'ordre qui se traduisent par une dépense de fonctionnement au chapitre 042 et une recette d'investissement au chapitre 040. Il comprend les dotations d'amortissement pour 20 000 €. Ces chapitres n'affectent pas l'équilibre global du budget.

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement



II. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 889 166,46 €, en augmentation de 2,72 % par rapport à 2025.

CHAPITRES	BP+DM 2025	BP 2026	Evolution 2025-2026
70 - Produits de services	64 000,00 €	65 500,00 €	2,34%
74 - Dotations et participations	795 038,69 €	823 041,46 €	3,52%
75 - Autres produits de gestion courante	6 570,00 €	625,00 €	-90,49%
77 - Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	
013-Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €	
Recettes réelles de fonctionnement 2026	865 608,69 €	889 166,46 €	2,72%
042 - Opérations d'ordre de transferts	3 000,00 €	3 000,00 €	0,00%
002 - Résultat reporté de fonctionnement	181 360,31 €	111 783,54 €	-38,36%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2026	1 049 969,00 €	1 003 950,00 €	-4,38%

2.1. LA SUBVENTION VERSEE PAR LA VILLE

La subvention versée par la Ville représente 85,82 % des recettes réelles de fonctionnement du budget principal du CCAS. Elle s'élève à 763 041,46 €, dont 129 400 € pour le PRE, contre 735 038,69 € pour l'exercice 2025.

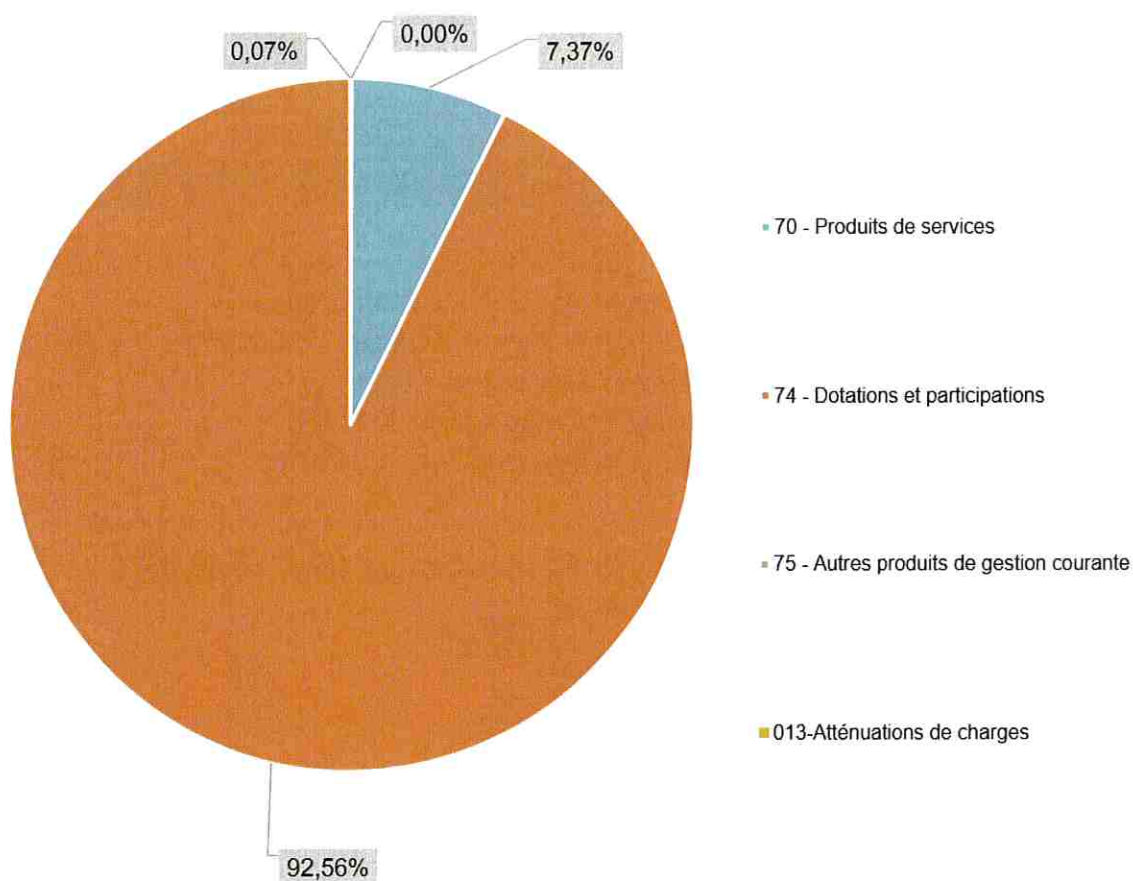
Cette subvention est ajustée par rapport au besoin constaté en dépenses de fonctionnement.

2.2. LES AUTRES RECETTES

Les autres recettes s'élèvent à 126 125 € et correspondent notamment aux éléments suivants :

- Les participations des usagers de l'Épicerie sociale estimées à hauteur de 2 500 € ;
- Les participations de l'État pour le PRE à hauteur de 60 000 € ;
- Les participations des usagers du Pôle Seniors pour les repas, les animations et autres sorties/événements à hauteur de 8 000 € ;
- Les participations des séniors pour le service de portage de repas à hauteur de 55 000 € ;
- Les loyers de fermage pour 625 €.

Répartition des recettes réelles de fonctionnement



PARTIE 3 : **SECTION D'INVESTISSEMENT**

La section d'investissement est présentée en équilibre compte tenu de l'excédent reporté. Les recettes et les dépenses sont proposées à hauteur de 334 463,94 €.

I. RECETTES D'INVESTISSEMENT

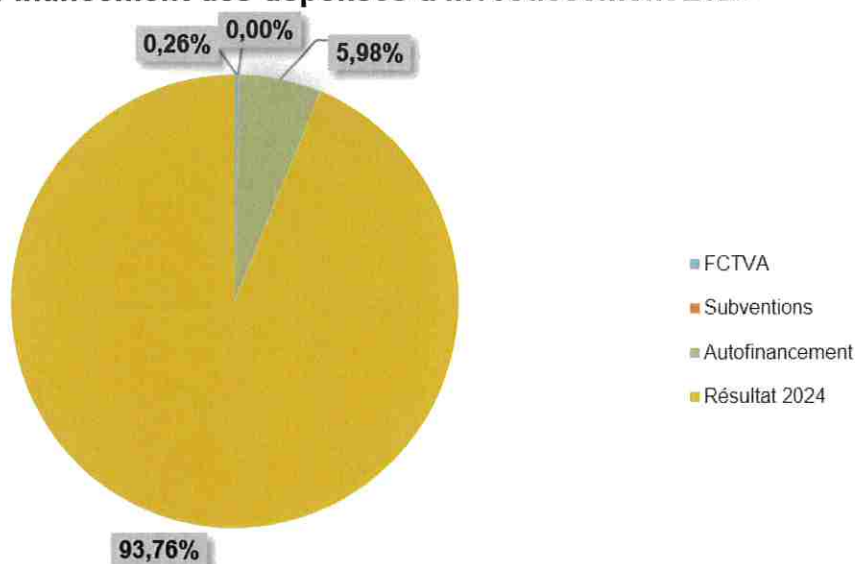
Les recettes d'investissement sont en hausse de 2,30 % par rapport à 2025.

CHAPITRES	BP+DM 2025	BP 2026	Evolution 2025-2026
10 - Dotations et fonds divers	17,22 €	854,67 €	4863,24%
13 - Subventions	4 500,00 €	0,00 €	
Recettes réelles d'investissement 2026	4 517,22 €	854,67 €	-81,08%
001 - Résultat reporté d'investissement	299 033,22 €	313 609,27 €	4,87%
<i>021-Virement de la section de fonctionnement</i>			
040 - Opérations d'ordre de transferts	23 379,00 €	20 000,00 €	-14,45%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT 2026	326 929,44 €	334 463,94 €	2,30%

Les recettes d'investissement pour l'exercice 2026 sont composées :

- De la reprise du résultat reporté d'investissement 2025 pour 313 609,27 €. Il correspond à 93,76 % des recettes d'investissement ;
- Des dotations aux amortissements à hauteur de 20 000 € ;
- Du Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) : 854,67 €.

Financement des dépenses d'investissement 2026



II. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses totales de la section d'investissement s'élèvent à 334 463,94 € soit 2,30 % de moins qu'en 2025.

Les dépenses réelles de la section d'investissement s'élèvent à 331 463,94 € soit 2,33 % de moins qu'en 2025.

CHAPITRES	BP+DM 2025	BP 2026	Evolution 2025-2026
16-Cautions	0,00 €	0,00 €	
20 - Immobilisations incorporelles	15 000,00 €	15 000,00 €	0,00%
21 - Immobilisations corporelles	308 929,44 €	316 463,94 €	2,44%
Dépenses réelles d'investissement 2026	323 929,44 €	331 463,94 €	2,33%
040 - Opérations d'ordre de transferts	3 000,00 €	3 000,00 €	0,00%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2026	326 929,44 €	334 463,94 €	2,30%

Les dépenses d'investissement réelles prévues pour 2026 correspondent notamment à :

- 56 384,94 € (restes à réaliser 2025) liés à l'acquisition d'un véhicule équipé pour transporter les personnes à mobilité réduite et permettre ainsi de développer l'action sociale par l'organisation du transport des personnes âgées lors de diverses activités et/ou autres événements ;
- 200 € pour l'acquisition d'une table de massage pour les ateliers bien-être de la Conciergerie ;
- 72 € pour l'acquisition de caisses pour légumes pour l'épicerie sociale ;
- 600 € pour la création d'un carré de jardinage pour la Conciergerie ;
- 647,28 € pour le changement de grilles avaloir sur le parking de la Conciergerie ;
- 5 000 € pour les urgences bâtiments.

PARTIE 4 :
PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Présentation synthétique du budget primitif 2026

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	65 500,00 €
74	Dotations, subventions et participations	823 041,46 €
75	Autres produits de gestion courante	625,00 €
013	Atténuations de charges	0,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 000,00 €
002	Résultat reporté de fonctionnement	111 783,54 €
TOTAL		1 003 950,00 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	277 200,00 €
012	Charges de personnel	688 100,00 €
65	Autres charges de gestion courante	18 150,00 €
67	Charges exceptionnelles	500,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000,00 €
TOTAL		1 003 950,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	854,67 €
13	Subventions	
001	Résultat reporté d'investissement	313 609,27 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000,00 €
TOTAL		334 463,94 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Montant
16	Cautions	0,00 €
20	Immobilisations incorporelles	15 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	316 463,94 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 000,00 €
TOTAL		334 463,94 €

Pôle Social - Pôle Séniors / Conciergerie - TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/01/2026

GRADES	Catégorie	T.C.			T.N.C.		
		Effectifs Théoriques	Postes pourvus		Effectifs Théoriques	Postes pourvus	
			Titulaire	Non Titul.		Titulaire	Non Titulaire
<u>FILIERE ADMINISTRATIVE</u>							
D.G.S. de 10 000 à 20 000 Habitants	A						
Directeur	A		1				
Attaché Hors Classe	A	1					
Attaché Principal	A	2					
Attaché	A	2					
Rédacteur Principal 1ère classe	B						
Rédacteur Principal 2ème classe	B						
Rédacteur	B						
Adjoint Administratif Pal 1ère classe	C	2	2				
Adjoint Administratif Pal 2ème classe	C	3	1				
Adjoint Administratif	C	2					
TOTAL (Filière Administrative)		13	4	0	0	0	0
<u>FILIERE SOCIALE - SECTEUR SOCIAL</u>							
Assistant Socio Educatif de classe exceptionnelle	A	1	1				
Assistant Socio Educatif	A	1					
Educateur de Jeunes Enfants	A						
ASEM Principal 1ère classe	C						
ASEM Principal 2ème classe	C						
Agent Social Principal 1ère cl	C	1					
Agent Social Principal 2ème cl	C	1					
Agent Social	C	1					
TOTAL (Filière Sociale - Secteur Social)		5	1	0	0	0	0
<u>FILIERE SOCIALE - SECTEUR MEDICO-SOCIAL</u>							
Psychologue de Classe Normale	A						
Puéricultrice Hors Classe	A						
Puéricultrice	A						
Infirmier en soins généraux	A	1					
Auxiliaire de Puériculture de Classe supérieure	B						
Auxiliaire de Puériculture de Classe Normale	B						
Auxiliaire de soins principal de 1ère Classe	C	2	0				
Auxiliaire de soins principal de 2ème Classe	C	2	0				
TOTAL (Filière Sociale - Secteur Médico Social)		5	0	0	0	0	0
<u>FILIERE ANIMATION</u>							
Animateur Principal de 1ère classe	B						
Animateur Principal de 2ème classe	B						
Animateur	B						
Adjoint d'Animation principal de 1ère cl	C	1	1				
Adjoint d'Animation principal de 2ème cl	C						
Adjoint d'Animation	C						
TOTAL (Filière Animation)		1	1	0	0	0	0



GRADES	Catégorie	T.C.			T.N.C.		
		Effectifs Théoriques	Postes pourvus		Effectifs Théoriques	Postes pourvus	
			Titulaire	Non Titul.		Titulaire	Non Titulaire
FILIÈRE TECHNIQUE							
Directeur des Services Techniques de 20 à 40 000 Hab.	A						
Ingénieur Principal	A						
Ingénieur	A						
Technicien Principal 1ère classe	B						
Technicien Principal 2ème Classe	B						
Technicien	B						
Agent de Maîtrise Principal	C						
Agent de Maîtrise	C	2	2				
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	3					
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	6	1				
Adjoint Technique	C	3		1			
TOTAL (Filière Technique)		14	3	1	0	0	0
TOTAL		38	9	1	0	0	0

10

0

Total effectif théoriques : 38

Total effectif pourvus : 10

Dont congés parentaux : 0 agent

GRADES	Catégorie	T.C.			T.N.C.		
		Effectifs Théoriques	Postes pourvus		Effectifs Théoriques	Postes pourvus	
			Titulaire	Non Titul.		Titulaire	Non Titulaire
NON PERMANENTS							
CAE - CUI Activité accessoire sur Attaché 5H				1 20h 1 5H		1 5H	
TOTAL NON PERMANENTS		0	0	0	2	1	0

38	9	1	2	1	0
----	---	---	---	---	---

ANMOPEC

CCAS DE LUCE - BUDGET PRINCIPAL CCAS (36400) - BP - 2026

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CCAS DE LUCE

CCAS dont la population est de 3500 habitants et plus

Numéro SIRET : 26280047700107

Poste comptable : CHARTRES METROPOLE - 028013

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget principal



Instruction budgétaire et comptable M. 57

applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics



Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39

IV - Annexes

A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	41
A1.01 - Opérations non ventilables	44
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	45
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	48
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	49
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	50
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	53
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	56
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	59
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	62
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	64
A1.908 - Fonction 8 - Transports	67
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	71
A2.01 - Opérations non ventilables	73
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	74
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	77
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	78
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	79
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	82
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	85
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	91
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	94
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	96
A2.938 - Fonction 8 - Transports	99

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	103
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	104
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	108
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	109
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	110
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	111

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	16166

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	32.58
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
3	Dépenses d'équipement brut / population	3.53
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	69.24
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.00
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0.00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	I
	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	814 361,23	759 360,51	480 393,53	A1 425 392,81
Investissement	755,97	15 332,02 (3)	299 033,22	A2 313 609,27
Fonctionnement	813 605,26	744 028,49 (4)	181 360,31	A3 111 783,54

RESTES A REALISER N-1				
Dépenses		Recettes		Solde (B)
I + II	56 384,94	III + IV	0,00	B1 -56 384,94
I	56 384,94	III	0,00	B2 -56 384,94
II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	A1 + B1 369 007,87
Investissement	A2 + B2 257 224,33
Fonctionnement	A3 + B3 111 783,54

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou déinitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 56 384,94
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	56 384,94
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES		RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	278 079,00	+	20 854,67

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	56 384,94		0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00		(si solde positif) 313 609,27
	=	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	334 463,94		334 463,94

		DEPENSES		RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 003 950,00		892 166,46

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00		0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00		(si excédent) 111 783,54
	=	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	1 003 950,00		1 003 950,00

	TOTAL DU BUDGET (4)	1 338 413,94		1 338 413,94
--	----------------------------	---------------------	--	---------------------

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)			0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	245 719,47	56 384,94	260 079,00	260 079,00	316 463,94
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		260 719,47	56 384,94	275 079,00	275 079,00	331 463,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		260 719,47	56 384,94	275 079,00	275 079,00	331 463,94

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	3 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		3 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00

TOTAL	263 719,47	56 384,94	278 079,00	278 079,00	334 463,94
--------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	334 463,94
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	17,22	0,00	854,67	854,67	854,67
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		17,22	0,00	854,67	854,67	854,67
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		17,22	0,00	854,67	854,67	854,67

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	23 379,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		23 379,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00

TOTAL	23 396,22	0,00	20 854,67	20 854,67	20 854,67
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	313 609,27
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	334 463,94
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	17 000,00
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	277 740,00	0,00	277 200,00	277 200,00	277 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	729 250,00	0,00	688 100,00	688 100,00	688 100,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	19 100,00	0,00	18 150,00	18 150,00	18 150,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 026 090,00	0,00	983 450,00	983 450,00	983 450,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 026 590,00	0,00	983 950,00	983 950,00	983 950,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	23 379,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		23 379,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00

TOTAL	1 049 969,00	0,00	1 003 950,00	1 003 950,00	1 003 950,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 003 950,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	64 000,00	0,00	65 500,00	65 500,00	65 500,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	795 038,69	0,00	823 041,46	823 041,46	823 041,46
75	Autres produits de gestion courante (3)	6 570,00	0,00	625,00	625,00	625,00
Total des recettes de gestion courante		865 608,69	0,00	889 166,46	889 166,46	889 166,46
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		865 608,69	0,00	889 166,46	889 166,46	889 166,46

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00

TOTAL	868 608,69	0,00	892 166,46	892 166,46	892 166,46
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	111 783,54
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 003 950,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	17 000,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	3 000,00	3 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	15 000,00	0,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	316 463,94	0,00	316 463,94
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		331 463,94	3 000,00	334 463,94

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	334 463,94
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	277 200,00		277 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	688 100,00		688 100,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	18 150,00	0,00	18 150,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	500,00	0,00	500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	20 000,00	20 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		983 950,00	20 000,00	1 003 950,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 003 950,00
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	854,67	0,00	854,67
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		20 000,00	20 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		854,67	20 000,00	20 854,67

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	313 609,27
--	-------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	334 463,94
---	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	65 500,00		65 500,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	823 041,46		823 041,46
75	Autres produits de gestion courante (8)	625,00	0,00	625,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	3 000,00	3 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
Recettes de fonctionnement – Total	889 166,46	3 000,00	892 166,46
			+
			R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE
			111 783,54
			=
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES
			1 003 950,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	263 719,47	56 384,94	0,00	278 079,00	278 079,00	0,00	278 079,00	334 463,94
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	245 719,47	56 384,94	0,00	260 079,00	260 079,00	0,00	260 079,00	316 463,94
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	260 719,47	56 384,94	0,00	275 079,00	275 079,00	0,00	275 079,00	331 463,94
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	260 719,47	56 384,94	0,00	275 079,00	275 079,00	0,00	275 079,00	331 463,94
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	3 000,00			3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	3 000,00			3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

0,00

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I			II			334 463,94
Total des dépenses d'investissement cumulées								

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III

A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	23 396,22	I 0,00	20 854,67	II 20 854,67	20 854,67
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	17,22	0,00	854,67	854,67	854,67
138	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	17,22	0,00	854,67	854,67	854,67
45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	17,22	0,00	854,67	854,67	854,67
021	0,00		0,00	0,00	0,00
040	23 379,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
041	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	23 379,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

313 609,27

Affectation au compte 1068 (8)

0,00

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	334 463,94
Total des recettes d'investissement cumulées					334 463,94

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II		II			III = I + II
TOTAL	263 719,47	56 384,94	0,00	278 079,00	278 079,00	0,00	278 079,00	334 463,94
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
2051	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	245 719,47	56 384,94	0,00	260 079,00	260 079,00	0,00	260 079,00	316 463,94
2128	0,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
21351	235 519,47	1 727,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	26 727,00
2158	0,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
21828	0,00	53 707,94		0,00	0,00	0,00	0,00	53 707,94
21848	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	10 000,00	950,00		234 279,00	234 279,00	0,00	234 279,00	235 229,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	260 719,47	56 384,94	0,00	275 079,00	275 079,00	0,00	275 079,00	331 463,94
10	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
18	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	260 719,47	56 384,94	0,00	275 079,00	275 079,00	0,00	275 079,00	331 463,94
040	3 000,00			3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
13978	3 000,00			3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
041	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	3 000,00			3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	23 396,22	0,00	20 854,67	20 854,67	20 854,67
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	17,22	854,67	854,67	854,67
10222	FCTVA	17,22	854,67	854,67	854,67
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	17,22	854,67	854,67	854,67
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	17,22	854,67	854,67	854,67
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	23 379,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	3 950,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
281352	Bâtiments privés	49,00	100,00	100,00	100,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° génè.	679,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	5 246,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
281828	Autres matériels de transport	12 564,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
281838	Autre matériel informatique	0,00	600,00	600,00	600,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
281848	78,00	I	300,00	II	300,00
28188	813,00		2 000,00		2 000,00
041	0,00		0,00		0,00
Total des recettes d'ordre	23 379,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		
		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 049 969,00	0,00	0,00	1 003 950,00	1 003 950,00	0,00	1 003 950,00	1 003 950,00
011	Charges à caractère général (3)	277 740,00	0,00	0,00	277 200,00	277 200,00	0,00	277 200,00	277 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	729 250,00	0,00		688 100,00	688 100,00		688 100,00	688 100,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	19 100,00	0,00	0,00	18 150,00	18 150,00	0,00	18 150,00	18 150,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 026 090,00	0,00	0,00	983 450,00	983 450,00	0,00	983 450,00	983 450,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
	Total des dépenses réelles	1 026 590,00	0,00	0,00	983 950,00	983 950,00	0,00	983 950,00	983 950,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00				0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	23 379,00				20 000,00		20 000,00	20 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00				0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	23 379,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)		0,00
--	--	-------------

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									
									1 003 950,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrite en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III
B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	868 608,69	0,00	892 166,46	892 166,46	892 166,46
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	64 000,00	0,00	65 500,00	65 500,00	65 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	795 038,69	0,00	823 041,46	823 041,46	823 041,46
75	Autres produits de gestion courante (2)	6 570,00	0,00	625,00	625,00	625,00
	Total des recettes de gestion des services	865 608,69	0,00	889 166,46	889 166,46	889 166,46
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	865 608,69	0,00	889 166,46	889 166,46	889 166,46
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	3 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	3 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)					111 783,54
--	--	--	--	--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées					1 003 950,00
--	--	--	--	--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 049 969,00	0,00	0,00	1 003 950,00	1 003 950,00	0,00	1 003 950,00	1 003 950,00
011	Charges à caractère général (4)	277 740,00	0,00	0,00	277 200,00	277 200,00	0,00	277 200,00	277 200,00
6042	Achats de prestations de services	46 000,00	0,00		40 600,00	40 600,00	0,00	40 600,00	40 600,00
60611	Eau et assainissement	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60612	Energie - Electricité	51 500,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
60621	Combustibles	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	1 800,00	0,00		2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00
60623	Alimentation	8 200,00	0,00		9 600,00	9 600,00	0,00	9 600,00	9 600,00
60628	Autres fournitures non stockées	550,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
60631	Fournitures d'entretien	1 900,00	0,00		2 180,00	2 180,00	0,00	2 180,00	2 180,00
60632	Fournitures de petit équipement	3 800,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
60636	Habillement et vêtements de travail	1 150,00	0,00		350,00	350,00	0,00	350,00	350,00
6064	Fournitures administratives	600,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	150,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
611	Contrats de prestations de services	5 500,00	0,00		3 080,00	3 080,00	0,00	3 080,00	3 080,00
6132	Locations immobilières	32 400,00	0,00		32 400,00	32 400,00	0,00	32 400,00	32 400,00
61351	Matériel roulant	9 900,00	0,00		10 300,00	10 300,00	0,00	10 300,00	10 300,00
61358	Autres	2 500,00	0,00		3 300,00	3 300,00	0,00	3 300,00	3 300,00
614	Charges locatives et de copropriété	3 600,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	150,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	900,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6156	Maintenance	25 440,00	0,00		32 800,00	32 800,00	0,00	32 800,00	32 800,00
6161	Multirisques	430,00	0,00		2 710,00	2 710,00	0,00	2 710,00	2 710,00
6168	Autres primes d'assurance	1 790,00	0,00		2 400,00	2 400,00	0,00	2 400,00	2 400,00
6182	Documentation générale et technique	250,00	0,00		250,00	250,00	0,00	250,00	250,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 600,00	0,00		2 150,00	2 150,00	0,00	2 150,00	2 150,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	32 000,00	0,00		60 400,00	60 400,00	0,00	60 400,00	60 400,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6228	Divers	500,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
6232	Fêtes et cérémonies	4 200,00	0,00		2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00
6236	Catalogues et imprimés	570,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6238	Divers	200,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6245	Transports de personnes extérieures	8 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	500,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6261	Frais d'affranchissement	5 200,00	0,00		3 900,00	3 900,00	0,00	3 900,00	3 900,00
6262	Frais de télécommunications	2 750,00	0,00		2 900,00	2 900,00	0,00	2 900,00	2 900,00
627	Services bancaires et assimilés	10,00	0,00		20,00	20,00	0,00	20,00	20,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 650,00	0,00		7 650,00	7 650,00	0,00	7 650,00	7 650,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
63512	Taxes foncières	500,00	0,00		60,00	60,00	0,00	60,00	60,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	650,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	1 300,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	729 250,00	0,00		688 100,00	688 100,00		688 100,00	688 100,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	172 900,00	0,00		123 300,00	123 300,00		123 300,00	123 300,00
6218	Autre personnel extérieur	50 000,00	0,00		51 000,00	51 000,00		51 000,00	51 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	290,00	0,00		290,00	290,00		290,00	290,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 190,00	0,00		7 190,00	7 190,00		7 190,00	7 190,00
64111	Rémunération principale titulaires	251 140,00	0,00		252 520,00	252 520,00		252 520,00	252 520,00
64112	SFT, indemnité de résidence	5 010,00	0,00		5 010,00	5 010,00		5 010,00	5 010,00
64113	NBI	5 110,00	0,00		5 100,00	5 100,00		5 100,00	5 100,00
64118	Autres indemnités	42 600,00	0,00		46 480,00	46 480,00		46 480,00	46 480,00
64131	Rémunérations	27 650,00	0,00		24 050,00	24 050,00		24 050,00	24 050,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	190,00	0,00		190,00	190,00		190,00	190,00
64138	Primes et autres indemnités	2 250,00	0,00		1 760,00	1 760,00		1 760,00	1 760,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	47 580,00	0,00		47 570,00	47 570,00		47 570,00	47 570,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	90 390,00	0,00		98 360,00	98 360,00		98 360,00	98 360,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	1 200,00	0,00		1 030,00	1 030,00		1 030,00	1 030,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	15 480,00	0,00		13 830,00	13 830,00		13 830,00	13 830,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 460,00	0,00		3 790,00	3 790,00		3 790,00	3 790,00
6472	Prestations familiales directes	0,00	0,00		30,00	30,00		30,00	30,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00
6478	Autres charges sociales diverses	2 800,00	0,00		2 800,00	2 800,00		2 800,00	2 800,00
6488	Autres	1 810,00	0,00		1 600,00	1 600,00		1 600,00	1 600,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	19 100,00	0,00	0,00	18 150,00	18 150,00	0,00	18 150,00	18 150,00
65133	Secours d'urgence	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
65138	Autres secours	14 800,00	0,00		13 700,00	13 700,00	0,00	13 700,00	13 700,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6542	Créances éteintes	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65818	Autres	200,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
65888	Autres	100,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 026 090,00	0,00	0,00	983 450,00	983 450,00	0,00	983 450,00	983 450,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00		500,00	500,00
Total des dépenses réelles		1 026 590,00	0,00	0,00	983 950,00	983 950,00	0,00	983 950,00	983 950,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	23 379,00	I		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6611	Dot. amort. immos incorporelles	23 379,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		23 379,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	868 608,69	0,00	892 166,46	892 166,46	892 166,46
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb. charges sécu. sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	64 000,00	0,00	65 500,00	65 500,00	65 500,00
7018	Autres ventes de produits finis	3 000,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
7066	Redevances services à caractère social	61 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	795 038,69	0,00	823 041,46	823 041,46	823 041,46
74718	Autres participations Etat	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
74741	Participation communes membres du GFP	735 038,69	0,00	763 041,46	763 041,46	763 041,46
74751	Participation GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	6 570,00	0,00	625,00	625,00	625,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	570,00	0,00	625,00	625,00	625,00
75888	Autres	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	865 608,69	0,00	889 166,46	889 166,46	889 166,46
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	865 608,69	0,00	889 166,46	889 166,46	889 166,46
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	3 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	3 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	3 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	260 079,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	260 079,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	854,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	854,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00		275 079,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		15 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		260 079,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00		854,67
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		854,67
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.01

Article / compte nature (1)	Libellé	01
		Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale					
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux	
	DEPENSES						
205	Licences, procédés, droits similaires	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES						
102	Dotations et fonds d'investissement	854,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		854,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.900

**03
Conseils**

**031
Assemblée délibérante**

**032
Conseil éco.,social
région./Conseil dév.**

**033
Conseil cult., éduc.,
env.**

**034
Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.
0341
Section éco., sociale et
environnement.
0342
Section culture,
éducation et sports**

**035
Conseil de territoire**

**038
Autres instances**

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils					
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc. 0341 Section éco., sociale et environnement. 0342 Section culture, éducation et sports	035 Conseil de territoire	038 Autres instances
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		IV
		A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,sur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	854,67
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	854,67

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs		21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	0,00	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés	0,00	0,00
			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle										258 Autres		
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNEPT - Formation des actifs occupés						257 CFNPT et CDG - missions spécifiques	
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres		2571 Concours	2572 Missions administratives
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES													

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26	27	28				29	TOTAL DU CHAPITRE
		Apprentissage	Formation sanitaire et sociale	Autres services périscolaires et annexes				Sécurité	
				281	282	283	284	288	
				Hébergement et restauration scolaires	Sport scolaire	Médecine scolaire	Classes de découverte	Autre service annexe de l'enseignement	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	30 Services communs		31 Culture							
	Libellé		311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)						327 Soutien aux sportifs		
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne			39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		IV
		A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	42 Action sociale									
	420 Services communs	421 Famille et enfance				4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	422 Petite enfance		4228 Autres actions pour la petite enfance
		4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4222 Multi accueil					
	0,00	0,00	72,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES										
212 Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215 Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218 Autres immobilisations corporelles	0,00	72,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES										

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	TOTAL DU CHAPITRE	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
	DEPENSES	0,00	0,00	260 007,00	0,00	0,00	0,00	260 079,00	
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00	
213	Constructions	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	
215	Installat ⁿ , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	234 207,00	0,00	0,00	0,00	234 279,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	51 Aménagement et services urbains							
		50 Services communs	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	55 Habitat (Logement)						
		52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accèsion à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral		57 Techno. de l'information et de la comm.		58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
						581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60	61	62	63				632	633
		Services communs	Interventions économiques transversales	Structure d'animation et de dév. éco.	Actions sectorielles				Industrie, commerce et artisanat	Développement touristique
					631		6318			
		Agriculture, pêche et agro-alimentaire		Laboratoire		Marchés alimentaires		Autres		
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	70 Services communs		71 Actions transversales		72 Actions déchets et propreté urbaine				
					721 Collecte et traitement des déchets		722 Propreté urbaine		
					7211	7212	7213	7221	7222
					7211	7212	7213	7221	7222
					Actions prévention et sensibilisation	Collecte des déchets	Tri, valorisation, traitement déchets	Actions prévention et sensibilisation	Action propreté urbaine et nettoyage
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		IV
		A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	82 Transports publics de voyageurs						828 Autres transports			
		80 Services communs	81 Transports scolaires	820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial		824 Transport maritime	825 Transport aérien	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Halles, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	0,00	238 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	745 900,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	22 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00	255 020,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	213 970,00	0,00	0,00	0,00	0,00	474 130,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 750,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	634 266,46	0,00	0,00	0,00	0,00	254 900,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 500,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	633 641,46	0,00	0,00	0,00	0,00	189 400,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	625,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES							
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		983 950,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		277 200,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		688 100,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		18 150,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES							
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		889 166,46
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		65 500,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		823 041,46
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		625,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.01

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale					
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux	
	DEPENSES	238 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	1 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	3 060,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	11 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	1 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	3 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	3 330,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	137 540,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	70 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	634 266,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	633 641,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	625,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

03 Conseils

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils							038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc. 0341 Section éco., sociale et environnement. 0342 Section culture, éducation et sports		035 Conseil de territoire	036	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop. décent., act ¹ interrég., eur., intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	238 050,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 080,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 500,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 350,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	650,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 330,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	137 540,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 500,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	634 286,46
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	633 641,46
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	625,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs				21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés	23	24			
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES												
	RECETTES												

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	25 Formation professionnelle											258 Autres	
	251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		
						2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours		2572 Missions administratives
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26		27		28				29		TOTAL DU CHAPITRE
		Apprentissage	Formation sanitaire et sociale	281	282	283	284	288	Sécurité			
		0,00	0,00	Hébergement et restauration scolaires	Sport scolaire	Médecine scolaire	Classes de découverte	Autre service annexe de l'enseignement		0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	30 Services communs		31 Culture							
	Libellé		311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	32 Sports (autres que scolaires)										
	321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs			3273 Autres soutiens aux sportifs	
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé						
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études; prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							4228 Autres actions pour la petite enfance
		420 Services communs	421 Famille et enfance			4214 Adolescence	422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance		4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	
	DEPENSES	189 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	123 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	60 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	189 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	42 Action sociale										
	420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance			4228 Autres actions pour la petite enfance		
		4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil				
701	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
706	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
747	189 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées		424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales		
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention					
	DEPENSES	0,00	142 070,00	414 430,00	0,00	0,00	745 900,00	
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	40 600,00	0,00	0,00	0,00	40 600,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	33 800,00	16 480,00	0,00	0,00	50 980,00	
613	Locations	0,00	44 000,00	2 000,00	0,00	0,00	46 000,00	
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	
615	Entretien et réparations	0,00	13 800,00	8 300,00	0,00	0,00	23 300,00	
616	Primes d'assurances	0,00	1 410,00	3 700,00	0,00	0,00	5 110,00	
618	Divers	0,00	0,00	1 050,00	0,00	0,00	1 050,00	
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	51 000,00	0,00	0,00	174 300,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	61 100,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	3 100,00	0,00	0,00	0,00	3 100,00	
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	200,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	1 100,00	1 800,00	0,00	0,00	2 900,00	
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	20,00	0,00	0,00	20,00	
628	Divers	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 100,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	4 150,00	0,00	0,00	4 150,00	
635	Autres impôts, taxes (Admin impôts)	0,00	60,00	0,00	0,00	0,00	60,00	
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	197 570,00	0,00	0,00	197 570,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	96 080,00	0,00	0,00	96 080,00	
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	1 330,00	0,00	0,00	1 330,00	
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	700,00	0,00	0,00	700,00	
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	16 700,00	
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00	50,00	
	RECETTES	0,00	65 500,00	0,00	0,00	0,00	254 900,00	

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	63 000,00	0,00	0,00	0,00	63 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	189 400,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	51 Aménagement et services urbains							
		50 Services communs	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				555 Logement social
				551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60		61		62		63				632		633	
		Services communs		Interventions économiques transversales		Structure d'animation et de dev. éco.		Actions sectorielles				Industrie, commerce et artisanat		Développement touristique	
								631							
								Agriculture, pêche et agro-alimentaire		6318					
								6311		6312					
								Laboratoire		Marchés alimentaires		Autres			
									0,00	0,00			0,00		0,00
	DEPENSES		0,00		0,00		0,00						0,00		0,00
	RECETTES		0,00		0,00		0,00						0,00		0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	72 Actions déchets et propreté urbaine									
	70 Services communs	71 Actions transversales	720 Services communs collecte et propreté			721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
			7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoyement			
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie				76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	82 Transports publics de voyageurs								
		80 Services communs	81 Transports scolaires	820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						838 Autres transports
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES							
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délégation du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		2022-09-06
	Catégories de biens amortis		
L	2031-Frais d'études	2	06/09/2022
L	2032-Frais de recherche et de développement	5	06/09/2022
L	2033-Frais d'insertion	5	06/09/2022
L	2051-Logiciels, systèmes et progiciels	2	06/09/2022
L	2121-Plantations d'arbres et d'arbustes	15	06/09/2022
L	21351-IGAAC-Bâtiments publics	20	06/09/2022
L	21352-IGAAC-Bâtiments privés	20	06/09/2022
L	CONSTRUCTION/SOL D AUTRUI - INSTAL GENERALE	0	06/09/2022
L	2158-Autres install, matériels et outilla technique	5	06/09/2022
L	2181-Instal. gén. agenc. et aménag. divers	0	06/09/2022
L	21828-Autres matériels de transport	5	06/09/2022
L	21838-Autre matériel informatique	8	06/09/2022
L	21848-Autres matériels de bureau et mobiliers	10	06/09/2022
L	2188-Gros matériel d'entretien	5	06/09/2022

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)				EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		13,00	0,00	13,00	3,80	0,00	3,80	
Adjoint administratif pal 1 cl	C	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80	
Adjoint administratif pal 2 cl	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00	
Adjoint administratif terr.	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	
Attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
FILIERE TECHNIQUE (c)		14,00	0,00	14,00	3,00	1,00	4,00	
Adjoint technique pal 1 cl	C	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00	
Adjoint technique pal 2 cl	C	6,00	0,00	6,00	1,00	0,00	1,00	
Adjoint technique territorial	C	3,00	0,00	3,00	0,00	1,00	1,00	
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	
FILIERE SOCIALE (d)		5,00	0,00	5,00	0,80	0,00	0,80	
Agent social	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	

Agent social principal 1 cl	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent social principal 2 cl	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant socio-éducatif	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant socio-éducatif cl ex	A	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,00	0,80
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		5,00	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auxiliaire de soins pal 1 cl	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auxiliaire de soins pal 2 cl	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Infirmier en soins généraux	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation pal 1 cl	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		38,00	0,00	38,00	0,00	8,60	1,00	9,60

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

	IV
	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Attaché	A	ADM	653	0,00	A	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMIP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non classés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1* : Accroissement d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2* : Accroissement d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet ou temporaire à un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de moins de 10 000 habitants.

332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, moins de 10 000 habitants, création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6* : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-5 : Contrat territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

343-1 - 343-3 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).

333-1 - 333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'états.

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 321-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	313 609,27	313 609,27
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-56 384,94	-56 384,94
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	257 224,33	257 224,33

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	257 224,33	257 224,33
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	257 224,33	257 224,33

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	3 000,00	3 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	20 854,67	20 854,67
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	17 854,67	17 854,67

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		3 000,00	3 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		3 000,00	3 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	3 000,00	3 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		20 854,67	III 20 854,67
Ressources propres externes de l'année (a)		854,67	854,67
10222	FCTVA	854,67	854,67
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		20 000,00	20 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	3 000,00	3 000,00
281352	Bâtiments privés	100,00	100,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	1 000,00	1 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	8 000,00	8 000,00
281828	Autres matériels de transport	5 000,00	5 000,00
281838	Autre matériel informatique	600,00	600,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	300,00	300,00
28188	Autres immo. corporelles	2 000,00	2 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A, le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A, le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



28 DEPARTEMENT D'EURE ET LOIR
 TRESORERIE DE CHARTRES METROPOLE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LUCE
 BUDGET PRINCIPAL – BUDGET PRIMITIF 2026 CCAS

Nombre de membres en exercice : ... 13

Nombre de membres présents : ... 10

Nombre de suffrages exprimés : ... 12

VOTES :

- Pour 12

- Contre 0

- Abstentions 0

Date de convocation : ... 24 avril 2026

ARRETE – SIGNATURES

Présenté par le Président, Florent GAUTHIER A Lucé, le ... 28 avril 2026

Délibéré par le Conseil d'Administration réuni en session ordinaire à Lucé, le 28 avril 2026.

Les membres du Conseil d'Administration :

Florent GAUTHIER  	Badiha BOUNOUADAR 	Doris SÉJOURNÉ 
Françoise HANOT 	Farid KASMI 	Albert TRÉPY 
Josiane POTTIER 	Philippe DEREZ <u>Absent</u>	Julien ROULEAU 
Michelle BELLANGER 	Michelle CRESPEAU 	Vincent VERRIER <u>Absent représenté par M. F. GAUTHIER</u>
	Chantal ROCHERIEUX <u>Absente représentée par M. J. POTTIER</u>	

PRÉFECTURE
D'EURE-ET-LOIR
12 MAI 2026
BUREAU COURRIER
ARRIVÉE

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le
 et de la publication le 12 MAI 2026

A Lucé, le
 Le Président, Florent GAUTHIER





CCAS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LUCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SEANCE DU 28 AVRIL 2026

Délibération n°CCAS.2026.00015

DATE
CONVOCATION
24 avril 2026

Le mardi 28 avril 2026 à 14 heures 30

Le conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Florent GAUTHIER, Président.

NOMBRE DE
MEMBRES

EN EXERCICE

13

M. Florent GAUTHIER, Mme Badiha BOUNOUADAR, Mme Doris SÉJOURNÉ,
Mme Françoise HANOT, M. Farid KASMI, M. Albert TRÉPY, Mme Josiane POTTIER,
M. Julien ROULEAU, Mme Michelle BELLANGER, Mme Michelle CRESPEAU.

PRÉSENTS

10

Formant la majorité des membres en exercice.

VOTANTS

12

Étaient absents représentés :

Mme Chantal ROCHERIEUX donne pouvoir à Mme Josiane POTTIER,
M. Vincent VERRIER donne pouvoir à M. Florent GAUTHIER.

Objet : Exercice 2026
- fongibilité des crédits

Étaient absents :

M. Philippe DEREZ.

Secrétaire de séance :

M. Albert TRÉPY.

EXERCICE 2026 - FONGIBILITE DES CREDITS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M 57,

Vu la délibération n° 2022.00018 de la séance du conseil d'administration du 6 septembre 2022 portant adoption de la nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2023,

Considérant que l'instruction susmentionnée permet à l'assemblée délibérante de déléguer au Président la capacité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections ; dans ce cas, le Président informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Considérant que ces dispositions permettent d'amender si besoin la répartition des crédits budgétaires entre chaque chapitre budgétaire afin d'ajuster au plus près les crédits aux besoins de répartition, sans modifier le montant global de la section,

Considérant qu'un tableau représentant précisément ces mouvements sera présenté au conseil d'administration dans les conditions fixées ci-dessous,

Le conseil d'administration

Après en avoir délibéré,

À l'UNANIMITE de ses membres présents et représentés,

- **AUTORISE** Monsieur le Président, à compter du 1^{er} janvier 2026 et après le vote du budget primitif de l'exercice 2026, à opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section du budget, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.
- **PRÉCISE** que, dans le cadre de l'application des dispositions susmentionnées, l'ordonnateur se devra d'informer son assemblée délibérante, lors de sa plus proche séance, des mouvements de crédits réalisés dans la limite fixée par le conseil d'administration. Ces virements de crédits sont soumis à l'obligation de transmission au représentant de l'État dans le département, ainsi qu'au comptable public, pour permettre le contrôle de la disponibilité des crédits.



Lucé, le 12 MAI 2026
Florent GAUTHIER
Président



ACTE EXECUTOIRE

- Transmis en Préfecture le 12 MAI 2026
- Publié sur www.luce.fr le 12 MAI 2026



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, qui peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente notification :

- d'un recours gracieux devant le Président.
- d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif d'Orléans, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » (<http://www.telerecours.fr>).



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LUCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SEANCE DU 28 AVRIL 2026

Délibération n°CCAS.2026.00016

DATE
CONVOCATION
24 avril 2026

Le mardi 28 avril 2026 à 14 heures 30

Le conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Florent GAUTHIER, Président.

NOMBRE DE
MEMBRES

M. Florent GAUTHIER, Mme Badiha BOUNOUADAR, Mme Doris SÉJOURNÉ,
Mme Françoise HANOT, M. Farid KASMI, M. Albert TRÉPY, Mme Josiane POTTIER,
M. Julien ROULEAU, Mme Michelle BELLANGER, Mme Michelle CRESPEAU.

EN EXERCICE 13

PRÉSENTS 10

Formant la majorité des membres en exercice.

VOTANTS 12

Étaient absents représentés :

Mme Chantal ROCHERIEUX donne pouvoir à Mme Josiane POTTIER,
M. Vincent VERRIER donne pouvoir à M. Florent GAUTHIER.

Objet : Don de
matériels d'un
particulier

Était absent :

M. Philippe DEREZ.

Secrétaire de séance :

M. Albert TRÉPY.

DON DE MATERIELS D'UN PARTICULIER

Vu l'article L315-12 alinéa 12 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la lettre formulée par la tutrice de Madame GIRBAU portant proposition de réaliser un don de plusieurs matériels/équipements auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS),

Considérant le don susmentionné comprenant un téléviseur, un fauteuil relax électrique et un four micro-ondes,

Considérant que le conseil d'administration est compétent pour accepter ou refuser ce don,

Le conseil d'administration

Après en avoir délibéré,

À l'UNANIMITE de ses membres présents et représentés,

- **ACCEPTÉ** le don de Madame GIRBAU, légalement formulé par sa tutrice, pour les matériels/équipements suivants :
 - o Un téléviseur d'une valeur estimée à 100 euros.
 - o Un fauteuil relax électrique d'une valeur estimée à 150 euros.
 - o Un four micro-ondes d'une valeur estimée à 50 euros.
- **INTÈGRE** les biens susmentionnés au patrimoine du Centre Communal d'Action Sociale.
- **PRÉCISE** que ce don de Madame GIRBAU, légalement formulé par sa tutrice, n'est grevé ni de condition ni de charge pour le Centre Communal d'Action Sociale.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.



Lucé, le 12 MAI 2026

Florent GAUTHIER
Président



ACTE EXECUTOIRE

- Transmis en Préfecture le 12 MAI 2026
- Publié sur www.lucé.fr le 12 MAI 2026
- Notifié le



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, qui peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente notification :

- d'un recours gracieux devant le Président.
- d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif d'Orléans, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » (<http://www.telerecours.fr>).



CCAS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LUCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SEANCE DU 28 AVRIL 2026

Délibération n°CCAS.2026.00017

DATE
CONVOCACTION
24 avril 2026

NOMBRE DE
MEMBRES

EN EXERCICE

13

PRÉSENTS

10

VOTANTS

12

Objet : Conciergerie -
fixation de tarifs pour
le transport dans le
cadre des activités
seniors en dehors de
Lucé et modelage
"Bien-être"

Le mardi 28 avril 2026 à 14 heures 30

Le conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Florent GAUTHIER, Président.

M. Florent GAUTHIER, Mme Badiha BOUNOUADAR, Mme Doris SÉJOURNÉ,
Mme Françoise HANOT, M. Farid KASMI, M. Albert TRÉPY, Mme Josiane POTTIER,
M. Julien ROULEAU, Mme Michelle BELLANGER, Mme Michelle CRESPEAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents représentés :

Mme Chantal ROCHERIEUX donne pouvoir à Mme Josiane POTTIER,
M. Vincent VERRIER donne pouvoir à M. Florent GAUTHIER.

Était absent :

M. Philippe DEREZ.

Secrétaire de séance :

M. Albert TRÉPY.

CONCIERGERIE - FIXATION DE TARIFS POUR LE TRANSPORT DANS LE CADRE DES ACTIVITES SENIORS EN DEHORS DE LUCE ET MODELAGE "BIEN-ETRE"

Vu les articles L 123-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la délibération n° CCAS 2022.00015 de la séance du conseil d'administration du 6 septembre 2022 portant création d'une conciergerie destinée à assurer un service de proximité visant à satisfaire les besoins et les attentes des séniors lucéens,

Vu la délibération n° CCAS 2024.00030 de la séance du conseil d'administration du 24 octobre 2024 adoptant les nouveaux tarifs des activités organisées par la conciergerie,

Considérant que le Pôle Seniors souhaite adapter son offre de services afin de répondre aux attentes des usagers,

Considérant que certaines des nouvelles activités proposées par la Conciergerie sont payantes et qu'il est nécessaire de créer de nouveaux tarifs pour chaque prestation et par personne,

Le conseil d'administration

Après en avoir délibéré,

À l'UNANIMITE de ses membres présents et représentés,

- **ABROGE** au 30 avril 2026 la délibération n° CCAS n°2024.00030.
- **FIXE**, à compter du 1^{er} mai 2026, les tarifs suivants :
 - o Modelage pieds ou des mains « Bien-être Séniors » : 5 euros.
 - o Modelage du dos : 10 euros.
 - o Repas d'été (issu de la production du maraichage communal) : 5 euros.
 - o Forfait transport assuré par le CCAS :
 - o Pour une activité ou animation réalisée en dehors du territoire communal : 10 euros pour une destination à une distance de 100 à 200 km de Lucé ; 20 euros pour une destination à une distance supérieure à 200 km de Lucé. Il est précisé que les tarifs afférents au transport pourront faire l'objet de révision en fonction de l'inflation et ou des prix de carburants.
- **DIT** que l'ensemble des tarifs du Pôle Seniors applicables au 1^{er} mai 2026 sont joints en annexe A.



Lucé, le 12 MAI 2026

Florent GAUTHIER
Président



ACTE EXECUTOIRE

- Transmis en Préfecture le 12/05/2026
- Publié sur www.luce.fr le 12/05/2026
- Notifié le 12/05/2026



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exact et acte, qui peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente notification :

- d'un recours gracieux devant le Président.
- d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif d'Orléans, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » (<http://www.telerecours.fr>).



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LUCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SEANCE DU 28 AVRIL 2026

Délibération n°CCAS.2026.00018

DATE
CONVOCAION
24 avril 2026

Le mardi 28 avril 2026 à 14 heures 30

Le conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Florent GAUTHIER, Président.

NOMBRE DE
MEMBRES

EN EXERCICE

13

M. Florent GAUTHIER, Mme Badiha BOUNOUADAR, Mme Doris SÉJOURNÉ,
Mme Françoise HANOT, M. Farid KASMI, M. Albert TRÉPY, Mme Josiane POTTIER,
M. Julien ROULEAU, Mme Michelle BELLANGER, Mme Michelle CRESPEAU

PRÉSENTS

10

Formant la majorité des membres en exercice.

VOTANTS

12

Étaient absents représentés :

Mme Chantal ROCHERIEUX donne pouvoir à Mme Josiane POTTIER,
M. Vincent VERRIER donne pouvoir à M. Florent GAUTHIER

Objet : Ateliers
écriture seniors -
partenariat avec la
Mutualité Française

Était absent :

M. Philippe DEREZ

Secrétaire de séance :

M. Albert TRÉPY

Vu les articles du L 123-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la délibération n° 2022.00015 de la séance du conseil d'administration du CCAS du 6 septembre 2022 portant création d'une conciergerie destinée à assurer un service de proximité visant à satisfaire les besoins et les attentes des seniors lucéens,

Considérant que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées ; que cet établissement a pour rôle notamment d'accompagner les personnes âgées,

Considérant que le CCAS met en œuvre une action sociale générale et des actions spécifiques et qu'il peut intervenir au moyen de prestations en nature,

Considérant que dans le cadre de la lutte contre l'isolement, du renforcement des liens sociaux et du bien vieillir, la Mutualité Française Centre-Val de Loire (MFCVL) développe tous les ans et dans chaque département le projet « Ensemble racontons notre histoire » pour les seniors de la région,

Considérant que le CCAS de Lucé souhaite s'engager dans un partenariat avec MFCVL pour organiser à la Conciergerie un atelier « Ensemble racontons notre histoire » en faveur des seniors,

Considérant que pour ce faire, une lettre d'engagement doit être signée par Monsieur le Président ; que MFCVL s'engage à prendre à sa charge tous les frais afférents au déroulement de cette action ainsi qu'à mettre à disposition un chargé de mission ; qu'en contrepartie, le CCAS mettra à disposition des locaux adaptés pour les séances envisagées, qui se dérouleront en présence des animatrices de la conciergerie,

Le conseil d'administration

Après en avoir délibéré,

À l'UNANIMITE de ses membres présents et représentés,

- **APPROUVE** la lettre d'engagement jointe en annexe A.
- **AUTORISE** Monsieur Le Président à signer ladite lettre d'engagement.



Lucé, le 12 MAI 2026

Florent GAUTHIER
Président



ACTE EXECUTOIRE

- Transmis en Préfecture le 12 MAI 2026
- Publié sur www.luce.fr le 12 MAI 2026
- Notifié le



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, qui peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente notification :
- d'un recours gracieux devant le Président.
- d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif d'Orléans, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » (<http://www.telerecours.fr>)."

Lettre d'engagement entre la Mutualité Française Centre-Val de Loire et

ENTRE,

Le partenaire,

Nom de l'organisme :

Adresse postale :

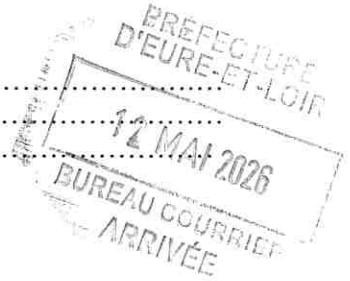
Représenté par (nom, fonction) :

ET,

La Mutualité Française Centre-Val de Loire (MFCVL),

Située 5-7-9 Quai de la Saussaye, 41000 BLOIS,

Représentée par Rose-Marie MINAYO, Présidente de la Mutualité Française Centre-Val de Loire, ci-après désignée « la MFCVL ».



Cette lettre d'engagement lie les partenaires pour le projet « Seniors, ensemble racontons notre histoire » jusqu'à la fin de ce dernier.

Partenariat sur l'action « Ensemble racontons notre histoire » :

Contexte :

Dans le cadre de la lutte contre l'isolement, du renforcement des liens sociaux et du bien vieillir la Mutualité Française Centre-Val de Loire (MFCVL) développe dans chaque département le projet « Histoire de seniors » pour les seniors de la région.

Le projet se déroule de la façon suivante :

10 séances de 2h, une par semaine. La première séance ayant pour objectifs d'apprendre à se connaître et de définir le thème de l'ouvrage (thème choisi par les participants). L'intervenant s'inspire des échanges avec les participants (histoires, expériences, anecdotes...) pour rédiger une histoire. Après chaque séance, il remet en forme les idées proposées et les transforme en texte. A chaque début de séance, il propose ce qu'il a écrit aux participants.

1 séance de vernissage. La finalité étant la sortie de l'ouvrage à l'occasion d'un vernissage. Il permet la valorisation des travaux du groupe, en conviant le grand public, les amis, la famille, la presse, les élus, les financeurs (...) avec une séance de dédicace. Dans l'idéal ce vernissage se termine par un pot de convivialité. L'association ou les participants se chargent de l'organiser. Le vernissage peut se faire avec des scénettes, des lectures de passages, de la musique en lien avec l'ouvrage... tout dépend de l'association et des compétences des participants.

Communication :

- **La MFCVL s'engage à :**
 - Créer les supports de communication (flyers et affiches).
 - Réaliser un communiqué de presse pour informer la presse locale et relayer cet évènement auprès des mutuelles adhérentes.

- **Le partenaire s'engage à :**
 - Utiliser ses moyens de communication internes pour informer ses usagers de la mise en place de l'action (panneau lumineux, disposition des flyers et affiches...)
 - Promouvoir et transmettre les supports de communication auprès de ses usagers et partenaires pour les informer de la mise en place de l'action.
 - Citer la MFCVL comme porteur du projet pour tous les relais de communication.

Logistique :

- **La MFCVL s'engage à :**
 - Organiser la mise en place du projet.
 - S'assurer de la compétence des intervenants.
 - Dans le cadre de la démarche qualité de la Mutualité Française Centre-Val de Loire, 5 participants minimum doivent être pré-inscrits sur chacun des cycles d'ateliers pour les maintenir. En cas d'inscriptions insuffisantes, le cycle d'atelier concerné est reporté ou annulé.

- **Le partenaire s'engage à :**
 - Prévoir la mise à disposition des salles nécessaires à l'organisation du projet relatif à la présente convention.
 - Informer la MFCVL sur tous les points importants logistiques relatifs à l'utilisation de la salle (accessibilité, chauffage, électricité).

Financement :

- **La MFCVL s'engage à :**
 - Financer l'action dans la limite des budgets annuels (soutien financier de la Carsat et de la Conférences des financeurs).
 - Mettre à disposition un chargé de mission prévention et promotion de la santé pour l'organisation et le suivi du programme.

- **Le partenaire s'engage à :**
 - Garantir la gratuité et l'accessibilité de salles adaptées.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LUCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SEANCE DU 28 AVRIL 2026

Délibération n°CCAS.2026.00019

DATE
CONVOCAATION
24 avril 2026

Le mardi 28 avril 2026 à 14 heures 30

Le conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Florent GAUTHIER, Président.

NOMBRE DE
MEMBRES

EN EXERCICE 13

M. Florent GAUTHIER, Mme Badiha BOUNOUADAR, Mme Doris SÉJOURNÉ,
Mme Françoise HANOT, M. Farid KASMI, M. Albert TRÉPY, Mme Josiane POTTIER,
M. Julien ROULEAU, Mme Michelle BELLANGER, Mme Michelle CRESPEAU.

PRÉSENTS 10

Formant la majorité des membres en exercice.

VOTANTS 12

Étaient absents représentés :

Mme Chantal ROCHERIEUX donne pouvoir à Mme Josiane POTTIER,
M. Vincent VERRIER donne pouvoir à M. Florent GAUTHIER.

Objet : COMITE
SOCIAL
TERRITORIAL (CST)
ET Formation
Spécialisée en
matière de Santé,
Sécurité et de
Conditions de Travail
(F3SCT) communs
VILLE et CCAS -
Composition - Fixation
du nombre de
représentants -
Décision du recueil de
l'avis des
représentants de
l'administration

Était absent :

M. Philippe DEREZ.

Secrétaire de séance :

M. Albert TRÉPY.

**COMITE SOCIAL TERRITORIAL (CST) ET FORMATION SPECIALISEE EN MATIERE DE SANTE,
SECURITE ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL (F3SCT) COMMUNS VILLE ET CCAS - COMPOSITION -
FIXATION DU NOMBRE DE REPRESENTANTS - DECISION DU RECUEIL DE L'AVIS DES
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION**

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 32,33 et 33-1,

Vu le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

Vu la délibération n° 2025.00140 de la séance du conseil municipal du 17 décembre 2025 portant création d'un comité social territorial commun à la ville et au CCAS,

Vu la délibération n°CCAS.2025.00017 de la séance du conseil d'administration du CCAS du 16 décembre 2025 portant création d'un comité social territorial commun à la ville et au CCAS,

Vu la délibération n° 2026.00036 de la séance du conseil municipal du 16 avril 2026 portant composition et fixation du nombre de représentants au Comité Social Territorial (CST) et à la formation spécialisée en matière de santé, sécurité et de conditions de travail (F3SCT) commun à la commune et au CCAS,

Considérant que l'article 32 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 prévoit qu'un Comité Social Territorial (CST) est créé dans chaque collectivité ou établissement employant au moins 50 agents,

Considérant que l'article 32-1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 prévoit qu'une formation spécialisée au sein du Comité Social Territorial (CST) doit être créée dans chaque collectivité ou établissement employant au moins 200 agents,

Considérant que la ville et le CCAS de Lucé ont décidé, par délibérations concordantes susvisées, de créer un comité social territorial commun, rattaché à la ville de Lucé et que l'effectif des agents titulaires, stagiaires, contractuels de droit public et contrats de droit privé, au 1er janvier 2026 du CST commun est fixé à 336 agents comprenant 68 % de femmes (228) et 32 % d'hommes (108),

Considérant que la composition du CST doit intervenir au plus tard 6 mois avant la date des élections professionnelles, après consultation des organisations syndicales représentatives,

Considérant que le CST, qui est présidé par un élu désigné par l'autorité territoriale parmi les membres de l'organe délibérant, est composé de représentants du personnel (collège personnel), et de représentants de la collectivité (collège employeur) et que le collège des représentants de la collectivité ne peut être en nombre supérieur à celui des représentants du personnel,

Considérant que, s'agissant de la formation spécialisée, elle est présidée par un élu désigné par l'autorité territoriale parmi les membres de l'organe délibérant ; Le nombre de représentants du personnel titulaires est égal au nombre de représentants du personnel titulaires dans le CST. Le collège de représentants de la collectivité titulaires ne peut être en nombre supérieur à celui des représentants du personnel titulaires,

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal d'arrêter au plus tard 6 mois avant la date du scrutin, la composition du futur Comité social territorial, tel qu'il résultera des élections professionnelles qui se dérouleront en décembre 2026, après consultation pour avis des organisations syndicales représentatives, ainsi que la composition de la future formation spécialisée.

Considérant qu'au regard de cet effectif, la composition du futur CST peut être comprise entre 4 et 6 représentants titulaires,

Considérant que la consultation des organisations syndicales représentatives est intervenue le 7 avril 2026, soit plus de 6 mois avant la date du scrutin, sur la composition du futur CST commun qui sera établi après les élections professionnelles de décembre 2026.

Considérant que les organisations syndicales représentatives ont émis, à l'unanimité, les avis suivants :

- Pour le CST commun VILLE CCAS
 - D'arrêter à 5 le nombre de représentants du personnel titulaires,
 - D'arrêter à 5 le nombre de représentants du collège « employeur » titulaires,
 - De donner au collège « employeur » un droit d'émettre un avis sur toutes les questions qui lui seront soumises
- Pour la F3SCT commune VILLE CCAS
 - D'arrêter à 5 Le nombre de représentants du personnel titulaires (*nombre égal de façon obligatoire à celui retenu pour le CST*)
 - D'arrêter à 1 le nombre de suppléant pour chaque représentant du personnel titulaire siégeant en formation spécialisée
 - D'arrêter à 5 le nombre de représentants du collège « employeur » titulaires (et en nombre égal le nombre de représentants suppléants)
 - De donner au collège « employeur » un droit d'émettre un avis sur toutes les questions qui lui seront soumises

Le conseil d'administration

Après en avoir délibéré,

À l'UNANIMITE de ses membres présents et représentés,

FIXE la composition du **CST commun VILLE-CCAS**, comme suit :

- Le nombre de représentants titulaires du personnel est fixé à 5 (et en nombre égal le nombre de représentants suppléants)
- Le nombre de représentants de la ville et du CCAS (collège employeur) est fixé à 5 titulaires (et en nombre égal le nombre de représentants suppléants)
- Les représentants de la ville et du CCAS (collège employeur) disposeront du droit d'émettre un avis sur toutes les questions qui leur seront soumises

FIXE la composition de la **F3SCT commune VILLE-CCAS**, comme suit :

- Le nombre de représentants du personnel titulaires est égal au nombre de représentants du personnel titulaires dans le CST, soit 5.
- Le nombre de représentants du personnel suppléants est fixé à 5.
- Le nombre de représentants de la ville et du CCAS (collège employeur) titulaires est égal à celui des représentants du personnel titulaires, soit 5 (et en nombre égal le nombre de représentants suppléants).
- Les représentants de la ville et du CCAS (collège employeur) disposeront du droit d'émettre un avis sur toutes les questions qui leur seront soumises.



Lucé, le

Florent GAUTHIER
Président

12 MAI 2026



ACTE EXECUTOIRE

- Transmis en Préfecture le
- Publié sur www.luce.fr le

12 MAI 2026

12 MAI 2026



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, qui peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente notification :

- d'un recours gracieux devant le Président.
- d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif d'Orléans, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » (<http://www.telerecours.fr>)."